



PC
Corinne Côté-Lévesque accompagne son mari dans toute la campagne référendaire. On la voit ici dans un camp de la baie James mercredi de cette semaine.

Une défaite du OUI, Corinne Côté-Lévesque n'ose y penser

par J.-Jacques SAMSON
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — "Si jamais c'était un NON au référendum, la déception serait assez terrible. Ce serait assez difficile à prendre. Quand vous travaillez pendant 12 ans pour une chose..." Mme Corinne Côté-Lévesque n'a pas terminé sa phrase. "J'aime mieux ne pas y penser, reprend-elle aussitôt, j'ai bien confiance en une victoire du OUI. Je suis persuadée que les Qué-

bécois sont mûrs pour entreprendre un changement."

Mme Côté-Lévesque participe à la campagne référendaire avec son époux, le premier ministre, dans presque toutes les sorties prévues pour l'équipe de tournée. Elle a aussi fait la campagne électorale de 1976 du Parti québécois, comme secrétaire à l'agenda du chef du parti à l'époque, et elle oeuvrait

(Suite à la page A2, 5e col.)

Davis est prêt à discuter avec René Lévesque

par Richard DAIGNAULT
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Que le OUI ou le NON l'emporte le 20 mai, lors du référendum, le premier ministre William Davis de l'Ontario s'assoira le lendemain avec le premier ministre du Québec, René Lévesque, pour discuter. Il est prêt à le faire.

Il affirme qu'il ne négociera pas la souveraineté-association, car ce serait la négocier la séparation du Québec, mais il sera prêt à entendre toute autre proposition de renouveau constitutionnel.

C'est ce que Davis a déclaré au SOLEIL lors d'une entrevue, hier matin, avec l'éditorialiste en chef du journal, Marcel Pépín, et le courriériste parlementaire d'Ottawa.

— "Qu'arrivera-t-il, le 21 mai, si le NON l'emporte?"

— "Je peux vous dire ce que je suis prêt à faire presque immédiatement, c'est-à-dire dans quelques jours ou quelques semaines.

"Je suis prêt à faire une réunion avec les autres gouvernements du Canada avec l'objectif en tête de



PC
Le premier ministre de l'Ontario, William Davis

vraiment bâtir une Confédération restructurée... ou renouvelée.

"Voilà! Evidemment, je ne peux

(Suite à la page A2, 1re col.)

L'éditorial de Marcel Pépín

page A-6

La chronique de Richard Daignault

page B-2

REFERENDUM

Les hommes derrière Ryan

page B-1

La passion du Canada de Trudeau

page B-1

Plaintes au sujet de brochures

page B-2

La réponse de Jean Chrétien

page B-2

L'émission des permis de construction chute dans 36 municipalités

Pour le premier trimestre de 1980, le taux élevé de l'intérêt hypothécaire a fait sentir ses effets négatifs dans au moins 36 parmi 39 municipalités de la région du Québec métropolitain, de la rive sud du Saint-Laurent, de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans.

En effet, seules les villes de Québec, de Sillery et de Cap-Rouge enregistrent des hausses dans l'émission des permis de construction. Les 36 autres municipalités connaissent des baisses allant de 10 à 90 pour 100 par rapport à la même période en 1979.

C'est ce qui ressort d'une compilation effectuée par trois journalistes du SOLEIL, MM. Gérard Ouellet, Gilles Pépín et Vincent Cliche, auprès de ces municipalités au cours des derniers jours.

La ville de Québec a émis en permis de construction pour cette période près de \$14,3 millions de plus que pour la même période en 1979. Ce sont les permis pour la transformation du Colisée, pour des travaux d'agrandissement du centre commercial Place Fleur de Lys et pour la construction de

HLM qui ont amené cette hausse, sinon la ville de Québec aurait connu une diminution de près de 10 pour 100 par rapport à 1979.

Le cas de Cap-Rouge est exceptionnel. La hausse vertigineuse que cette municipalité a connue en 1979 s'est poursuivie au cours des premiers mois de 1980. La valeur des permis émis a presque quintuplé durant ce trimestre. A Sillery, la hausse s'établit à 78 pour 100 par rapport à la même période en 1979.

Pour ce qui est de la rive sud du Saint-Laurent, la construction en général a diminué de 50 pour 100 durant ce premier trimestre de 1980 par rapport à la même période de l'année dernière. Concernant la construction domiciliaire, la diminution a été de l'ordre de 38 pour 100. On constate également une baisse considérable notamment pour la ville de Lévis et la municipalité de Saint-Jean-Christophe.

Les municipalités de Ville de

(Suite à la page A2, 3e col.)

tous les détails en pages A-4 et A-5

Pétrole: Ottawa ira chercher \$1 milliard de plus aux compagnies

OTTAWA (d'après PC) — Le premier ministre Trudeau a précisé hier que le gouvernement fédéral pourrait percevoir des compagnies pétrolières un supplément de près de \$1 milliard. Devant les Communes, le chef du gouvernement a en outre précisé que la hausse du prix du gallon d'essence et de mazout ne dépassera pas 10,5 cents d'ici la fin de l'année.

En fournissant ces précisions, M. Trudeau a indiqué pour la première fois comment il entendait respecter ses engagements électoraux de maintenir les augmentations des prix du pétrole en deçà des hausses prévues par l'ancien gouvernement conservateur alors qu'il est aux prises avec des hausses de plus en plus élevées des subventions à l'importation du pétrole étranger.

La semaine dernière, le gouvernement avait fait savoir qu'il espérait accroître ses recettes de l'année en cours de près de \$1 milliard et réduire d'autant ses subventions du pétrole importé.

M. Trudeau a déclaré que les libéraux réviseraient la part des recettes énergétiques contenues dans le budget de décembre dernier qui avait

entraîné la chute du gouvernement Clark.

Tournée

De son côté, le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, entreprend aujourd'hui une tournée qui le mènera dans toutes les provinces et qui lui permettra de sonder ses homologues provinciaux sur la question controversée des hausses prévues par l'ancien gouvernement conservateur.

M. Lalonde cherche une formule qui permettra au gouvernement de recueillir au moins autant d'argent que ce qu'avait prévu l'ancien gouvernement dans son budget.

Pour leur part, les provinces productrices, notamment l'Alberta, ont déjà adopté un positionnement ferme, déclarant qu'elles n'accepteraient rien de moins que ce qu'offrirait l'ancien gouvernement dans son budget.

En regard de cette position ferme, le gouvernement n'avait plus ainsi qu'un seul recours pour accroître ses revenus, soit augmenter les impôts des sociétés pétrolières, qui viennent à peine de rendre publics leurs états financiers pour le premier trimestre

(Suite à la page A2, 3e col.)

CRAYONS DE SOLEIL

Ton CRAYONS DE SOLEIL ne manquera pas de te passionner encore cette semaine. Il y a, entre autres, un beau conte illustré primé à notre dernier concours littéraire; le récit du dernier camp d'une meute de louveteaux; un passionnant dossier sur l'usage de la cigarette en milieu scolaire sans oublier un tout nouveau et amusant concours. Et si tu ajoutes LES ENFANTERIES et nos rubriques habituelles, tu auras tout ce qu'il faut pour passer des moments agréables. C'est dans le cahier C.



Une fillette qui revient de haut...

SEOUL (AP) — Une fillette de deux ans qui était tombée par la fenêtre, a été rattrapée au vol par sa mère, 33 mètres plus bas. Mme Kjim Myung-soon, 28 ans, avait laissé la fillette et son petit frère dans l'appartement, au 13e étage, pour aller chercher un billet de banque que le garçon avait jeté par la fenêtre. En cherchant le billet sur la pelouse, Mme Kjim jeta un regard en l'air et vit la fillette suspendue à la barre d'appui. Elle appela à l'aide et courut au pied de l'immeuble pour attendre la chute. Quelques secondes plus tard, la fillette lâchait prise. Sa mère la rattrapa dans ses bras. Sous le choc, toutes deux ont perdu connaissance.

météo

Ensoleillé et passages nuageux. Max. 20. Demain, beau.

détails en page D-2

Gain des Islanders après 21 minutes de surtemps

page C-1

Baisse du taux d'escompte

Pour la troisième fois en autant de semaines, le taux d'escompte de la Banque du Canada a baissé.

page B-5

Négociera, négociera pas?

Négociera, négociera pas? C'est la question qui est sur toutes les lèvres à la veille du référendum. Certains sondages disent que les Canadiens souhaiteraient majoritairement que le gouvernement fédéral négocie avec le Québec en cas de victoire du OUI. D'autres viennent démontrer rapidement le contraire. Gil Rémillard, avocat et professeur de Droit constitutionnel à l'université Laval soutient, pour sa part, que M. Trudeau devra négocier puisqu'il s'agira d'une volonté légale et légitime des Québécois.

dossiers, page A-7

sommaire

Annonces classées	D-2 à D-18
Arts et spectacles	A-11 à A-14
Bandes dessinées	B-4
Bridge	D-18
Carrières et professions	C-4
Décès	D-19
Économie-finances	B-5 à B-7
Feuilleton	D-16
Horoscope	D-15
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-1 à D-20
Mot mystère	D-5
Mots croisés	D-14
Où aller à Québec	A-12
Page documentaire	A-7
Patron	D-17
Sport	C-1 à C-4
Télévision	A-11

48 logements sont la proie des flammes

Quarante-huit logements ont été la proie des flammes, aujourd'hui, sur la rue Saint-Vallier ouest à Québec. Le foyer d'incendie s'est déclaré au 546 ouest Saint-Vallier aux Appartements Saint-Vallier dont plusieurs logements subissaient des rénovations. Cependant, les locataires des logements, encore occupés, ont pu échapper aux flammes qui ont causé des dégâts considérables. Les pompiers de Québec ont répondu à quatre alertes à compter de 9h45 ce matin et ont lutté avec acharnement pour éviter que l'élément destructeur n'entraîne une conflagration. Les numéros civiques des logements touchés vont du 522 ouest au 574 ouest Saint-Vallier. C'était le 98^e incendie d'importance majeure à surgir à Québec depuis le début de l'année.



Le Soleil, Gilles Lafond

Davis est prêt . . .

(Suite de la première page)
parler pour les autres gouvernements.

— Et si le OUI l'emporte?

— Ma réponse demeure la même. Je dis NON à la souveraineté-association, mais, dès le lendemain, je serais prêt à chercher une autre formule, qui sera un fédéralisme renouvelé.

— Alors, avec un OUI, vous serez quand même prêt à discuter de toute question que pourrait soulever Lévesque, en dehors de la séparation?

— "Certainement. Mais je dois dire ici que la victoire du OUI ne me rendra pas la tâche plus facile. Je le ferai quand même (rencontrer Lévesque), mais le climat, l'environnement, ne sera pas très positif. Les gens des autres parties du pays seront passablement angoissés.

"Et pour Lévesque, sans trop savoir ce qu'il a en tête il lui faudrait peut-être d'abord surmonter un obstacle d'ordre psychologique."

L'entrevue a duré près d'une heure. Le chef conservateur de la province la plus peuplée du Canada a d'abord voulu souligner que les Ontariens entretiennent des sentiments très forts pour le Canada, en tant que pays.

"Ceux qui disent que je ne suis pas sérieux quand je dis que la souveraineté-association n'est ni pratique ni acceptable, parce que nous serions seulement intéressés aux affaires et que l'économie continuerait de fonctionner le lendemain comme ça fonctionnait la veille, eh! bien, ces gens évaluent mal le lien émotif entre le peuple de l'Ontario et le Canada."

Davis a dit qu'il était faux de dire que l'Ontario était irrévocablement lié au statu quo. Il a longuement rappelé les appuis qu'il avait donnés au Québec lors des conférences provinciales, et, en 1971, l'Ontario avait consenti des concessions importantes. Depuis quelques années, les négociations constitutionnelles sont au neutre parce que le gouvernement du Québec ne veut pas discuter du renouvellement de la constitution.

"Je comprends. C'est difficile pour Lévesque de négocier sur la constitution parce qu'il veut la séparation."

L'éditorialiste en chef du SOLEIL commente en disant que le

climat politique est chargé parce que, pour la première fois dans l'histoire du pays, le gouvernement d'une province est considéré comme un ennemi du pays tout entier.

Davis répond que c'est vrai, mais que cela découle de la perception qu'ont les gens du sens de la question référendaire c'est-à-dire "la destruction de la nation canadienne".

— Qu'arrivera-t-il alors si Lévesque gagne la prochaine élection provinciale? Est-ce que cela veut dire que pendant quatre ans tout va être bloqué? Est-ce que cela peut se poursuivre pendant des siècles?

Davis réplique que Lévesque est enfermé dans un dilemme.

"Il ne peut pas dire: voici, je veux la séparation, mais en attendant voilà ce que je suis prêt à accepter. C'est ça qui est impossible pour Lévesque."

L'éditorialiste du SOLEIL dit qu'au fond, au lieu de procéder comme les autres provinces, et de négocier à la pièce, Lévesque dit qu'il veut tout le gâteau mais qu'il est prêt par la suite à le diviser en deux.

— "Est-ce vraiment ce que Lévesque dit? Je ne le sais pas. Mais c'est là une difficulté. Si Lévesque se dit à lui-même, dans son esprit, qu'il vise à obtenir tout le gâteau mais qu'il ne veut en manger que la moitié, alors qu'il nous dise de quelle moitié il s'agit; nous verrons alors si nous pouvons régler cette moitié."

Davis déclare que les gouvernements devraient décider du fonctionnement du Canada pour cent ans, bâtir un nouveau cadre de références, un immense parapluie sous lequel toutes les provinces pourraient exercer les pouvoirs dont elles ont besoin sans avoir recours au statut spécial.

Pour Davis, il ne fait pas de doute, le gouvernement du Canada doit avoir la main haute sur la monnaie, l'économie, les politiques fiscales, la pérennité.

— Le gouvernement de l'Ontario aurait-il recours à la consultation populaire par voie de référendum, un jour ou l'autre, au cours des prochaines années?

— "Cela est dans le domaine des possibilités. Mais c'est improbable", dit Davis.

Pétrole: Ottawa...

(Suite de la première page)

de 1980, qui indiquent des niveaux records de profits.

Profits élevés

La compagnie Imperial Oil Ltée a déclaré, pour le premier trimestre de 1980, des profits de \$152 millions, soit une hausse de \$87 millions par rapport à la même période l'an dernier. Texaco est passé de \$48.1 millions à \$63.2, Gulf Canada de \$52.9 millions à \$91 millions, BP Canada de \$12.2 à \$30 millions, et enfin Sucor de \$18.8 à \$87.3 millions.

"Nous n'avons pas l'intention de saigner à blanc les consommateurs. Nous croyons que les compagnies elles-mêmes... et les producteurs doivent faire leur part", a affirmé le premier ministre dans son discours en Chambre.

Selon l'Opposition officielle à la Chambre des communes, le gouvernement fédéral "leurle le public" en tentant, subtilement, de se soustraire à sa promesse électorale et en imposant, à la source, de nouvelles taxes aux producteurs de pétrole et de gaz.

Les libéraux avaient critiqué un accord de quatre ans élaboré par le

L'émission...

(Suite de la première page)

Vanier, Charlesbourg, Loretteville, Val-Bélair, Ancienne-Lorette, Saint-Émile et Lac-Saint-Charles enregistrent une baisse de \$5.3 millions pour le premier trimestre de 1980 comparativement à la même période pour 1979.

C'est la municipalité d'Ancienne-Lorette qui a connu la plus importante baisse de toutes les municipalités de la région de Québec, avec une valeur de \$44,080 en permis pour les trois premiers mois de 1980, tandis que pour la même période en 1979 son service d'urbanisme en émettait pour \$1.1 million.

Pour la ville de Beauport, les municipalités de la Côte-de-Beaupré, celles de l'île d'Orléans, on accuse pour le premier trimestre de 1980 une diminution de 23 pour 100 par rapport à la même période de l'an passé.

Ce ralentissement important dans le domaine de la construction est causé en grande partie, selon les milieux concernés, par les taux élevés de l'intérêt hypothécaire. Par ailleurs, il importe de signaler que l'émission d'un permis de construction ne signifie pas nécessairement une construction, mais selon les indices fournis par les municipalités, le taux d'abandon ne dépasse pas les 10 pour 100.

gouvernement Clark, au terme duquel le pétrole et le gaz naturel devaient produire, jusqu'en 1983, un montant global de recettes de l'ordre de \$90 milliards, dont les provinces auraient reçu \$40 milliards, les compagnies pétrolières \$33 milliards et le gouvernement fédéral \$17 milliards.

Selon l'accord élaboré par les conservateurs, le prix du pétrole aurait augmenté d'au moins \$4 le baril cette année, et de \$4.50 le baril pour chacune des trois années suivantes.

M. Lalonde a commencé sa tournée pancanadienne à Toronto, où il doit rencontrer le ministre de l'Énergie de l'Ontario, M. Robert Welch. M. Lalonde a fixé au 1er juillet la date limite pour en arriver à un accord. Cette date correspond d'ailleurs au moment de l'expiration de la dernière entente.

Londres: manifs autour de l'ambassade occupée

LONDRES (d'après AFP, AP et UPI) — Une deuxième nuit paisible s'est écoulée à Kensington Garden, proche de l'ambassade d'Iran à Londres où 19 personnes sont détenues en otages depuis mercredi par trois militants arabes iraniens, armés.

Au cours de la journée d'hier, ce sont les manifestations d'étudiants islamiques iraniens qui ont surtout attiré l'attention.

Néanmoins, alors que les étudiants partisans de l'imam, emmitouflés de couvertures, ont continué au cours de la nuit à manifester une présence toute symbolique, les négociations se sont poursuivies entre le commando et la police.

Les négociateurs, qui insistent sur leur volonté de parvenir à un règlement pacifique de la prise d'otages, manifestent un optimisme fleugmatique. "Les négociations se poursuivent dans le calme", soulignent-ils à chaque compte rendu.

Après avoir libéré ce matin, un des otages, le reporter Chris Cramer de la télévision britannique, le commando a repoussé l'ultimatum qui avait été fixé pour 9h30 hier matin.

Une défaite... (Suite de la première page)

déjà au mouvement souveraineté-association (MSA) fondé par M. Lévesque, depuis 1968. Elle était d'ailleurs du congrès de formation du parti.

Mme Côté-Lévesque a retenu de son expérience politique des leçons philosophiques. En réponse à une question sur la réceptivité des populations aux changements politiques, elle glisse, au cours d'une brève entrevue exclusive accordée au SOLEIL, hier, quelques réflexions.

"Il ne faut pas bousculer personne. Vous parlez sans doute des Québécois. Tous les peuples sont durs à faire bouger. Il faut attendre qu'ils soient mûrs. Aussi, les changements trop rapides peuvent être dangereux pour un peuple. C'est une sagesse. Pour les hommes politiques, d'un autre côté, ça permet d'ajuster les tirs. L'objectif peut rester le même, mais les moyens changent."

Le cheminement de Corinne Côté-Lévesque est assez caractéristique de celui suivi par plusieurs Québécois de la même génération. "J'étais tentée par le RIN, raconte-t-elle. Je votais pour la première fois, c'était en 1966. Je me proposais de voter pour le RIN, mais les vieilles peurs ancestrales sont revenues. Je trouvais la solution de l'indépendance trop radicale. Quand le MSA est apparu, j'ai tout de suite embarqué." Mme Côté-Lévesque avait auparavant enseigné quatre années dans sa région natale. Elle est originaire d'Alma, au Lac-Saint-Jean.

Nouveau centre d'intérêt

Les caméras sont braquées sur Corinne Côté-Lévesque depuis deux semaines. Les journalistes épient ses gestes. L'épouse du premier ministre est un peu étonnée de cet intérêt qu'elle suscite, justement dû au si grand désir qu'elle manifeste de demeurer effacée, faisait remarquer un journaliste cette semaine. "Je souhaite presque ne pas m'y habituer", avouait-elle à l'appui de son désintéressement pour le vedettariat.

Devant 1,400 travailleurs à la baie James, mercredi, elle a brisé la glace des interventions publiques, formelles. "Je ne sais pas si je recommencerais, je préfère les contacts d'un autre type. Ça dépendra aussi de ce que l'on me proposera", a-t-elle insisté à deux reprises, comme pour bien marquer la marge de manoeuvre qu'elle se réserve face à l'organisation politique. Les tentations doivent être fortes pour les stratèges du OUI de miser à fond sur le charisme qu'elle exerce.

Il n'est pas exclu qu'elle récidive toutefois dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean où se rendra la tournée du OUI, la semaine prochaine. Mme Côté-Lévesque rencontre plutôt les électeurs dans les résidences pour personnes âgées, les hôpitaux et principalement dans les conversations directes avant ou après les assemblées publiques.

Elle affirme que la campagne actuelle fait beaucoup penser à celle de 1976 par l'enthousiasme des gens et la solidarité qui se manifeste. "Les gens oublient plus leurs revendications personnelles qu'en 1976, distingue-t-elle, alors qu'en 1976, la campagne était électorale, pour penser plus loin..."

Maintenant à l'avant-plan, l'épouse du premier ministre trouve la campagne plus stressante toutefois. L'enjeu n'est pas le même, non plus.

Une vie trépidante

Mme Côté-Lévesque reconnaît certains attraits à la vie trépidante qu'elle mène, mais enchaîne aussitôt que "ce n'est pas une vraie vie. On n'a pas le temps de penser à soi, à ce qu'on est réellement."

Ce mode de vie effréné des politiciens tient les individus si captifs, les engloutit tellement "qu'il ne doit pas être facile de penser à autre chose", admet-elle.

Souvent, le premier ministre laisse entrevoir ses projets d'avenir, une fois qu'il aura mis un terme à sa "vie publique" selon sa propre expression.

LA QUOTIDIENNE

(tirage de jeudi)

5-2-6

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30

Samédi: 9h00 à 12h00

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION

647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

...la boutique « love me tender »... Elvis Presley

des années « 50 »,
broderies et guipures

un air d'Elvis Presley, rappel des années '50. L'époque du rock'n roll, de la brillante... 1980, on danse sur le « new-wave rock » mais les jupes circulaires, les corsaires, les blouses brodées sont toujours présents.

de gauche à droite:

- robe chemisier, empiècements brodés motifs floraux, insertions de guipure, manches courtes, ceinturée, jaune, lilas p.m.g. \$38.
- tunique manche continue, insertions de guipure, brodée, blanc p.m.g. \$12.99
- corsaire tout coton, taille extensible, fendu au bas royal, turquoise, jaune, rouge p.m.g. \$22.
- blouse encolure nid d'abeilles, broderies ton sur ton « petites fleurs » blanc p.m.g. \$12.99
- jupe froncée, taille coulissante, poches plaquées brodées de couleurs, blanc p.m.g. \$20.

la maison
simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

Trudeau refuse aux provinces l'exclusivité des droits miniers sous-marins et des loteries

OTTAWA (d'après CP et UPC) — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a fait clairement savoir hier qu'il est prêt à engager la lutte contre les provinces pour les droits de propriété des richesses naturelles sous-marines et les loteries que leur a abandonné le précédent gouvernement conservateur.

Trudeau a repoussé du revers de la main l'accusation du chef conservateur Joe Clark disant que sa façon d'agir, au moment même de la campagne référendaire au Québec, démontrait sa préférence pour le statu quo plutôt que pour des modifications susceptibles d'unir le pays.

Le premier ministre a répondu aux Communes que Clark a toujours accepté de "se rendre" aux demandes de plus de pouvoirs de la part des provinces.

Au cours de son bref passage à la tête du gouvernement, Clark avait en effet offert aux provinces la compétence sur les droits miniers sous-marins et retiré Ottawa du champ lucratif des loteries qu'occupaient également les gouvernements provinciaux.

Ces décisions étaient venues toutefois renverser des ententes conclues par le précédent régime Trudeau. Celui-ci avait partagé le champ des

loteries avec les provinces et seule Terre-Neuve parmi les Provinces maritimes s'était opposée à partager la compétence sur les droits sous-marins.

Trudeau a répliqué hier que si de l'avis de Clark le fédéralisme renouvelé consiste à dénoncer des accords équitables pour le gouvernement fédéral et pour les gouvernements provinciaux pour leur substituer par des accords équitables uniquement aux provinces, "ce n'est pas là notre conception du fédéralisme renouvelé".

Loteries

Le gouvernement libéral désire

renégocier l'entente sur les loteries signée par le gouvernement conservateur, qui en a donné aux provinces l'exclusivité en échange de paiements annuels de \$24 millions.

Le ministre responsable des Sports Gerald Regan a jusqu'ici refusé d'accepter les remises des provinces prévues par l'entente signée par les conservateurs. Si cet arrangement ne peut être annulé, a-t-il dit, Ottawa pourrait lancer sa propre loterie.

D'autre part, le premier ministre Trudeau a déclaré, hier, aux Communes, qu'il ne céderait pas aux menaces

de Terre-Neuve de suspendre l'exploitation commerciale du pétrole sous-marin, si le gouvernement fédéral conteste en justice, comme il en a l'intention, les droits de propriété de la province.

C'est à la Cour suprême du Canada, a dit M. Trudeau, qu'il appartient de trancher la question des droits de Terre-Neuve.

Il a réitéré son offre à Terre-Neuve de renoncer à la question des droits de propriété au profit d'un accord négocié similaire à celui que le précédent gouvernement libéral avait con-

clu avec les trois autres provinces maritimes.

L'accord confirme la propriété fédérale, mais partage les revenus provenant de l'exploitation des richesses naturelles à raison de 75 pour 100 pour les provinces et 25 pour 100 pour le gouvernement fédéral.

Un projet de loi, présentement à l'étude à l'Assemblée législative de Nouvelle-Écosse, déclare cependant comme propriété provinciale les richesses sous-marines et aurait pour conséquence l'annulation de l'accord avec Ottawa.

Mort de Madame Belley

Personnage haut en couleur qui a toujours attiré l'attention, Mme Henriette Belley s'est éteinte sans bruit, entourée de quelques intimes.

Mme Belley est morte, mercredi, le 30 avril, à 21h15, d'un infarctus à l'âge de 74 ans, à l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec. Elle y était hospitalisée depuis le 15 avril.

Cartomancienne de métier, Mme Belley était surtout connue des gens de Québec par ses goûts vestimentaires, que d'aucuns trouvaient... voyants. Véritable monument d'excentricité, sûrement aussi caractéristique que la porte Saint-Jean, Mme Belley confectionnait elle-même ses costumes où l'apparence esthétique passait par l'assemblage d'éléments démodés ou populaires. Mais, toujours voyants.

Issue d'un milieu défavorisé, elle aimait parader avec le "grand monde", sorti pour une première de spectacle. La collection des toilettes de Mme Belley compte 5.000 pièces.

Puis, un beau jour de janvier 1971, le très officiel Musée de Québec lui a consacré une non moins officielle exposition. Ce jour-là, c'était le couronnement d'une vie. Depuis quelques années, elle s'était retirée de la "vie publique". On n'entendra plus au Palais Montcalm, qui fut son domaine pendant une dizaine d'années, le public murmurer: "C'est Mme Belley". Les premières vont vous regretter Mme Belley.



Madame Belley en 1971

Parizeau invite les maires à modérer leurs dépenses

par Gilles OUELLET
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — La réforme de la fiscalité qui procure, cette année, un transfert de quelque \$400 millions aux municipalités ne devrait pas être épuisée en 1981, selon le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau; avant cette réforme entrée en vigueur le 1er janvier dernier, Québec versait annuellement entre \$60 et \$70 millions aux municipalités en subventions diverses.

M. Parizeau, qui prononçait le discours de clôture au congrès annuel de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) hier soir à Montréal, répliquait ainsi à l'union qui publiait, mercredi, une analyse préliminaire de la réforme en se basant sur les prévisions budgétaires de 148 municipalités et qui tendait à démontrer que les municipalités seront fort probablement dans l'obligation d'augmenter le fardeau fiscal de leurs contribuables l'an prochain.

Le ministre des Finances a affirmé qu'un certain nombre de municipalités ont fait preuve d'exubérance en confectionnant leurs budgets cette année, profitant de la réforme pour occuper tout le champ d'impôt foncier

scolaire mis à leur disposition et, augmentant leurs dépenses jusqu'à 25 et 30 pour 100. Selon M. Parizeau, les municipalités doivent viser, comme les autres gouvernements, une modération certaine dans leurs dépenses publiques.

Toutefois, si les besoins sont clairement démontrés, le gouvernement

autres nouvelles en page A-9

ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, affirmait que la réforme a atteint ses principaux objectifs et il n'affichait aucune inquiétude pour au moins 1981 et 1982 dans l'application de la réforme.

Précisément interrogé sur l'étude de l'UMQ, M. Tardif a voulu être très prudent en disant qu'il s'agissait d'une première analyse sur 148 municipalités alors que le Québec en compte 1.600 et que les chiffres dataient de l'an dernier.

Pour sa part, le président de l'Union, M. Jacques O'Bready, a déclaré qu'il s'agissait d'une première étude et, qu'en fait, il était beaucoup trop tôt pour connaître l'impact réel de la réforme sur la préparation des prévisions budgétaires de 1981.

Outre la question de la réforme fiscale, M. Parizeau a saisi l'occasion pour rappeler les préoccupations du Québec relativement aux problèmes de transport en commun, de même que les intentions de l'État de dépenser d'ici deux ans des sommes considérables pour épurer les eaux. Les décisions gouvernementales dans ces cas seront prises en consultation avec le monde municipal, a assuré le ministre des Finances.

Le cancer frappe plus au Québec qu'ailleurs au pays

OTTAWA (PC) — Le taux de mortalité dû au cancer est plus élevé au Québec que dans toutes les autres provinces, indique un rapport spécial du ministère de la Santé.

C'est à Montréal que l'on retrouve le plus fort pourcentage de personnes cancéreuses, suivie par Winnipeg et Toronto, note encore le document qui contient 28 cartes du pays avec les couleurs correspondant aux décès dus à cette maladie.

Alors qu'à l'échelle nationale on compte 172,5 décès par 100.000 habitants, pour les hommes, et 118,6 pour

les femmes, pour la métropole québécoise ces taux sont respectivement de 218,8 et 141,6. A Winnipeg, ils s'établissent à 195,9 et 128,6, alors qu'à Toronto ils se chiffrent à 190,1 et 120,5.

Après les maladies cardiovasculaires, c'est le cancer qui vient en seconde position des causes de décès en Amérique du Nord.

Les scientifiques estiment que près de 90 pour 100 de tous les cancers sont causés par des facteurs d'environnement, comme la diète, l'occupation et les cigarettes.

La cigarette est la cause de 80 à 90 pour 100 de tous les cancers.

De forts taux de cancer du poulmon ont été décelés dans les villes suivantes: Vancouver (53,9), Montréal (60,1), Toronto (53,9) et Hamilton, en Ontario, (56,4), comparativement à un taux de 45,1 à l'échelle nationale.

Les cancers pulmonaires sont, en règle générale, moins nombreux chez les femmes, mais leurs taux restent néanmoins élevés dans les villes suivantes: Vancouver (13,3), Regina (14,2) et Montréal (9,4). Le taux à l'échelle nationale est de 7,9.

Tentative d'assassinat par radioactivité

TORONTO (PC) — Une technicienne à l'emploi de l'Université de Toronto a été délibérément empoisonnée par quelqu'un qui a déposé une substance radioactive dans son "Coffee Mate", affirme un porte-parole de l'université.

Le degré de radiation que la jeune femme a ainsi absorbé n'était pas suffisant pour avoir des effets nocifs immédiats et ne devrait donc pas augmenter ses risques d'un cancer.

Un représentant de l'institution de haut savoir a affirmé que la victime "est très

compétente" et que l'empoisonnement n'est pas accidentel comme on l'a d'abord cru, mais qu'il s'agit bien d'un acte délibéré, comme on a pu s'en rendre compte.

L'affaire est demeurée secrète pendant des mois alors que la Gendarmerie canadienne et la sûreté municipale de Toronto se livraient à une enquête intensive avec l'assistance de représentants de la Commission canadienne d'énergie atomique.

Découvert par hasard
La découverte de l'empoisonnement par une substance radioactive a été faite quand un examen médical de routine a divulgué que la glande thyroïde de la jeune femme comportait un niveau de radiation anormalement élevé.

Lorsque la victime buvait son café, elle absorbait une petite quantité de matière radioactive presque invisible

parce que réduit en poudre et qui s'accumulait dans son organisme.

La dose excessive de radiation a été découverte par hasard au cours d'un examen de routine pour détecter le niveau de radiation auquel tous les techniciens en radiation sont soumis périodiquement. Il s'agissait du premier examen du genre auquel la jeune femme était soumise.

A VOIR Résidentiel à Ste-Foy

9 pièces, 3 paliers, vue sur les Laurentides, foyer (chauffant la maison), 3 systèmes de chauffage (huile, électricité, bois), jardin (transformable en serre). Terrain paysager complètement aménagé, garage fini isolé. Cuisine ultra-moderne. Hypothèque \$44.000 à 10 3/4%, renégociable dans 3 ans. Prix \$85.000 (non négociable) Intéressé seulement, directement du propriétaire.

Pour rendez-vous: 651-7035
Samedi et dimanche seulement.

dépôts à terme

à l'intention exclusive de nos membres et aux adhérents éventuels.

3 à 6 mois

15%

Intérêts versés à l'échéance

Demandez nos taux offerts pour d'autres périodes

Aucuns frais de service.

(Montant minimum \$1 000)

Taux sujet à changement

Institution inscrite

à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.



CAISSE D'ÉPARGNE
ET D'ÉPARGNE ÉCONOMIQUE
DE QUÉBEC
229 est. boul. Charest / 529-3353

SAVOUREZ LA VIE EN PLEIN AIR

Avec l'arrivée des beaux jours, redécouvrez les plaisirs de cuisiner à l'extérieur.



UN FOYER B.B.Q. DANS VOTRE COUR...
un agrément pour toute la famille.

- Foyers démontables fabriqués de pierre à feu
- Choix de 13 modèles
- 3 couleurs disponibles: rouge, gris, brun
- 2 compartiments à bois
- 2 tables de service

Prix à partir de \$299 jusqu'à \$599 (livraison et installation incluses dans un rayon de 20 miles)

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE EN MAI ET JUIN

Consultez des spécialistes

Les foyers

FEU ARDENT

724, Ch. Industriel
BERNIERES, GOS 1C0

831-1514



A notre clientèle
Notre salle à manger sera ouverte tous les dimanches à compter du 4 mai 1980.
RESTAURANT CONTINENTAL
26, RUE ST-LOUIS
QUEBEC

québec et sa banlieue

Cap-Rouge · Sillery · Beauport · Sainte-Brigitte-de-Laval

Baisse générale des permis de construction

Ville de Québec, unique exception

par Gérald OUELLET

Au cours du premier trimestre de 1980, la ville de Québec a émis des permis de construction représentant une valeur de \$14,3 millions de plus que pour la même période en 1979, tandis que les municipalités de Vanier, Charlesbourg, Loretteville, Val-Bélair, Ancienne-Lorette, Saint-Émile et Lac-Saint-Charles enregistraient une diminution de \$5,3 millions. C'est le résultat d'une compilation effectuée par LE SOLEIL auprès de ces huit municipalités.

Comme l'indiquait M. Clovis Auclair, du service d'urbanisme de la ville de Québec, ce sont les permis pour la transformation du Colisée, pour des travaux d'agrandissement du centre commercial Fleur de Lys et pour la construction de HLM dans certains secteurs de la ville qui ont amené cette augmentation.

Selon le rapport compilé par la ville, le service d'urbanisme a émis pour le premier trimestre de 1979 des permis pour une somme de \$13,6 millions, tandis que pour la même

période en 1980, elle en émettait pour \$27,9 millions. Les secteurs de la ville qui ont connu un taux de croissance dans le domaine de la construction sont ceux de Limoilou-Ouest, Saint-Sauveur-Est, Saint-Jean-Baptiste et Champlain.

Ville de Vanier

Pour sa part, M. Réal LaRoche, du service d'urbanisme de Ville de Vanier, déclarait que pour les trois premiers mois de 1980, son service a émis des permis surtout pour des réparations et des rénovations. Il n'y a pas de projets majeurs en vue. En effet, Ville de Vanier a émis pour \$1,7 million pour le premier trimestre de 1979, tandis qu'elle n'en émettait que pour \$876,100 en 1980.

Charlesbourg

Il semble que la ville de Charlesbourg conserve son titre de "ville dortoir", même si elle connaît un certain essor dans le développement commercial et industriel. En effet, comme l'indique le rapport des statistiques sur la construction remis au SOLEIL par M. J.-P. Dubuc, la ville de

Charlesbourg a émis en janvier, février et mars 1980 pour \$1,3 million de permis de construction, tandis que pour la même période de 1979, elle en émettait \$3,7 millions de permis. Comme le mentionne le rapport, la majeure partie des permis émis l'a été pour des habitations unifamiliales, bifamiliales, jumelées et multifamiliales et conciergeries, en plus de travaux de rénovation et réparation.

Loretteville

A l'instar de bien d'autres municipalités du Québec, celle de Loretteville n'échappe pas aux conséquences du taux élevé de l'intérêt hypothécaire. Comme le soulignait M. Camille Daigle, du service d'urbanisme de la ville, son service a émis pour le premier trimestre de 1980, \$237,155 de permis, tandis qu'elle en émettait pour \$453,285 pour la même période de 1979. La grande partie de permis émis l'a été pour de l'habitation unifamiliale.

Val-Bélair

Pour sa part, la ville de Val-Bélair a émis des permis pour une valeur de \$242,650 pour les trois premiers mois de 1980, tandis que pour la même période en 1979, elle en émettait pour \$388,050 sur 11 logements et des travaux de rénovation. Là comme ailleurs, la récession dans le domaine de la construction se fait sentir.

Ancienne-Lorette

La municipalité d'Ancienne-Lorette a connu la plus importante diminution de toutes les municipalités de la région de Québec en ce qui a trait à la construction. En effet, selon les chiffres fournis par Mme Simard, Ancienne-Lorette a émis pour les trois premiers mois de 1980, \$44,080 de permis de construction, tandis que



Le Soleil, Reynald Lavoie

L'agrandissement du Colisée, l'un des facteurs faisant hausser la valeur des permis émis à Québec.

MUNICIPALITES	1979	1980	DIFFERENCE
Québec	13.630.662	27.943.259	14.312.597 (A)
Charlesbourg	3.716.775	1.382.850	2.333.925 (D)
Ville de Vanier	1.796.589	876.100	1.122.489 (D)
Loretteville	453.285	237.155	216.130 (D)
Val-Bélair	388.050	242.650	125.400 (D)
Ancienne-Lorette	1.100.997	44.080	1.056.917 (D)
Saint-Émile	665.000	143.000	522.000 (D)
Lac-Saint-Charles	805.450	628.800	176.650 (D)

(A) augmentation (D) diminution

pour la même période en 1979, son service en émettait pour \$1,1 million.

Saint-Émile

Le secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Émile, M. Daniel Leclerc, a été quelque peu surpris en remettant son rapport concernant la construction dans sa municipalité. En effet, le service d'urbanisme a émis en

1980 (premier trimestre) des permis pour une somme de \$143,000, tandis qu'il en émettait \$665,000 pour la même période de 1979.

Lac-Saint-Charles

Enfin, la municipalité de Lac-Saint-Charles connaît une diminution assez marquée dans le domaine de la

construction pour le premier trimestre de 1980. En effet, son service d'urbanisme a émis en 1980, \$628,000 de permis de construction, tandis que \$805,450 avaient été émis pour la même période de 1979. C'est ce que nous confirmait M. Rhéaume du service d'urbanisme de cette petite municipalité du nord-ouest de la ville de Québec.

23% de moins à Beauport, Côte-de-Beaupré et l'île

par Gérald OUELLET

Le taux élevé de l'intérêt sur les prêts hypothécaires se fait sentir pour la ville de Beauport, les municipalités de la Côte-de-Beaupré, celles de l'île d'Orléans ainsi que la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval où, pour le premier trimestre de 1980, on accuse une diminution de 23 pour 100 pour l'émission de permis de construction par rapport à la même période l'an passé.

Ces 16 municipalités ont émis depuis le début de 1980 (trois mois) des permis pour une valeur de \$6,507,762, tandis que pour la même période en 1979, elles émettaient des permis pour une somme de \$8,612,320. C'est ce qui ressort d'une compilation faite par LE SOLEIL auprès des secrétaires-trésoriers de ces municipalités.

Il s'agit ici des municipalités de Beauport, Sainte-Brigitte-de-Laval, Bouchatell, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beauport, Saint-Joachim, Saint-Ferriol-les-Neiges, Saint-Tite-des-Caps, Saint-Pierre, Sainte-Pamille, Saint-François, Saint-Jean, Saint-Laurent et Beaulieu.

Beauport

La ville de Beauport a émis des permis de construction pour une va-

leur de \$4,208,212 durant le premier trimestre de 1980. Compte tenu d'un ralentissement général dans la construction, ce chiffre est intéressant même s'il accuse une diminution de 22,6 pour 100 sur la période correspondante l'an passé, soit \$5,478,820.

Un fait à signaler dans le domaine de la construction de maisons unifamiliales, on remarque que la maison unifamiliale la moins dispendieuse est de \$38,000 et plus la plus dispendieuse est de \$82,000. Par contre dans l'ensemble des permis émis par la ville de Beauport dans le secteur de la construction domiciliaire, on enregistre des montants allant de \$45,000 à \$55,000 par maison. Pour le premier trimestre de 1979, Beauport émettait 44 permis pour la construction de maisons unifamiliales tandis qu'elle en émettait 29 pour la même période en 1980.

Côte-de-Beaupré

Comme l'indiquait hier le secrétaire-trésorier de Bouchatell, on constate une diminution de 50 pour 100 par rapport au premier trimestre de 1979 dans la construction domiciliaire. On a construit 52 maisons unifamiliales en 1979, et 26 pour la même période de 1980. On constate le même phénomène pour la municipalité de Saint-Ferriol-les-Neiges.

Selon M. François Gravel, secrétaire-trésorier de Château-Richer, on a émis pour \$118,400 de permis en 1980. En 1979, il y en avait eu pour un montant de \$111,900.

Enfin, la ville de Beauport enregistre une augmentation de \$65,000 par rapport à la même période l'an passé. En effet, la ville a accordé 18 permis pour le secteur domiciliaire et trois dans celui de l'industriel en 1980 alors qu'elle en accordait 18 pour la même période de 1979.

Île d'Orléans

Pour les 6 municipalités de l'île d'Orléans, on constate peu de changement dans l'émission de permis de construction pour le premier trimestre de 1980. Il y en a eu pour \$600,000 tandis que l'on enregistrait \$650,000 pour la même période en 1979.

Les six municipalités de l'île se sont donné un unique directeur en bâtiment, M. Alain Vallée, qui verra à l'émission des permis pour ces municipalités et facilitera ainsi l'application du règlement de zonage agricole, la protection de l'environnement et celui des Affaires culturelles. M. Vallée est entré en fonction le 12 mars dernier.

Les deux municipalités de l'île qui ont mis l'accent sur le développement domiciliaire sont celles de Saint-

Pierre et de Beaulieu. Le projet présentement en construction le plus important pour le premier trimestre dans l'île est celui d'un entrepôt à légumes érigé au coût de \$150,000 dans la municipalité de Saint-Laurent.

Sainte-Brigitte-de-Laval

Cette petite municipalité aux limi-

tes nord-ouest de la ville de Beauport, Sainte-Brigitte-de-Laval, a connu en 1979 un essor considérable dans le domaine de développement domiciliaire avec l'émission de 150 permis pour la construction de maisons unifamiliales.

Comme le soulignait hier le secrétaire-trésorier, M. Vallée, pour le

premier trimestre de 1980 sa municipalité a émis 5 permis pour une valeur de \$200,000 tandis qu'elle émettait 10 permis pour une somme de \$332,000 pour la même période en 1979. En effet, à l'instar des autres municipalités du Québec, celle de Sainte-Brigitte-de-Laval n'échappe pas aux taux élevés pour les prêts hypothé-

Situation contradictoire à l'ouest de la capitale

par Vincent CLICHE

Dans les villes de l'ouest métropolitain, soit Sainte-Foy, Sillery, Cap-Rouge et Saint-Augustin, la situation dans l'émission des permis de construction et de réparations, pour les trois premiers mois de 1980, est pour le moins contradictoire.

En effet, alors qu'à Sainte-Foy, la valeur des permis

émis a subi une diminution

de 71,8 pour 100 par rapport à l'an dernier, au cours du premier trimestre, et qu'à Saint-Augustin, cette baisse est d'environ 62 pour 100 pour les mois de janvier et février, à Cap-Rouge, la valeur des permis émis a presque quintuplé durant ce trimestre et à Sillery, la hausse s'établit à 78 pour 100.

Le cas de Cap-Rouge est

exceptionnel. La hausse vertigineuse dans la construction qu'a connue cette municipalité, en 1979, s'est poursuivie au cours des premiers mois de 1980. En 1979, 11 permis de construction avaient été émis pour janvier, février et mars, pour une valeur de \$243,650 représentant particulièrement la construction de six maisons unifamiliales. Ces maisons seront principalement construites dans le développement domiciliaire "Le Domaine des Soeurs".

A Sillery, où il y a eu également une hausse au premier trimestre, il s'agit de réparations qui ont permis la création d'un logement. En 1979, il y avait eu l'émission de 15 permis de réparations pour une valeur de \$231,108, et cette année, ce fut l'émission de 16 permis pour une valeur de \$411,470.

A Sainte-Foy, la baisse générale constatée au cours des six derniers mois de 1979

s'est poursuivie en début d'année 1980. La valeur des permis émis est passée de \$6,845,900, pour les trois premiers mois de 1979, à \$1,931,900, pour la même période cette année.

La baisse s'est surtout fait sentir dans la construction commerciale et industrielle (\$5,504,500 par rapport à \$1,306,000), dans la construction multifamiliale (\$720,000 l'an dernier et rien cette année) et dans la construction unifamiliale (\$420,000 par rapport à \$274,000).

Enfin, la municipalité de Saint-Augustin ne semble pas avoir cessé, au début de 1980, la vitesse de croissance établie l'an dernier. La baisse de \$751,950 dans la valeur des permis émis au cours des mois de janvier et février (\$479,134 cette année et \$1,231,084 l'an dernier) est survenue dans la construction de maisons unifamiliales.

SECTIONNEL • CHOIX DE 2 IMPRIMES SPECIAL
QUANTITE LIMITEE \$895
LE MOBILIER INTERNATIONAL
231, ST-PAUL, QUEBEC/PLACE STE-FOY/CHICOUTIMI

Voyages Eaton
Groupes organisés
Grèce 17 août,
Espagne 7 septembre.

Présentation de films sur la
Grèce et l'Espagne.

Vendredi 2 mai — 19.30 hres
Samedi 3 mai — 14.30 hres
Jeudi 8 mai — 19.30 hres
Vendredi 9 mai — 19.30 hres

Restaurant La Vénère

EATON
Place Ste-Foy
Réservez à Voyages Eaton — 653-9331

Foy · Charlesbourg · Loretteville · L'Ancienne-Lorette · Lac-Saint-Charles · Lac Beauport · Saint-Emile · Cap-Rouge

Baisse générale des permis de construction

A Lévis et les environs

Chute de 38%, dans le secteur domiciliaire

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Le secteur de la construction sur la rive sud de Québec, dont l'activité avait déjà commencé à décroître dans quelques municipalités, en 1979, notamment à Lévis et à Saint-Jean-Christophe, vient de connaître, au début de cette année, un trimestre où la baisse est encore plus inquiétante.

La construction en général a chuté de 50 pour 100 durant ce premier trimestre de 1980, par rapport à la même période de l'année dernière. Concernant la construction domiciliaire, la diminution a été de l'ordre de 38 pour 100.

Pour le premier trimestre de 1980, il y eut addition de 108 logements (dont 95 unifamiliaux) pour la période correspondante en 1979.

La valeur totale des permis de construction émis durant cette période: \$5,128,000 en 1980 contre \$11,821,000 en 1979.

Ces constatations ressortent d'une enquête qui a été faite par LE SOLEIL, cette semaine, auprès des inspecteurs en bâtiments et d'autres fonctionnaires dans onze municipalités, dont celles situées immédiatement le long du fleuve, depuis Lauzon jusqu'à Saint-Nicolas et incluant aussi celles de Pintendre, Saint-Jean-Christophe, Charny, Bernières, Saint-Rédempteur et Saint-Etienne. La population totale de ces onze localités est d'environ 81,000 habitants.

La diminution, amorcée en effet l'an dernier en plusieurs endroits de la Rive-Sud, indique sans doute une bonne disponibilité; plusieurs constructeurs ayant un bon nombre de maisons à vendre, ont évidemment restreint leur activité en voyant grimper le loyer de l'argent.

Cas particuliers

La situation est un peu spéciale à Saint-Louis-de-Pintendre. Le nombre de nouveaux logements était de 10 pour ce trimestre de 1980; il était absolument identique pour les trois premiers mois de 1979. Des travaux d'infrastructure devant être complétés

à l'été dans le secteur du lac Baie d'Or font actuellement retarder l'émission de permis de construction à cet endroit.

A Saint-David, où la municipalité avait émis 5 permis durant le premier trimestre de 1979, on n'a vu cette année que la construction d'une seule habitation. Le greffier a cependant révélé que plusieurs projets de construction sont retardés par l'exécution de travaux d'infrastructure dans le secteur de l'Auberivière; ces travaux doivent être terminés en mai prochain.

La ville de Lauzon représente aussi un cas spécial. Il s'y est ajouté 10 logements au début de cette année, soit le même nombre que durant le trimestre correspondant en 1979. L'année dernière, il s'était cependant ajouté la construction d'un centre commercial coûtant près de \$3 millions. Le gérant municipal, M. Michel Bernier, s'attend à ce que la construction d'habitations soit aussi bonne, cette année.

A Lévis, c'est évident, la situation est particulière depuis quelques années; la construction domiciliaire di-

minue au point d'inquiéter les dirigeants municipaux, qui ont déjà tenté une amélioration en abaissant la taxe de secteur. En résumé, 2 nouveaux logements, de janvier à mars 1980, comparativement à 9, pendant la même période en 1979.

Charny, par ailleurs, est encore peu affectée par le contexte économique actuel: 9 nouveaux logements en janvier, février et mars 1980, contre 7 en 1979.

A Saint-Romuald, la difficulté existe, bien qu'une reprise ait été amorcée en avril. Il y eut 3 nouveaux logements dans le premier trimestre de 1980, par rapport à 23 durant la même période en 1979.

A Saint-Rédempteur, c'est le même espoir, bien qu'il n'y eut que 3 nouveaux logements dans les trois premiers mois de cette année, contre 18 pendant la même période en 1979.

Un cas type

La municipalité de Saint-Jean-Christophe représente d'habitude un

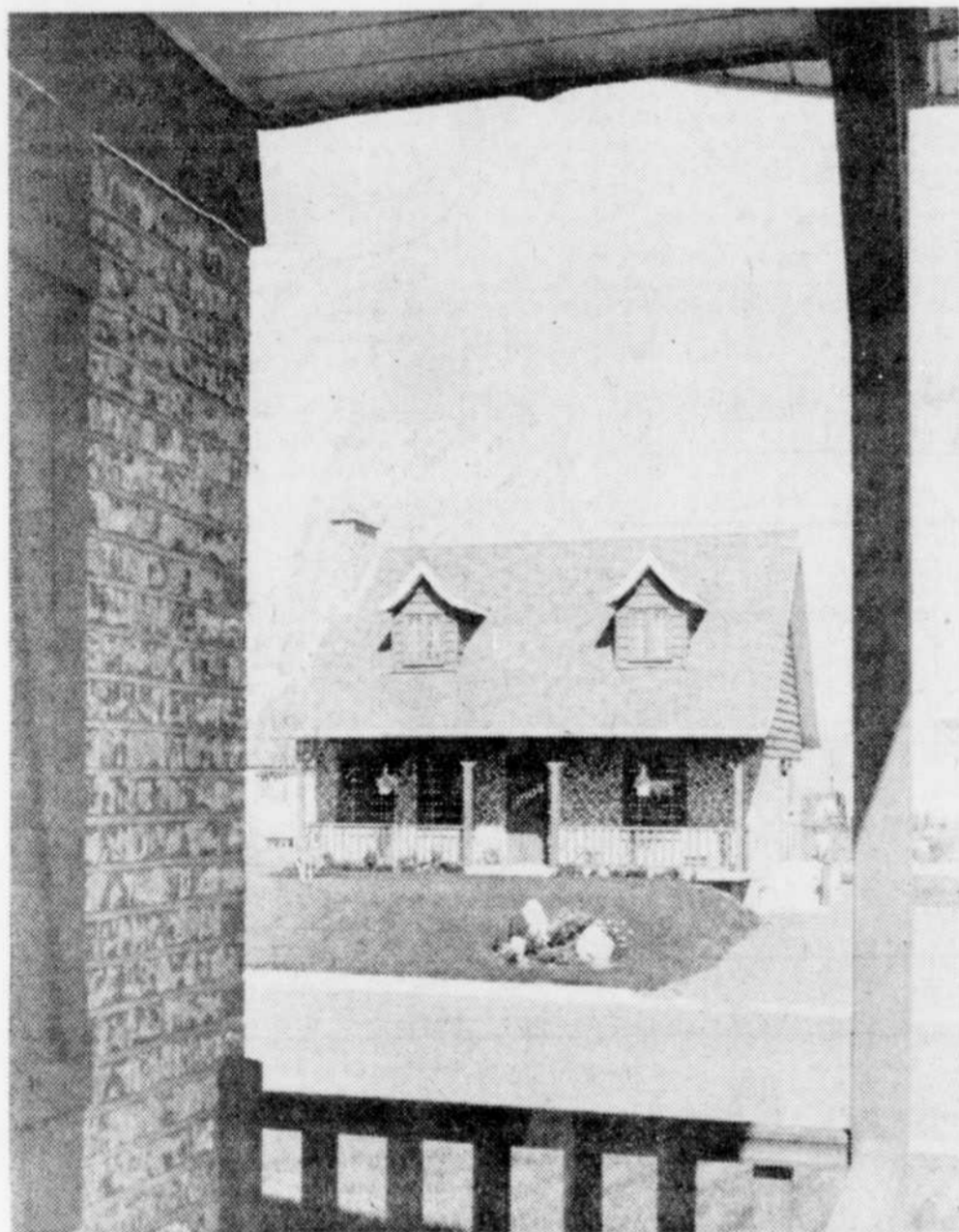
cas type. C'est aussi la localité de la Rive-Sud où la construction d'habitation est la plus marquée. "On a vu la construction de 225 maisons, en 1979; cette année, si le contexte économique se maintient, on s'attend à 150", a confié l'inspecteur en bâtiments, M. Paul Gilbert. En résumé, pendant le premier trimestre, il s'y est construit

38 nouveaux logements, en 1980, par rapport à 41, en 1979.

Pendant ce même trimestre, Bernières a enregistré 17 nouveaux logements, en 1980 par rapport à 20, en 1979. A Saint-Nicolas, il y en eut 3 en 1980 et 9 en 1979. A Saint-Etienne, 12 en 1980 et 22 en 1979.

Construction sur la Rive-Sud 1er trimestre

(Jan. Fév. Mars)	Nouveaux logements:		Valeur totale	
	1980	1979	1980	1979
Lauzon	10	10	\$ 533,000	\$ 3,500,000
Lévis	2	9	325,000	450,000
Saint-David	1	5	250,000	400,000
Saint-Romuald	3	23	392,000	1,500,000
St-Jean-Christophe	38	41	1,460,000	2,181,000
Charny	9	7	450,000	505,000
Saint-Rédempteur	3	18	100,000	750,000
Bernières	17	20	588,000	835,000
Saint-Nicolas	3	9	150,000	450,000
Saint-Etienne	12	22	430,000	800,000
Saint-Louis-Pintendre	10	10	450,000	450,000
TOTAUX	108	174	\$5,128,000	\$11,821,000



Le Soleil, Clément Thibault

Sur la Rive-Sud comme ailleurs, la construction domiciliaire enregistre des baisses en 1980, comparativement à l'an dernier.



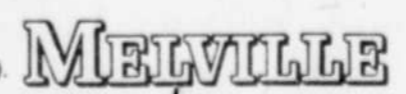
Le grand apéritif DUBLEUET en vente partout.

On trouve Dubleuet, l'apéritif québécois de grande qualité, chez tous les dépanneurs et épiciers détenteurs de permis, ainsi que dans tous les magasins de la Société des Alcools du Québec.

La meilleure façon de vraiment apprécier Dubleuet consiste à le verser sur un lit de glaçons puis, à y ajouter une tranche d'orange. C'est un délice d'apéritif.

C'est le temps DUBLEUET.

Dubleuet, un produit de Julac Inc. (Dolbeau P.Q.) distribué par les Distilleries Melville limitée (Laval).



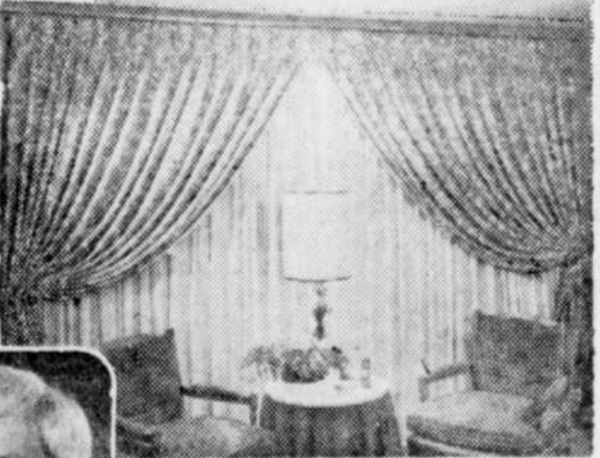
Une collaboration du Gouvernement du Québec Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

ACHETONS
or 10 k \$5.60
or 14 k \$7.50
or 18 k \$9.00
Les prix sont sujets à changements sans préavis.
Entreprise
LE GEANT DE L'ARGENT
800, d'Yvesville
694-1333

Pensée du jour
"Le bonheur est le plaisir des sages; le plaisir est le bonheur des fous."
Gracieuseté du
RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

RESTAURANT CAFÉ D'EUROPE
Les deux, trois et le dimanche 4 mai le filet de saumon frais en papillote paré de jambon de parme, accompagné d'asperges printanières, précède du potage bouquetière et suivi du dolce tonnese.
Café Le tout \$11.00
27, Ste-Angèle, Qué.
692-3835

SERVICE GRATUIT A DOMICILE
pour le choix de vos garnitures de maison
COMPOSEZ 525-4841



laliberté
MAIL ST-ROCH, QUÉBEC

Magasinez dans le confort de votre foyer. Sans obligation de votre part, notre représentant, M. Charles Cloutier, se fera un plaisir de vous guider dans le choix de vos tentures, rideaux, couvre-lits, valences, tapis, etc. Un service qui vous enchantera!

Les sornettes d'une campagne

Dès la semaine prochaine, les tenants du NON lors du référendum du 20 mai se lanceront à l'assaut du projet péquiste de souveraineté-association au plan monétaire. Cette nouvelle stratégie, si effectivement les fédéralistes la mettent à exécution, sera peut-être de nature à relever la teneur du débat référendaire avec des idées plutôt qu'avec des tirades en bas de la ceinture, comme les Québécois en ont entendues chez leurs élus depuis une quinzaine.

On ne contestera nullement au président du NON, M. Claude Ryan, le droit de s'adresser à quelques réparties "viriles", comme il les aime, dans le but d'essouffler ses adversaires du OUI. D'autant moins que ceux-ci n'ont vraiment pas fait abstinence en le confondant avec un "Lord Durham", un personnage haïssable, ou encore en tentant de s'approprier pour eux seuls la québécoïté, sous le couvert d'une non-partisanerie bien échevelée.

Par contre, quand le chef du Parti libéral du Québec (PLQ), au lieu d'essayer de faire vibrer les Québécois positivement dans le sens de l'option canadienne, prend plutôt plaisir à accabler l'actuel gouvernement au chapitre du nationalisme, des libertés ou de son prétendu "racisme", il s'engage dans une chasse aux sorcières non seulement répétitive, mais qui repose sur des sornettes insultantes pour la collectivité. On ne fera pas croire au peuple, satisfait à 59 pour 100 du gouvernement Léves-

que, selon le dernier sondage CROP-Radio-Canada, que celui-ci n'est qu'une oligarchie totalitaire en gestation!

Le président du NON, contrairement à une minorité de disciples tant au provincial qu'au fédéral, n'a pas encore désavoué les propos d'un lieutenant pour le moins gênant sous ce parapluie que l'on voulait à l'enseigne de la modération et de la tolérance. Le Dr André Fortas a successivement dénoncé, depuis le 20 avril, le "racisme du Parti québécois", sa mainmise sur les médias pris "de peur d'avoir des représailles du camp nationaliste" et défini le nationalisme en général comme étant "la haine des autres"...

Le bon docteur semait ainsi la panique parmi les groupes ethniques ostracisés dans leurs pays d'origine et moins au fait de l'histoire tourmentée d'un peuple conquis en 1760. Il niait en quelque sorte l'évolution parfaitement démocratique d'une option politique ayant constamment, depuis, façonné le devenir de ce peuple.

Le Québec n'est ni la Grèce de Papadopoulos, ni l'Allemagne d'Hitler, le Portugal de Salazar, l'URSS de Brejnev ou le Cuba de Castro. Depuis le 15 novembre 1976, on vit à Québec aussi librement qu'à Ottawa, tandis que le gouvernement péquiste n'a aucunement érogé l'Opposition parlementaire ou celle de la rue.

Au surplus, Jean-Baptiste qui s'est montré le plus accueillant des Canadiens à l'égard des réfugiés asiatiques n'est pas plus "ethnocentrique" que son voisin ontarien ni plus avide de voir s'instaurer chez lui une république de bananes entourée de fils barbelés et gardée par des tontons macoutes à la peau blanche.

Le gouvernement péquiste, certes, a un bilan de bons et de mauvais coups comme ses prédécesseurs ou ses contreparties canadiennes. Il a adopté d'excellentes lois, d'autres plus discutables et en retira plusieurs qui étaient à proprement parler abusives, fustigées tant et plus, du reste, par divers groupes de pression et la presse.

Sa présence et son option de base, loin de ruiner le Québec, ont plutôt attiré sur lui l'attention du Canada, de l'Amérique et du monde, maintenu son crédit intact en plus de susciter l'entrepreneuriat et de contenir la grogne populaire.

On n'aime ou on n'aime pas tel ou tel de ses ténors. Plusieurs sont remarquables, tandis que d'autres s'avèrent médiocres, vaniteux ou triomphalistes comme si leur rêve d'un pays était devenu réalité. Peu de gens toutefois regrettent le régime Bourassa qui, pour freiner la montée graduelle des souverainistes québécois, inséra l'utopique "souveraineté culturelle" dans un éculé "fédéralisme rentable". Il faut plus que de

l'argent aux Québécois pour se sentir chez eux de Halifax à Vancouver!

Dans quelques mois, les Québécois auront, librement, démocratiquement, à évaluer la solution de rechange de l'équipe Ryan, lors d'élections générales qui suivront le verdict référendaire du 20 mai. Le régime Ryan succédera peut-être au régime Lévesque, comme l'annonçait la vague libérale des élections partielles de 1979.

Compte tenu de la personnalité autoritaire et non "dissolue" de l'homme, rien n'indique que M. Ryan s'afficherait plus démocrate que l'actuel premier ministre, plus généreux en libertés de toutes les couleurs ou inventif dans ses négociations avec Ottawa.

Le président du NON a beau exprimer ses réserves sur les types de nationalismes qu'a connus le Québec des 40 dernières années, souligner à juste titre que le nationalisme ne doit pas constituer le seul moteur du développement des peuples, il devra quand même, sous peine d'échecs cuisants, oeuvrer dans le prolongement d'une constante historique jalonnée par les nationalismes conservatiste, libéral, social-démocrate ou socialiste.

Son régime sera-t-il pour autant devenu intolérant ou raciste?

Jacques DUMAIS

Les Indiens écartés

La conférence constitutionnelle amérindienne, qui vient de se terminer à Ottawa, n'a pas fait naître tellement d'espoirs pour les Indiens du Canada de participer aussi activement qu'ils le voudraient à la révision constitutionnelle du pays.

Cette semaine, le premier ministre Trudeau avait promis de permettre aux Indiens de siéger en compagnie des premiers ministres provinciaux afin qu'ils puissent discuter des questions qui les touchent, tels les droits des autochtones, les droits découlant des traités, la représentation des autochtones au Parlement, etc.

Même si cette promesse n'était pas tellement de nature à satisfaire le fondement des revendications indiennes, elle n'en ouvrait pas moins la porte à une certaine forme de déblocage dans les relations entre Blancs et premiers occupants du pays.

Toutefois, mercredi, le ministre Marc Lalonde, tout en réitérant cette promesse, a jeté une douche d'eau froide sur le panel en déclarant sèchement qu'au cours des futures discussions constitutionnelles, le gouvernement ne considérera pas la communauté indienne du Canada comme une province.

Cela équivaut en somme à une fin de non-recevoir de toute demande de négociations d'égal à égal que réclament les Indiens sur cette question, notamment en ce qui concerne les droits territo-

riaux. On a donc la ferme intention de s'en tenir avec eux à de simples consultations, les décisions devant se prendre en fonction des intérêts de la majorité blanche.

Les Indiens prennent évidemment très mal cette attitude. Ce qu'ils réclament, en somme, c'est un plus grand droit de regard sur leur vie communautaire dans les réserves afin de pouvoir y solutionner les énormes problèmes socio-économiques qui y sévissent, notamment celui du chômage.

Quant aux plus grands territoires, il est appert que la question est beaucoup plus complexe à régler. Depuis nombre d'années, des discussions sont en cours quant à la protection de ces vastes étendues sur lesquelles les Indiens réclament divers droits dont font mention quelques paragraphes et traités afférents de la constitution.

Il n'en dépend pas moins que, depuis quelques années, plus spécifiquement depuis que les États-Unis ont somme toute réglé le problème des Indiens de l'Alaska, un immense réveil de la conscience indienne canadienne s'est opéré.

Qu'aura donné la conférence d'Ottawa? Sans nul doute plus d'insatisfaction pour les Indiens qu'autre chose. Mais la porte est ouverte et cela est suffisant pour donner quelques espoirs à au moins des compromis.

Paul LACHANCE

Le NON de Davis

Comme il le fit à quelques reprises depuis l'élection du gouvernement Lévesque, le premier ministre ontarien, M. William Davis, est venu livrer le même message aux Québécois: "L'Ontario ne négociera pas avec un gouvernement qui prône la souveraineté-association, parce que ce serait amorcer le démantèlement du Canada."

M. Davis a ajouté toutefois un nouvel élément qui est souvent invoqué aussi par M. Jean Chrétien, à savoir que le Canada, qui dénonce les souverainistes, n'existerait plus. A preuve, il cite diverses mesures adoptées par son gouvernement pour satisfaire les francophones de la province voisine.

Mais que fera l'Ontario dans l'éventualité d'une victoire du NON? Au cours d'une entrevue, M. Davis s'est engagé à réclamer sans délai une conférence fédérale-provinciale pour moderniser la constitution. Dans quel sens? Il ne pose pas de condition préalable, dit-il, bien qu'il insiste pour réclamer que tout changement accordé au Québec soit également offert aux autres provinces. Et si le résultat était OUI? Il discuterait aussi, admet-il, pour établir jusqu'à quel point le gouvernement Lévesque est sérieux. Mais il craint que les Ontariens soient réticents devant de telles discussions, parce que leur attachement au Canada aura subi un dur coup.

Bref, M. Davis, qui se défend d'être paternaliste, n'a qu'un message à l'endroit des Québécois:

votez comme le souhaite l'Ontario pour avoir la paix. Quant aux réformes à venir, il les croit possibles, mais seulement si le spectre de la séparation disparaît.

Le premier ministre ontarien croit-il convaincre quiconque avec des engagements aussi peu compromettants? Il n'ose l'affirmer. Il se contente de craindre que les fédéralistes ne soient tentés de voter OUI pour mieux armer leur gouvernement provincial. Cela l'ennuie et l'inquiète. Mais il ne peut fournir de preuve que le geste contraire ne serait pas effectivement plus productif.

De ces propos, certes bien intentionnés, il faut tristement retenir que M. Davis fait semblant de ne pas comprendre les motifs qui animent les nationalistes. Ces derniers ne veulent pas réformer le Sénat, mais bien renforcer le pouvoir québécois. Un engagement à oeuvrer en ce sens, de la part de l'Ontario aurait quelques chances d'ébranler nombre de Québécois. Mais la menace de fermer la porte ne peut que redoubler l'ardeur de ceux qui croient uniquement à la valeur des rapports de force.

M. Davis aura sûrement rassuré les fédéralistes inconditionnels, mais il est douteux qu'il ait fait avancer d'un pouce la négociation fondamentale. L'Ontario n'accepte toujours pas que le Québec soit différent. Quand ce sera le cas, M. Davis saura écouter.

Marcel PÉPIN



point de vue

Le Canada aux Pays-Bas de Béatrix

par Berthold LANDRY (1)

Au-delà de l'amitié qui s'est accentuée depuis le dernier conflit mondial, des relations commerciales et culturelles intenses ont fait du Canada et des Pays-Bas de grands partenaires internationaux.

C'est donc un peu, beaucoup ces deux aspects que l'accession au trône de la princesse Béatrix dans la province de Hollande, le 30 avril, permet de mettre en relief.

Plusieurs journaux canadiens, dont LE SOLEIL, ont été invités à assister au couronnement. Pour le Canada c'est le raffermissement de cette amitié qui a commencé en 1940 quand la princesse Juliana et ses filles aînées Béatrix (qui lui succède) et Irène ont été accueillies par le Canada pendant l'occupation des Pays-Bas par les Allemands. La troisième de la famille, Margriet est d'ailleurs née au Canada. La famille logeait alors dans l'édifice qu'occupe maintenant le chef de l'Opposition officielle.

Cette semaine le gouverneur général M. Ed Schreyer et son épouse assistaient à la cérémonie qui se déroulait à Amsterdam.

Depuis, donc, ce séjour de la princesse au Canada, les Pays-Bas ont continué à nous manifester une amitié qui prendra encore plus d'ampleur

en cette année du 35e anniversaire de libération du pays, libération à laquelle les Canadiens ont participé directement.

Des centaines d'anciens combattants canadiens ont d'ailleurs été invités à célébrer, au début de mai, cet anniversaire en préparation depuis un an et dont le point culminant sera de recréer le jour de la libération.

Le ministre des Anciens combattants, M. Dan McDonald, le lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique M. Henry Bell-Ingling, commandant d'une unité qui a marché dans Amsterdam lors de la libération, et plusieurs autres personnalités canadiennes assisteront à cette commémoration.

Mais au-delà de ce culte du souvenir marqué par le séjour de la reine Juliana au Canada, la participation des soldats canadiens à la libération des Pays-Bas, des échanges commerciaux importants se font.

En 1979, le commerce entre les deux pays a atteint \$1,330 millions contre \$790 millions en 1978, se traduisant par un surplus des exportations canadiennes qui a grimpé de \$335 millions en 1978 à \$628 millions en 1979. Ce surplus inclut, cependant, le transbordement à Rotterdam de marchandises pour d'autres pays dont l'évaluation est difficile.

Les exportations canadiennes, principalement des produits agricoles, de la forêt, chimiques, des métaux, se sont chiffrées par \$1,079 millions en 1979 augmentant ainsi de \$517 millions par rapport à 1978.

Les produits finis que nous exportons sont des pièces de machinerie, d'automobiles, des machines de bureau, du matériel de télécommunication, de navigation, des chaussures et des vêtements.

Les exportations des Pays-Bas ont atteint \$250 millions augmentant sensiblement moins que les nôtres. Il s'agit surtout de nourriture, de produits agricoles (café, thé) et de produits finis comme l'équipement électrique, la machinerie industrielle, les machines de bureau, le tabac, etc...

Les investissements directs des Pays-Bas au Canada atteignent \$746 millions en 1976, en faisant le troisième plus important investisseur après le Royaume-Uni et les États-Unis. Ces investissements se retrouvent dans les produits alimentaires, le tabac, les mines, les opérations pétrolières, les matériaux de construction, l'électricité et l'électronique.

Le Canada a des investissements directs plus modestes aux Pays-Bas: \$110 millions (fin de 1976). Les principales sociétés impliquées sont MacMillan Bloedel Ltd, Massey-Ferguson

Ltd, Polysar Ltd, Campeau Corporation Ltd, Captain Int'l Industries Ltd, Dustbane Enterprises Ltd.

Sur le plan politique, les Pays-Bas demeurent un partenaire privilégié du Canada au sein des principales institutions internationales comme l'ONU. C'est alors que la présidence de la Communauté économique européenne était occupée par les Pays-Bas en 1976 qu'une entente a été conclue entre le Canada et les Neuf. Entente qui se traduit par des échanges commerciaux et d'experts.

L'hiver dernier, par exemple, le gouvernement canadien a fourni à la CEE un autobus, ce petit autobus muni d'ordinateurs qui permet aux entrepreneurs d'évaluer leurs dépenses d'énergie et, partant, d'économiser. Cet autobus a sillonné toute l'Europe.

D'autres échanges se font en informatique, en industrie aérospatiale. Sur le plan culturel, une rencontre est prévue en juin prochain.

C'est donc une activité commerciale et culturelle intense qui s'est bâtie autour de l'amitié entre les deux pays. Amitié que l'accession au trône de la princesse Béatrix et la commémoration de la libération des Pays-Bas permettront de ressasser.

M. Landry est adjoint administratif au rédacteur en chef.

DOSSIERS RÉFÉRENDAIRES

La minorité silencieuse

Les Néo-Québécois de Québec se sont remarquablement intégrés à la vie d'ici. Pour la presque totalité francophones, sympathiques aux aspirations des tenants du OUI, ils n'en conservent pas moins un mutisme presque complet lorsque vient le moment d'engager officiellement leur communauté

d'origine. Et, s'ils réfutent les craintes qu'entretennent les collectivités ethniques de Montréal, les nouveaux arrivants de la région estiment que le choix au référendum est une affaire d'individus, de ces "Québécois comme les autres" qu'ils veulent être.



denis angers

Les Néo-Québécois. On en dénombre quelque 15.000 dans la grande région de Québec. Venus de tous les horizons, ils sont venus faire leur vie dans un milieu essentiellement francophone auquel, presque unanimement, ils affirment avoir pu s'adapter facilement. Qui pour y poursuivre des études avancées, qui pour y réussir en administration ou en commerce, qui pour gratifier la Vieille Capitale de quelques-unes de ses meilleures tables...

Pourtant, adaptation aisée ou pas, bien peu nombreux sont les nouveaux Québécois qui affichent leurs préférences, à l'approche de l'échéance référendaire. A preuve, le récent colloque de la Confédération des associations linguistiques et culturelles de Québec qui, justement, traitait de référendum s'est soldé par un échec de participation.

Par choix personnel ou par crainte de s'afficher, les Néo-Québécois ont boudé cette manifestation qui se voulait seulement une occasion d'échanger et de s'informer sur la question québécoise et son avenir. Ce refus de participer, le président Luciano Dorotea l'attribuait récemment à toute une gamme de facteurs: "craintes reliées à des expériences passées dans les pays d'origine, mots d'ordre d'abstention, caractère trop public des assises..."

Ces réticences n'ont toutefois pas empêché bon nombre de Québécois d'appartenance récente de s'ouvrir au SOLEIL de leurs préoccupations référendaires. Des préoccupations qui se démarquent maintes fois de celles qui hantent les communautés ethniques de l'agglomération mont-réalisée.

L'impossible repli sur soi

Cette différence entre Québec et Montréal, Takis Merlopoulos l'attribue à la petitesse des groupes ethniques d'ici. Grec d'origine, M. Merlopoulos croit en effet que, contrairement à Montréal, sa communauté ne peut guère vivre repliée sur elle-même et évoluer en presque autarcie. "Pour nous de Québec, il a été plus facile de nous intégrer à la vie québécoise, notre petit nombre nous obligeant à plus d'ouverture sur le milieu qui nous entoure".

Partagée par Paulette Craig, venue d'Haïti, cette opinion pousse les Néo-Québécois de la région à "s'adapter en s'accommodant de la réalité québécoise. C'est à nous à le faire, dit-elle. Et à conséquemment manifester beaucoup de sympathie et d'intérêt pour le prochain choix des Québécois, dont nous sommes". Un de ses compatriotes, M. Adrien Bastien, va dans le même sens ajoutant qu'il faut que les nouveaux Québécois "reconnaissent aux gens d'ici leur droit légitime à vouloir s'affirmer".

Ce faisant, d'enchaîner M. Bastien, il ne serait que normal qu'une bonne proportion de nouveaux Québécois endosse le projet souverainiste, en oubliant des craintes qui, dit-il, ne sont pas fondées pour les groupes ethniques. Cet endossement référendaire "est d'ailleurs un droit légitime que nous avons en tant que citoyens".

Favorables à une participation ethnique au projet de nouvelle entente prôné par le Parti québécois, grâce à un OUI au référendum, des nouveaux Québécois comme Adrien Bastien, Roberto Wilson ou Hilda Viles n'en préfèrent pas moins garder personnel leur propre choix. Et, plus encore, éviter de se prononcer au nom de chacune de leur communauté d'origine.

Stabilité fédérale

Tel n'est cependant pas le cas de Louise Tatyana Lamarre ou de Christian Neuther, porte-parole des groupes russe et suisse de Québec. Pour eux, le Canada et le Québec liés sont des "garanties de stabilité", une stabilité que recherchent les immigrants russes et que chérissent, par tradition, les Suisses.

"Nous sommes heureux dans le Québec actuel, un endroit où nous n'avons aucune critique à formuler et où chacun des membres de notre collectivité a su se faire une place", commente Mme Lamarre. Quant à M. Neuther, le fédéralisme apparaît à ses yeux gage de sécurité. Qui plus est, dit-il, la parole que j'ai engagée à l'endroit du Canada en devenant citoyen constitue un devoir moral dont je ne puis me soustraire".

Pour le Chilien Juan Jose Fernandez, la question référendaire pose un dilemme. Comme beaucoup de ses compatriotes, il espère regagner un jour sa terre d'origine, quittée précipitamment en 1973. Ce vœu ne l'empêche toutefois pas de croire qu'un OUI se traduirait par "un progrès pour le Québec". Même s'il ne signifie aucunement la fin des problèmes qu'aurait encore à surmonter les citoyens québécois. De soutenir M. Fernandez, "il n'est pas question d'être pour le NON, l'abstention seule pouvant remplacer un OUI".

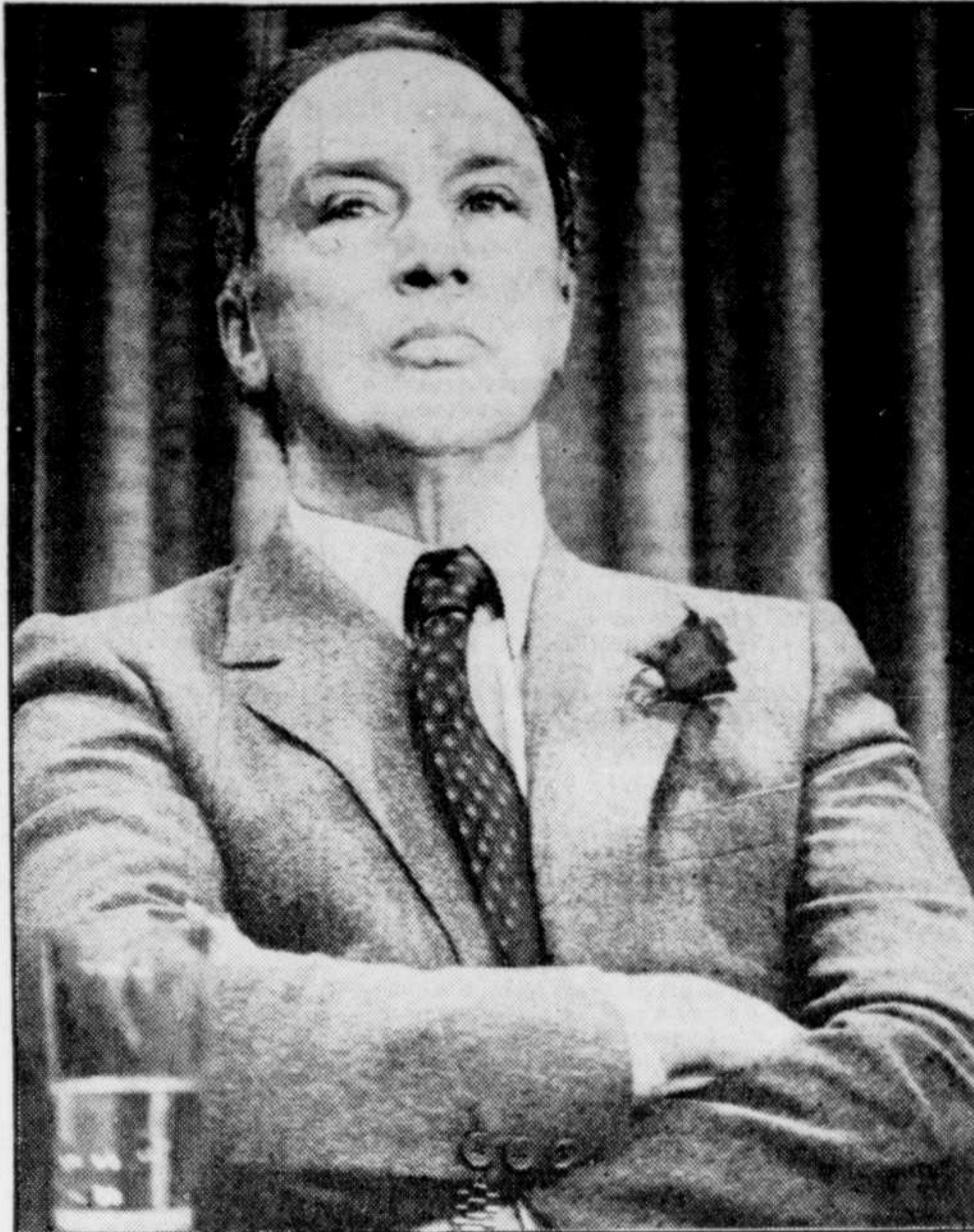
Prudents et refusant de se prononcer, les Néo-Québécois disent comprendre mieux que leurs homologues montréalais les circonstances qui ont rendu nécessaire le prochain référendum. Immensément francophones, leurs communautés comptent d'ailleurs un récent regroupement pour le OUI, auquel sont conviés nouveaux comme anciens Québécois. Initiative de MM. Pietro Bellino et Antonio Fernandez, ce comité d'appui ne connaît pas de contrepartie dans le camp du NON.

Mais cette unicité ne peut, à elle seule, présumer des intentions de la plupart des Néo-Québécois d'ici. Avides de se sentir à l'écart de la confrontation référendaire, ceux-ci garderont jusqu'au 20 mai le secret de leur préférence, tout comme cette majorité silencieuse de Québécois qui refuse toujours de s'afficher publiquement.



Le Soleil, Raynald Lavoie

Luciano Dorotea attribue le manque de participation au colloque de la Confédération des associations linguistiques et culturelles de Québec sur le référendum à plusieurs facteurs, à commencer par la crainte.



Opinion

Négociers, négociers pas? C'est la question qui est dans toutes les bouches à la veille du référendum. Certains sondages disent que les Canadiens souhaiteraient majoritairement que le gouvernement fédéral négocie avec le Québec en cas de victoire du OUI. D'autres viennent démontrer rapidement le contraire. Gil Rémillard, avocat et professeur de droit constitutionnel à l'université Laval soutient, pour sa part, que M. Trudeau devra négocier puisqu'il s'agira d'une volonté légale et légitime des Québécois.

Advenant un OUI, Trudeau devra négocier

par Gil Rémillard

A la veille du référendum, on s'interroge de plus en plus sur la réelle portée de ce geste historique que s'approprient à poser les Québécois. Le chef du Parti libéral, monsieur Ryan a affirmé à quelques reprises qu'il ne se sentirait pas lié par les résultats de ce référendum. Le premier ministre Trudeau pour sa part, déclarait au lendemain du discours du Trône qu'il refuserait de négocier la souveraineté-association puisque selon lui, il n'en aurait pas le mandat. Pour monsieur Trudeau le OUI ne peut mener qu'à un cul-de-sac politique et juridique puisque "...l'association ne peut se faire sans associés, il n'y en a pas, et l'indépendance ne peut se faire sans l'association, donc elle ne se fera pas...". Si ces propos des deux principaux intervenants fédéralistes se justifient sur le strict plan juridique, il demeure qu'ils doivent être nuancés quant à l'aspect légitime du référendum.

Avant tout légitime

Pour situer dans sa juste perspective le référendum québécois, il importe d'aller au-delà du positivisme juridique basé sur une conception abstraite du droit. Le droit n'existe pas seulement dans l'ordre juridique positif c'est-à-dire dans l'Etat mais aussi, dans d'innombrables faits qui constituent le contrat social que conclut une société. L'adéquation du pouvoir à l'idée de droit que l'on retrouve dans toute communauté est la condition première du consensus populaire. Le pouvoir doit être consenti. Il sera alors non seulement légal mais aussi et je dirais avant tout, légitime.

Le concept de légitimité a été utilisé souvent d'une façon quelque peu démagogique. Essentiellement, nous pouvons dire qu'une autorité est légitime lorsqu'elle est qualifiée pour son exercice. On admet généralement que le critère de cette qualification est celui de la convergence des aspirations du groupe et des objectifs du pouvoir.

Pour illustrer cette distinction entre la légalité et la légitimité, nous pouvons nous référer au pouvoir de désaveu du gouvernement fédéral. De par ce pouvoir qu'on retrouve aux articles 56 et 90, le gouvernement canadien peut annuler toute loi provinciale légalement adoptée par la législature de la province. Toutefois, ce pouvoir n'a pas été utilisé par l'autorité fédérale depuis 1943. Malgré cette coutume qui semble exister de ne plus l'utiliser, il demeure toujours inscrit dans notre constitution. Ainsi, monsieur Trudeau aurait pu l'utiliser pour désavouer la "loi sur la consultation populaire" (Loi 92) et empêcher ainsi la tenue du référendum. Son geste aurait été constitutionnellement légal, mais à mon avis illégitime puisque allant à l'encontre de la volonté démocratique des Québécois.

Le référendum est sans conteste un véhicule privilégié des aspirations des Québécois. A ce titre, il apparaît comme un élément fondamental de la légitimité de l'exercice de tout pouvoir québécois qui le suivra. Certes, le référendum n'est que consultatif. C'est-à-dire qu'il n'est qu'un instrument de consultation de la population et par conséquent sur le strict plan légal il ne lie pas plus le gouvernement péquiste actuel qu'un éventuel gouvernement libéral. Pour en être autrement, la "loi sur la consultation populaire" (loi 92) aurait dû instituer des référendums délibératifs. Cependant, de telles consultations populaires qui auraient lié le gouvernement posent de très grandes difficultés dans notre droit constitutionnel. Elles pourraient être considérées comme des tentatives de modifier le régime parlementaire de la province et partant le rôle du lieutenant-gouverneur qui fait partie de notre système législatif. En effet, si l'A.A.N.B. permet aux provinces de par

l'article 92 (1) de modifier leur constitution dans leur processus législatif, il ne leur permet pas de toucher au rôle du lieutenant-gouverneur. Le Comité judiciaire du Conseil privé anglais, qui était alors notre tribunal de dernière instance, a déclaré inconstitutionnel un tel processus référendaire délibératif dans l'affaire, Re: The Initiative and Referendum (Act (1919) A.C. 935) impliquant le gouvernement du Manitoba.

D'une certaine façon, le gouvernement Lévesque n'avait donc pas le choix et ne pouvait qu'instituer un référendum simplement consultatif. Toute autre façon de procéder aurait pu soulever une contestation devant les tribunaux et empêcher à toutes fins utiles la tenue même du référendum.

De plus, le référendum se tient jusqu'à présent dans un contexte de conformité légale et politique remarquable. Sur le plan légal, ni la question, ni la loi référendaire dans ses principaux éléments, n'ont été contestées devant les tribunaux. Sur le plan politique et constitutionnel, chaque partie a fait connaître ses propositions. En ce sens, il faut se féliciter que les Québécois aient vraiment un choix à faire entre deux options constitutionnelles bien définies. D'une part, le gouvernement québécois a fait connaître son option constitutionnelle dans son livre blanc en précisant bien qu'il s'agissait de créer un nouveau pays, le Québec, avec une association économique avec le Canada. D'autre part, le Parti libéral dans un geste fort honnête, que ne lui commandait certainement pas la stratégie politique, a rendu public son livre beige sur le fédéralisme renouvelé, ne cachant nullement son option fédéraliste. C'est que l'on puisse reprocher au contenu de ces deux documents, il demeure qu'ils sont tous les deux honnêtes, démunis de toute démagogie et pleinement conformes aux idées défendues par chacune des parties.

Quant à la question, j'ai déjà eu l'occasion de mentionner qu'elle ne m'apparaissait pas claire. Tout d'abord, son libellé dans son sens littéral et grammatical peut tout autant se référer à un fédéralisme renouvelé qu'à la souveraineté-association telle que définie dans le livre blanc. Ensuite, par le deuxième référendum qu'elle introduit, la question fait en sorte que cette première consultation pour certains est plus un vote pour un déblocage constitutionnel avec Ottawa qu'une consultation sur la souveraineté-association. De fait, un OUI au référendum n'est pas nécessairement un OUI à la souveraineté-association si l'on ne se réferre qu'à la lettre de la question.

Sur le plan politique, la question est fort habile et il faut se réjouir qu'elle permette de se situer en dehors de toute partisanerie politique. On peut même penser, sur le plan légal en tout cas, que monsieur Ryan aurait pu dire OUI à cette question. Son livre beige propose de donner au Québec le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures. Ce qui peut être la souveraineté d'une province dans un Etat fédératif, tel que le Comité judiciaire du Conseil privé (notre tribunal de dernière instance avant 1945), l'a explicitement énoncé dans plusieurs de ses décisions. De plus, le livre beige établit une association économique basée sur la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux, de même qu'il conserve une monnaie commune.

Trudeau mais pas Ryan

Toutefois, monsieur Ryan ne semble pas s'approprier à dire OUI au référendum et monsieur Lévesque mentionne tous les jours très clairement qu'un OUI au référendum est un OUI à la souveraineté-

association. Monsieur Trudeau lui-même, a reconnu sans aucune hésitation qu'un OUI au référendum était un OUI à la souveraineté-association. Si on doit interpréter une loi tout d'abord selon son sens littéral et grammatical, il demeure que les éléments extrinsèques comme les discours des politiciens et les documents connexes doivent nous servir à éclaircir ce qui peut apparaître comme obscur à première vue. En ce sens, force nous est de conclure que le sens de la question est perçu clairement par les principaux intervenants. En conséquence, un OUI au référendum est un OUI à la négociation de la souveraineté-association.

C'est donc dire que les résultats du référendum seront l'expression de la volonté de la collectivité québécoise librement exprimée en toute connaissance de cause. Ils deviendront par le fait même partie intégrante de la légitimité du pouvoir québécois. Il m'apparaît donc que le premier ministre Trudeau se devrait de négocier avec le Parti québécois advenant un OUI au référendum. Une conférence constitutionnelle fédérale-provinciale devrait alors être tenue dans les plus brefs délais pour discuter de l'amendement à l'A.A.N.B. qui permettrait la sécession du Québec. En effet, notre constitution ne prévoit pas de possibilité de sécession; il faut donc l'amender pour permettre à une province de se détacher du Canada. Tout laisse croire qu'un tel amendement, que le gouvernement fédéral doit demander à Londres, nécessiterait l'accord de toutes les provinces et du fédéral. Cet amendement à la constitution devrait être la première étape des négociations. Evidemment cet amendement mettrait en cause directement l'association puisque les partenaires fédératifs du Québec voudront faire leurs comptes. Il est normal lorsqu'on met fin à un contrat d'en faire le bilan et de partager les frais.

Cependant, cette légitimité du référendum si elle lie monsieur Trudeau ne s'applique pas nécessairement à M. Ryan. En effet, le programme constitutionnel du Parti libéral du Québec, le livre beige, fait partie de son programme électoral. Si les Québécois devaient aux prochaines élections porter au pouvoir le parti de monsieur Ryan, c'est qu'ils accepteraient le livre beige et par le fait même le fédéralisme renouvelé qu'il propose. Ainsi, le OUI du référendum serait effacé.

Il m'apparaît donc qu'il est impossible de dissocier le référendum des prochaines élections provinciales. Un OUI au référendum, suivi de l'élection du Parti libéral, signifierait un changement d'opinion des Québécois et le retour au fédéralisme renouvelé. Par contre, un NON au référendum et la réélection du Parti québécois s'interpréteraient plus difficilement. Ce serait le Parti québécois alors qui serait lié par la légitimité du référendum et qui par conséquent devrait mettre en veilleuse son projet de souveraineté-association. Evidemment que la situation pourrait alors être quelque peu difficile puisque les Québécois se seraient alors prononcés sur la qualité de l'administration péquiste pendant ces quatre dernières années tout en rejetant cependant son option constitutionnelle qui est un élément fondamental de son programme.

La légitimité du référendum québécois ne peut être mise en doute. Après les "maître chez nous", l'"égalité ou indépendance", la "souveraineté culturelle", le référendum marque le début d'un échéancier qu'aucun gouvernement n'avait osé jusqu'à présent établir. Toutefois, il faut comprendre que le référendum est de fait une consultation populaire à deux volets: l'un est le rendez-vous du 20 mai et l'autre, les prochaines élections. Il est fort probable que c'est au deuxième volet que vraiment sera en cause le statut constitutionnel du Québec.

la page des lecteurs

REFERENDUM

M. Lesage, vous souvenez-vous?

M. Lesage vient de donner publiquement son appui au NON. C'est son droit le plus strict. Il importe de lui dire ici, le passé témoin de l'homme: Je me souviens. M. Lesage, de juillet et août 1967 en cette année du centenaire de la Confédération canadienne.

L'Exposition universelle de Montréal devait donner au monde entier le spectacle d'un pays hôte où il n'y avait pas de problèmes sérieux. Le pays de l'harmonie, de la coexistence heureuse de deux peuples: un modèle pour le monde entier comme on l'a chanté sur tous les tons, même si les commissaires Laurendeau-Dunton dans leur rapport annonçaient une crise majeure "entre les deux majorités au Canada".

L'historique "Vive le Québec libre" du général de Gaulle allait secouer jusque dans ses fondements ce château de cartes qu'est toujours le Canada. Alors on voit les masques tomber. Sous le grand vent de cette vérité qui consiste pour tous les Québécois à assumer leur destin, les caméléons de tout acabit se manifestent. Un adversaire même brutal commande un certain respect, pas le caméléon. Dans ce concert de scandales il y a M. Lesage. Il peut être éclairant pour maintenant de le revoir naviguer alors, puisque nous avons la mesure de l'opportuniste le plus grossier et le plus maladroite. Essentiellement une sorte de pièce de théâtre en deux actes.

Premier acte:

M. Lesage n'est plus premier ministre mais est toujours chef de

Parti libéral du Québec. "L'incident de Gaulle" le fait se rallier d'emblée à ses amis d'Ottawa, et il se place sur le plan électoral.

Sa déclaration du 28 juillet est un modèle de perfidie: il n'attaque pas directement l'illustre visiteur. Il désavoue ses propos mais les impute aux "conseils" reçus de M. Johnson contre qui il déclenche une violente offensive. Quelques jours plus tard, M. Lesage dans une réunion publique ridiculise le "party de Gaulle-Johnson". Tout y passe du scandaleux coût du voyage au gaspillage des fonds publics en soulignant bien sûr la grave faute politique de la prétendue "ingérence".

Deuxième acte:

Samedi matin, le 12 août, les journaux publient les résultats d'un sondage sur la visite du général de Gaulle et qui révèle qu'un très faible pourcentage de la population (8 pour 100) approuve les propos et prises de position de Jean Lesage.

À l'Assemblée nationale du Québec, à la suite d'une intervention du premier ministre Daniel Johnson commentant la visite du chef de l'Etat français, M. Lesage monte sur ses grands chevaux non seulement pour féliciter M. Johnson, mais pour remercier solennellement le général "de tout ce qu'il a dit et de tout ce qu'il a fait" se disant enthousiasmé de la réussite de son voyage et fier de l'accueil que lui avait réservé le peuple québécois.

L'ange de Dieu était-il passé à l'entraîneur? Nul ne saura. Un simple sondage peut-il avoir autant

d'impact sur la décision d'un homme de sa trempe. Bien malin celui qui prétendrait savoir, à part M. Lesage bien sûr.

Mais une chose est sûre au moins, jamais on n'avait vu un chef politique se dédire aussi nettement et de façon aussi éclatante à une dizaine de jours d'intervalle.

Quelle volte-face réservez-vous pour demain au peuple québécois que vous avez déjà appelé peuple de "non-instruits". C'est probablement cette estime qui explique aujourd'hui encore vos allégeances du côté du fédéralisme, des bailleurs de fonds de Pro-Canada et des honorables tablettes des conseils d'administration de grosses compagnies canadiennes ou américaines.

Vous avez été un bon premier ministre mais vous n'avez malheureusement pas suivi l'évolution des forces progressistes au Québec. Vous étiez tenu loin de la politique ces dernières années, vous auriez besoin d'un recyclage.

Votre adhésion au NON incitera sûrement plusieurs Québécois comme moi à redoubler d'ardeur pour forcer par un OUI significatif le respect que mérite le peuple québécois. Fini le Canada ambigu et nous sommes de plus en plus nombreux à reconnaître grâce à ce OUI que nous préparons si soigneusement, qui sont nos alliés sûrs.

Pour ma part je me souviens assez pour dire OUI à mon peuple plutôt que de me rallier à votre invitation. Il faut choisir ses solidarités. OUI.

Monette Bourdages
Rimouski

Le Québec peut vivre souverain

Vous permettez, je l'espère, à un éditeur à sa retraite de causer le plus brièvement possible de la situation politique au Québec.

Je commence par l'évocation d'un souvenir personnel. C'était, je pense, en 1943 ou 1944. Un dimanche après-midi, me trouvant à Montréal, j'eus l'idée d'aller, comme cela, sans m'annoncer, sonner à la porte du regrettable abbé Lionel Groulx, à sa demeure de la rue Bloomfield à Outremont. Monsieur Groulx voulut bien m'accorder une bonne heure d'entretien. A un moment donné, déjà souverainiste québécois convaincu, je posai résolument la question: "Et l'indépendance du Québec?". Je me rappelle la réaction de mon illustre interlocuteur. Il hésita un moment, me regarda puis me répondit par cette question: "Avons-nous le personnel?". A tort ou à raison, j'eus l'impression qu'il faisait allusion au personnel politique de l'époque.

Sans embarras, car je ne suis nullement homme de parti, et tout en respectant l'avis d'autrui, je me dis maintenant, avec une quarantaine d'années de recul, que, oui, nous disposons aujourd'hui du personnel politique requis. Au cours de ma carrière de journaliste, j'ai étudié l'histoire politique québécoise. D'abord, de 1791 au funeste régime de l'Union, de 1840 à 1867, puis du début de la Confédération jusqu'à nos jours. Sans mésestimer ce qui s'est fait chez nous avant le 15 novembre 1976, j'ose affirmer ceci: aucune formation politique, aucune équipe gouvernementale, je dis bien aucune, n'a eu la stature du ministère qui préside actuellement aux destinées du Québec. Dans le Parti québécois, je ne vois aucun surhomme, aucun homme "bionique" (quelle niaiserie!) Mais je crois devoir répéter que nul gouvernement précédent n'a compris autant d'hommes de valeur, autant de

sérieux et de compétence. Aujourd'hui, oui, nous avons ce qu'il faut pour vivre en peuple souverain.

Et voilà tout un tollé, pour ne pas dire une crise de nerfs, parce que ledit gouvernement sollicite démocratiquement le mandat de négocier avec le reste du Canada, pour faire en sorte que le Québec puisse enfin avoir sa propre maison, tente de mettre en oeuvre le concept de souveraineté-association. Comme le dit le langage populaire "il n'y a rien là", rien qui doive effrayer. Puisque, de surcroît, le même gouvernement s'engage officiellement et solennellement à ne rien changer à l'état de choses actuel sans revenir devant le peuple, lors d'un second référendum.

Pourquoi et de quoi avoir peur? Après la prochaine consultation populaire, la terre continuera de tourner. Dans l'avenir, les Québécois et les Québécoises auront encore leur mot à dire. D'ailleurs, "un Québec fort dans un Canada fort".

Parce que je me souviens

OUI, parce que JE ME SOUVIENS de: La déportation des Acadiens. La pendaison de Louis Riel. Les représailles contre les Patriotes de 1837. Les lois anticonstitutionnelles et

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est Québec, G1K 7K6.

Mme Cecile Grondin
St-Gédéon

Un vieux marin qui dira OUI

J'ai dépassé les soixante-dix ans. Depuis plus d'un demi-siècle, j'observe, je vote. J'analyse l'évolution de ce pays qu'on appelle le Canada: un pays dont j'aurais aimé avec d'autres partager la fierté. Mais les agissements des fédéralistes d'hier et surtout d'aujourd'hui m'ont fait perdre tout espoir.

Je comprends les inquiétudes des Québécois, qui ont profité tant qu'ils ont pu du fédéralisme. Quel choc pour eux, si les Québécois allaient dire OUI. Car c'est un OUI qui s'en vient, qui non seulement s'exprime, mais se chanta avec enthousiasme. Notre peuple n'est plus le troupeau facile qu'on pouvait manœuvrer à volonté. Il ressemble plutôt à un cheval fringant qui galope vers son destin.

L'Ontario ne négociera pas? Voyons un peu. Certains oublient que la porte de l'est du continent passe par le Québec. Voilà notre carte majeure, et si je parlais en joueur de bridge, je dirais que nous possédons l'as de pique. Personne n'a l'équivalent. En effet, la voie maritime est composée de sept échelons: une en Ontario (Cardinal), deux du côté américain et QUATRE au Québec: les deux de Beaubarnois, ainsi que celles de Sainte-Catherine et de Saint-Lambert. Ce

passage de la haute mer aux eaux intérieures est assez connu, mais on en a encore bien peu parlé. Or, il ne fait aucun doute que cela pesera lourd dans les négociations à venir.

Il faut se rappeler ce qui s'est passé dans le cas du canal de Suez. Un jour, les Arabes se sont rendu compte que cette canalisation était primordiale pour eux et qu'elle devait leur appartenir. Pourtant, jusqu'à ce moment-là, cet immense travail avait été accompli et était administré par des Anglais et des Français qui y avaient investi les capitaux requis. Ces deux nations puissantes, croyant avoir des droits éternels sur le canal, ont utilisé tous les moyens, y compris l'armée et l'ONU, pour empêcher les Égyptiens de devenir maîtres du passage. Alors s'est produit ce qui devait se produire. Des navires ont été coulés aux endroits stratégiques et le canal a été paralysé durant plusieurs années. Aujourd'hui, le trafic a repris, et tout va bien, sous l'autorité des riverains.

On pourrait aussi parler de Panama, un tout petit pays que les Américains ont inventé de toutes pièces au tournant du siècle pour garder leur domination sur le canal. Pendant une cinquantaine

antifrançaises des provinces de l'Ouest. La circonscription de 1939. L'emprisonnement de nos dissidents suite à la loi des mesures de guerre au Québec seulement. L'Acte d'Union. Le rapport Durham. L'incarcération de Camilien Houde. L'occupation du sol québécois par l'armée fédérale en 1970. Voilà l'histoire de ce beau Canada, grand et démocratique. Je dis OUI, parce que JE ME SOUVIENS.

Mme Cecile Grondin
St-Gédéon

Bâtir un pays, mais avec qui?

A travers cette question du référendum et tout le tiraillement politique et idéologique qui l'accompagne il demeure une chose qui pour moi reste primordiale. Avec qui les aspirants à la séparation veulent-ils bâtir le pays dont ils parlent?

En effet si l'on regarde les choses avec franchise et lucidité on s'aperçoit bien vite que la situation de la main-d'oeuvre et du travail au Québec est loin d'être rose. Grève dans les hôpitaux, grève des professionnels du gouvernement, grève des fonctionnaires, grève de l'amiante, alouette... Pourtant, le travailleur est à la base de toute réussite économique, sociale et culturelle de tout pays, quel qu'il soit. Le Québec est l'Etat qui possède le plus grand nombre d'heures de travail perdu par habitant par année et ce sur l'ensemble du globe; résultat des abondantes grèves. Et

c'est au Québec que l'on retrouve le salaire minimum le plus élevé de toute la terre! Paradoxal n'est-ce pas?

C'est triste à dire mais le peuple québécois semble devenu inerte et sa soi-disant fierté nationale il la possède seulement lors des soirées de la Saint-Jean (où on y exhibe sans relâche le fleurdelisé ou lorsqu'il y a un concitoyen à kidnapper et à assassiner. Quand il s'agit de mettre l'épaule à la roue, de travailler pour la fierté et la satisfaction de l'oeuvre accomplie, c'est zéro. (Les constructions des Jeux olympiques de 1976 ont été une autre preuve flagrante).

Certains peuvent quand même se rassurer, le gouvernement en place prône l'avortement, le divorce, l'antichristianisme, les garderies et la baisse de natalité mais

d'autre part il fait un effort louable pour accueillir réfugiés et immigrants. Le peuple québécois de demain sera peut-être formé de Cambodgiens, Chiliens, Haïtiens, Vietnamiens, Italiens et de quelques Québécois, vestige d'une civilisation passée.

Devant ceci, je refuse d'être complice des gens qui favorisent de tels lois et règlements. Et je refuserai toujours d'être complice des gens qui veulent nous séparer de la main qui nous retient et surtout qui nous soutient encore à la face du monde. Je dirai NON, et je dirai NON tant et aussi longtemps que le peuple du Québec ne m'aura pas prouvé qu'il veut travailler, qu'il veut bâtir et qu'il veut réaliser quelque chose de grand.

Laurent Côté
Etudiant, université Laval

La séparation est impossible

Le Québec, présumé indépendant ou souverain, se trouverait inévitablement à couper en deux le reste du Canada. Les provinces centrales, parmi lesquelles l'Ontario — la plus industrialisée du pays — seraient ainsi "enclavées" c'est-à-dire privées du libre accès à l'Atlantique dont elles ont toujours joui. Selon le droit coutumier, personne ne peut enclaver son voisin, sans lui consentir un droit de passage à perpétuité. A plus forte raison en serait-il de même dans le cas du Québec enclavant ses voisins.

Tout le monde admet que la pire hypothèque dont un propriétaire puisse souffrir, c'est bien celle du droit de passage, qui ne peut être annulé. Ce privilège du voisin reste toujours une source de chicane et de procès à n'en plus finir. Tout cela tourne invariablement contre le propriétaire. Pourquoi en serait-il autrement dans le cas qui nous occupe? Bien au contraire.

Il ne faut pas que le Québec devienne un autre Cuba

Monsieur Lévesque, vous ne ferez pas du Québec un autre Cuba. Les Québécois ne vous en laisseront pas le loisir.

Depuis que votre gouvernement est au pouvoir, les citoyens perdent leurs droits de façon subtile et substantielle. Ils sont de plus en plus brimés, lésés, l'initiative individuelle étant entravée par l'Etat tout-puissant.

Vous persécutez les entreprises sous le prétexte que "vous avez un préjugé favorable envers ceux qui ne créent pas d'emploi".

Vous permettez que certains ministres ridiculisent leurs électeurs. Vous le faites vous-même.

Vous vous permettez d'avoir une piètre opinion de vos concitoyens en allant jusqu'à dire que "ceux qui sont intelligents comprendront" qu'il faut partager votre opinion.

Vous n'êtes pas suffisamment pondéré en vous laissant aller à exprimer des opinions spontanées comme "être tenté de tirer au fusil dans les panneaux de Pro-Canada". Pas surprenant qu'ils sautent "patriotiquement".

pires seraient les conséquences parce qu'infiniment plus graves.

On dit qu'entre pays amis on peut s'entendre à cet égard. Sans doute est-ce possible en temps de paix pourvu que le plus faible, comme toujours, accepte le désavantage et que cette fragile amitié ne soit pas rompue. Sous ce rapport les Québécois devraient se rappeler la voie maritime du Saint-Laurent. A qui profite-t-elle davantage?

Mais voici que la guerre éclate quelque part. Ne nous y sommes-nous pas entraînés au moins à tous les 50 ans? Les séparatistes ne peuvent ignorer que la très grande majorité des Québécois est opposée à la guerre, si légitime puisse-t-elle être. La population enclavée du reste du Canada veut se porter au secours de la mère patrie, ou de tout autre pays ami, injustement attaqué. Son droit de passage demeure toujours. Pourtant, en vertu

C'est un chèque en blanc

Quand le bilan de l'affrontement référendaire sera déposé, l'histoire nous dira si cette énergie déployée à nous entre-déchirer n'est pas mieux utilisée dans le domaine économique où réside notre véritable affranchissement.

Certes, un certain nationalisme de bon aloi s'avère un élément moteur formidable pour toute action collective destinée à relever la fierté d'un peuple, afin de l'amener graduellement à découvrir sa puissance latente et à exercer par la suite ce nouveau pouvoir dans les règles.

Le récent sondage de l'IQOP, qui place nez à nez les tenants des deux thèses opposées, démontre d'une façon on ne peut plus tangible que la masse silencieuse ne consent pas encore à troquer son confort actuel et ses droits démocratiques acquis (lesquels n'ont pas leur équivalent ailleurs dans le monde) pour une souveraineté hypothétique aux conséquences sociales et économiques imprévisibles, même pour ceux qui ont mis en branle tout ce processus.

Le Parti québécois nous supplie de lui faire confiance en abandonnant la ligne des partis politiques (!) Pourquoi, alors, fort de son bilan après quatre années au pouvoir, ne pas simplement demander aux gens de lui donner un chèque en blanc afin de faire la souveraineté politique, quitte à lui faire ensuite confiance dans une démarche ultérieure visant à réaliser l'association économique avec le reste du pays?

Il ne faut pas se faire illusion: la répartition des voix pour le OUI et pour le NON serait probablement identique. Il reste que le débat se situerait ainsi à un niveau élevé, en dehors de la politique partisane, et, sans ces luthes acrimonieuses qui risquent de laisser des séquelles indélébiles sur les individus appelés quand même à se côtoyer dans l'après-référendum.

Helas! ce rendez-vous avec l'histoire tant souhaité par les pequistes risque de ne jamais avoir lieu. Claude Morin, par son astuce, et René Lévesque, par son refus de reformuler la question, auront échoué dans leur tentative de regrouper sous un même étendard les Québécois de toutes allégeances politiques et aux ethnies les plus diverses.

Le manque de courage de ces deux hommes, face à une défaite éventuelle au référendum, affigera le nationalisme québécois d'une tare qui le marquera à jamais.

René Côté, enseignant
Chicoutimi.

Gérard Harvey
Capitaine retraité

Le projet de loi 105 est vu d'un bon oeil dans l'Est

par Gilles OUELLET
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Bien qu'ils expriment des réserves sur certains articles, des maires et conseillers de la région de Québec et de l'Est québécois acceptent généralement les grands principes du projet de loi 105 sur la démocratie et la rémunération des élus dans les municipalités.

Ce projet, déposé à l'Assemblée

nationale le 15 avril et que le ministre Tardif veut voir sanctionner avant le 21 juin, prévoit essentiellement la division d'une municipalité en districts électoraux, des dispositions relatives au financement de partis municipaux, exige la tenue d'une période de questions au conseil, et aborde la rémunération des élus en demandant notamment à ces derniers de divulguer leurs intérêts.

Des maires et conseillers rencon-

trés au congrès de l'Union des municipalités (UMQ) à Montréal ces jours derniers approuvent l'idée d'une période de questions, acceptent de dévoiler leurs avoirs, mais ont des suggestions à formuler sur la rémunération des maires et conseillers, et sont très peu intéressés par les partis politiques municipaux.

Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, ne se prononce pas pour le moment sur ce projet de loi; avec cinq

autres maires, M. Pelletier siège d'ailleurs sur un comité de travail de l'UMQ qui devrait soumettre un rapport à M. Guy Tardif pour le 28 mai.

M. Jean-Marie Beaulieu, maire de Loretteville, appuie le projet mais espère que la question du traitement des élus sera revue.

Pour sa part, le maire de Sainte-Foy, M. Ben Morin, n'est pas dérangé par l'idée des partis municipaux, veut bien dévoiler ses intérêts mais préférerait qu'un élu ne soit tenu de divulguer que les avoirs qu'il a dans la municipalité où il a un mandat.

Comme les autres maires rencontrés, le Dr Cajetan Gauthier, de Montmagny, n'encourage pas les partis municipaux mais approuve les autres idées du projet de loi. A Montmagny, un parti municipal existe depuis quel-

ques années et une conseillère, Mme Gabrielle R. Denault, a qualifié l'expérience d'intéressante.

Le maire de Ville Saint-Georges, M. Robert Dutil, constate que les citoyens préfèrent des équipes plutôt que des partis municipaux; M. Dutil, qui se dit réfractaire à tout ce que l'Etat impose aux municipalités, approuve les principes du projet de loi.

Le président de la conférence des maires de la Côte-Nord et maire de Port-Cartier, M. Bernard Dionne, souhaite que les mesures sur la rémunération des élus favorisent plusieurs candidatures, surtout dans les petites localités. M. Dionne est d'accord avec le reste du projet de loi 105.

M. Maurice Boutin, maire de Hauteville, tout comme M. Jean-Marc Dion, maire de Sept-Iles, ont des réserves

sur la formation des partis municipaux. "Je préfère l'initiative personnelle", a affirmé M. Dion. A Sept-Iles, Mme Claudette Villeneuve, conseillère élue sous l'étiquette d'un parti municipal, a dit trouver l'expérience très profitable. Les maires Boutin et Dion sont prêts à publier leurs avoirs et président des assemblées de conseil où il y a des périodes de questions.

Ce projet n'a pas été discuté en atelier au congrès de l'UMQ parce que déposé trop à la veille des assises, a expliqué le président, M. Jacques O'Bready.

En conférence de presse, le ministre Guy Tardif a déclaré qu'il n'y aura pas de commission parlementaire avant l'adoption du projet de loi mais qu'il demeurait très ouvert pour discuter les modalités d'application de cette réforme.

L'UMQ est invitée à tenir un mini-sommet sur l'habitation

par Gilles OUELLET
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — L'Union des municipalités du Québec (UMQ) a été invitée, hier, par les maires et conseillers réunis en congrès à Montréal, à prendre l'initiative d'organiser un mini-sommet sur l'habitation.

Cette rencontre devrait être précédée d'une concertation au plan local et régional; le mini-sommet réunirait pour sa part le gouvernement provincial, le gouvernement municipal, l'entreprise privée et le citoyen.

Sans prendre d'engagement, le président de l'UMQ, M. Jacques O'Bready, s'est dit épaté par cette excellente idée et a promis d'examiner de près les possibilités de réalisation de ce mini-sommet.

Les maires et conseillers ont formulé ce vœu au terme de deux jours de travaux au cours desquels ils ont parlé de l'escalade des taux d'intérêt qui freine la construction et qui décourage l'accès à la propriété privée.

Les participants au congrès ont aussi souligné des questions connexes à l'habitation: la revitalisation des centres-villes, la densification du territoire habitable, la protection des aires vertes, la restauration des quartiers âgés, et la protection du patrimoine culturel.

Enfin, les maires et conseillers ont prié Québec de réviser la loi sur l'habitation familiale de façon à aider l'accessibilité à la propriété malgré la hausse des coûts, ont demandé que le code provincial du bâtiment soit mis à jour ou remplacé im-

médiatement par le code national canadien du bâtiment.

Résolutions

L'assemblée plénière du congrès a pris acte, hier, des résolutions adoptées plus tôt en ateliers.

Ainsi, une résolution demande que l'application de la loi 90 (zonage agricole) soit soumise aux impératifs et aux objectifs établis par la loi 125 (aménagement du territoire) et, pour ce faire, que le texte des deux lois soit modifié de façon à reconnaître les municipalités régionales de comté ainsi que les communautés urbaines et régionales comme les seules à pouvoir légiférer en matière de zonage agricole.

Les 200 personnes qui ont étudié le sujet de l'information municipale ont soumis à la plénière une résolution pour que l'UMQ fasse les

démarches nécessaires auprès du ministre des Affaires municipales pour obtenir un nouveau programme d'implantation du service des communications et que Québec s'engage à en défrayer une partie de l'engagement d'un agent d'information.

Par ailleurs, afin de laisser le temps aux municipalités de se réajuster, les élus ont prié l'UMQ de demander au ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, de retarder jusqu'en 1982 la mise en application de la nouvelle forme d'assistance financière par l'octroi d'une subvention globale et qu'il conserve d'ici là les programmes actuels de subventions.

Les réformes municipales sont assez bien acceptées

par Gilles OUELLET

MONTREAL — Les maires et les conseillers municipaux du Québec comprennent et acceptent généralement les grandes réformes mises de l'avant ces dernières années, dont le zonage agricole, l'aménagement du territoire, et plus récemment la fiscalité qui rend aux municipalités le champ d'impôt foncier scolaire.

Cet avis a été successivement exprimé par le président de l'Union des municipalités, M. Jacques O'Bready, et par le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, hier soir, en dressant le bilan du congrès de l'UMQ tenu de mardi soir à hier soir, à Montréal.

Le congrès de 1980 se voulait un temps d'arrêt, une pause pour les municipalités. Le président de l'Union, M. O'Bready, a affirmé que si rien de spectaculaire n'est ressorti de ces assises, il a pu remarquer que les élus ont assez bien assimilé jusqu'ici les nombreuses réformes entreprises depuis quelques années.

M. O'Bready considère que les élus municipaux sont principalement préoccupés par la mise en oeuvre dans le quotidien de ces réformes envers lesquelles il avoue n'avoir senti aucune contestation véritable. Les élus sont jaloux de protéger l'autonomie municipale et c'est ce qui demeure préoccupant pour l'avenir, pour M. O'Bready.

Pour sa part, le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, qui a pris une part active au congrès, considère que les élus "ont fait un bon bout de chemin dans la compréhension des nouvelles lois et réformes des dernières années"; le ministre s'est montré très satisfait de cette compréhension "qui dépasse les espérances".

Les assises qui ont pris fin hier soir ont permis de consolider ce qui fut mis en place et une telle pause aura été utile, de l'avis du ministre.

M. Tardif a indiqué sa ferme intention de demeurer en contact avec les représentants municipaux qu'il désire consulter avant de songer à revoir d'autres grands secteurs du monde municipal.



Médic Alert en campagne

Cette année, la campagne "Médic Alert" se tiendra durant le mois de mai dans la région de Québec, sous la présidence de la coanimatrice de l'émission Régional 03, à Radio-Canada, Mme Olga Debiencourt (ci-haut sur la photo). Les participants à cette campagne veulent amener la population à porter un médaillon sur lequel sont inscrits divers renseignements médicaux, utiles en cas d'urgence. Les responsables de Médic Alert, un organisme international à but non lucratif, rappellent que, chaque année, des gens meurent parce que les médecins les traitent dans des situations d'urgence, ne peuvent leur administrer les soins requis par leur état de santé spécifique. Le lancement de la campagne s'est fait, hier, à Québec. L'organisme, formé de personnes bénévoles, est patronné par l'Association des assureurs-vies du Québec. La campagne est appuyée par plusieurs organismes publics, tels les différents corps policiers de la région, les services de lutte contre l'incendie, les services ambulanciers et la Régie de l'assurance-automobile.

Pour un arbre, premier arrivé, premier servi

Premier arrivé, premier servi. C'est le mode de distribution qu'a retenu le Service des loisirs et parcs de la ville de Québec pour répartir 1.000 arbres d'une hauteur de 1,5 à 2 mètres qui sont offerts, demain, à la population de Québec.

ce, demain, à 9h pour se terminer à 12h et à lieu aux endroits suivants: aréna Bardy, centre récréatif Mgr-Bouffard, parc Saint-Sacrement et centre récréatif Neufchâtel.

Les conditions pour obtenir un arbre ont été établies ainsi: avoir 18 ans ou plus, fournir une preuve valable de résidence dans le

territoire de la ville de Québec.

Par ailleurs, les organismes, qui auront réservé un arbre en téléphonant au numéro 694-6223, pourront l'obtenir s'il s'agit d'une école élémentaire ou secondaire, d'un organisme de loisir accrédité ou d'un club de l'âge d'or.

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60% à la vente déménagement universdecor

Dernier jour, samedi

3070, chemin St-Louis, Ste-Foy
Tel.: 658-0664

Voici le grand événement de l'année chez Tapis Métropolitain

Vente de Tapis Liquidation de Manufacturiers

LA VENTE SE TERMINE SAMEDI A 17 HEURES

Une fois par année, nos acheteurs avisés font le tour des fabricants canadiens principaux pour dénicher des inventaires surchargés. Nos achats, les meilleurs possibles, nous permettent de vous offrir des économies vraiment extraordinaires. Ça n'arrive qu'une fois par an—alors hâtez-vous pour avoir le meilleur choix!

COUPONS ECONOMISEZ JUSQU'À 70%	ÉPARGNEZ JUSQU'À \$300 v.c.	ÉPARGNEZ JUSQU'À \$400 v.c.	ÉPARGNEZ JUSQU'À \$500 v.c.	ÉPARGNEZ JUSQU'À \$600 v.c.
Grandeurs suffisantes pour chambres, salon, salle à manger, etc.	Commercial 100% polypropylène sur endos de caoutchouc. Reg. \$5.99 v.c. Vente \$4.99 v.c.	Pilex le vous-même. 100% nylon. Reg. \$10.99 v.c. Vente \$6.99 v.c.	Rouge/rouge multi-couleur. 100% nylon. Sur endos caoutchouc de cuir. Reg. \$10.99 v.c. Vente \$5.99 v.c.	Nylon haute densité pour salon et passage. Qualité supérieure. Reg. \$13.99 v.c. Vente \$8.99 v.c.
CARPETTES ECONOMISEZ JUSQU'À 40%	Echasse. Sur sur les quatre côtés. Reg. \$5.99 v.c. Vente \$4.99 v.c.	Scotch. Multicolore sur endos caoutchouc. Très robuste. Reg. \$10.99 v.c. Vente \$7.99 v.c.	Tapis pour chambre. Nylon très solide. Meuble/rouge. Cadrés. 20111. Reg. \$10.99 v.c. Vente \$8.99 v.c.	Style moderne. Meuble/rouge valeur in-comparable à ce bas prix. Reg. \$15.99 v.c. Vente \$10.99 v.c.
PRÉLARTS A PARTIR DE \$399 v.c.	Commercial de Luxe. 100% nylon sur endos caoutchouc. Reg. \$8.99 v.c. Vente \$5.99 v.c.	Tapis de cuisine. 100% nylon traité anti-taches. anti-macule. Reg. \$9.99 v.c. Vente \$6.99 v.c.	Tout nouveau tapis. Particulier dans des tons. 100% nylon. Reg. \$11.99 v.c. Vente \$9.99 v.c.	Peluche. Sur sur les quatre côtés. 100% polyester. Peluche/Saloon. Reg. \$15.99 v.c. Vente \$12.99 v.c.
	Service. Développement. Prix de gros. 100 JOURS sans intérêt. Reg. \$10.99 v.c. Vente \$8.99 v.c.	Saxony. 100% polyester. Très décoratif. Idéal pour votre foyer. Reg. \$13.99 v.c. Vente \$9.99 v.c.	A rugueux. Boule/rouge. Sans multicolore. 4 708 v.c. et stock. Reg. \$15.99 v.c. Vente \$11.99 v.c.	Après-midi. Qualité. Travaux. 100% polyester. Peluche/Saloon. Reg. \$15.99 v.c. Vente \$14.99 v.c.
		Peluche. Travaux. 100% polyester. Très décoratif. Idéal pour votre foyer. Reg. \$15.99 v.c. Vente \$11.99 v.c.	Velours. Châtaignier. Qualité. 100% polyester. Idéal pour votre salon à la mode. Reg. \$22.99 v.c. Vente \$17.99 v.c.	

TAPIS Métropolitain

20 MAGASINS A TRAVERS LE CANADA

Québec
215 boul. Hamel
(Face à l'hôpital Christ-Roi)
681-3514

GARANTIE DU PLUS BAS PRIX PENDANT 100 JOURS sans intérêt

CHOIX DE 10.000 ROULEAUX, 10.000 COULEURS

INSTALLATION GARANTIE A VIE sans intérêt

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE GRATUIT 681-3514

TAPIS GARANTIS 10 ANS ENDOS DE JUTE 5 ANS ENDOS CAOUTCHOUC

AUCUN COMPTANT sur paiement à 45 jours sur plan de paiement mensuel

Désormais, le Québec aura 122 députés provinciaux

(PC) — C'est maintenant officiel: il y aura 122 députés à élire lors du prochain scrutin général au Québec.

La commission de la représentation électorale vient de publier dans la Gazette officielle du Québec la description des 122 circonscriptions où se fera la lutte.

Cette nouvelle carte entrera en vigueur à la dissolution de l'actuelle Assemblée nationale, à moins que cette dissolution ne survienne d'ici octobre 1980.

En vertu d'une réforme amenée par le gouvernement, c'est une commission neutre formée d'experts qui procède à la délimitation des circonscriptions électorales et non plus des députés membres du Parlement.

Cette commission, appelée Commission de la représentation, est présidée par Me Jean-Luc Lemieux.

Douze nouvelles circonscriptions sont rajoutées aux 110 déjà existantes et sont réparties comme suit: deux dans l'île de Montréal, deux dans l'île Jésus, trois dans la Rive sud de Montréal, deux dans le nord de Montréal, une dans la banlieue de Québec, et une dans l'Outaouais.

Débrayage à St-Augustin

Une querelle sur la politique des vacances a mené à une courte séance d'étude de la part des infirmiers et infirmières du Centre hospitalier Saint-Augustin, à Courville, hier matin.

Le directeur général de l'établissement, M. Gabriel Savard, a précisé que la séance, entreprise vers 8h, s'est terminée à 10h. La mécontente porte sur l'interprétation de la politique de vacances du personnel infirmier.

Les autres travailleurs du centre n'ont pas débrayé. Une décision de l'administration au sujet du litige devait être communiquée, en matinée d'aujourd'hui, au Syndicat des infirmiers et infirmières du Québec de l'hôpital.



Agrandissement de \$5.8 millions à l'école dentaire de Laval

On entreprendra au cours des prochaines semaines la mise en chantier de la seconde phase de l'École de médecine dentaire de l'université Laval.

Ces travaux réalisés au coût approximatif de \$5.8 millions devraient être terminés à l'été 1981, a révélé le vice-recteur Fernand Gingras.

Il a annoncé au conseil de l'université que le feu vert du ministère de l'Éducation est acquis et que les négociations relatives à l'aspect pécuniaire sont pratiquement terminées.

Les soumissions doivent être ouvertes le 15 mai et les travaux devraient être entrepris immédiatement après. L'échéancier établi révèle que ces derniers devraient être terminés avant le début des "vacances de la construction" de juillet 1981.

Le projet sera financé aux trois quarts par le gouvernement du Québec, dans le cadre du plan quinquennal du ministère de l'Éducation, relatif aux investissements universitaires. Le reste sera couvert par une subvention du gouvernement fédéral, plus spécialement pour la Caisse d'aide à la santé.

La réalisation de ce projet devrait permettre de doubler (24 à 54 d'ici 1985) le nombre des étudiants en art dentaire, de rentabiliser les investissements déjà consentis, de diminuer certains coûts de formation et d'assurer un meilleur accès aux t. dentaires pour la population, selon le ministre.

L'investissement de \$5.8 millions, comporte une somme d'environ \$1.5 million qui sera consacrée à l'achat d'équipement scientifique.

Sciences sociales

Les professeurs Jean Bernier, Guy-Antoine Lafleur et Martin Poulin ont été invités par le conseil universitaire de Laval à assister le nouveau doyen André Beaudoin en qualité de vice-doyens de la faculté des Sciences sociales.

Quant à l'ex-doyen Renaud Santerre dont les interventions répétées et fermes avaient marqué le style des délibérations du conseil,

depuis quatre ans, il ne cesse pas pour autant sa vie de "militant" sur le plan universitaire.

En recevant les hommages de ses collègues, il a implicitement fait savoir que son projet immédiat est de créer un département de gérontologie à l'université Laval.

Nominations

M. Jacques J. Martin a été nommé secrétaire de la faculté des Sciences de l'agriculture et de l'alimentation et M. Jacques Pfalzgraf, directeur des stations expérimentales de l'université Laval.

Le conseil universitaire a renouvelé le mandat de M. Paul H. Brochu, président et directeur général de l'Union canadienne et de Canam Reinsurance Inc. au sein de la commission de l'administration.

Professeurs titulaires

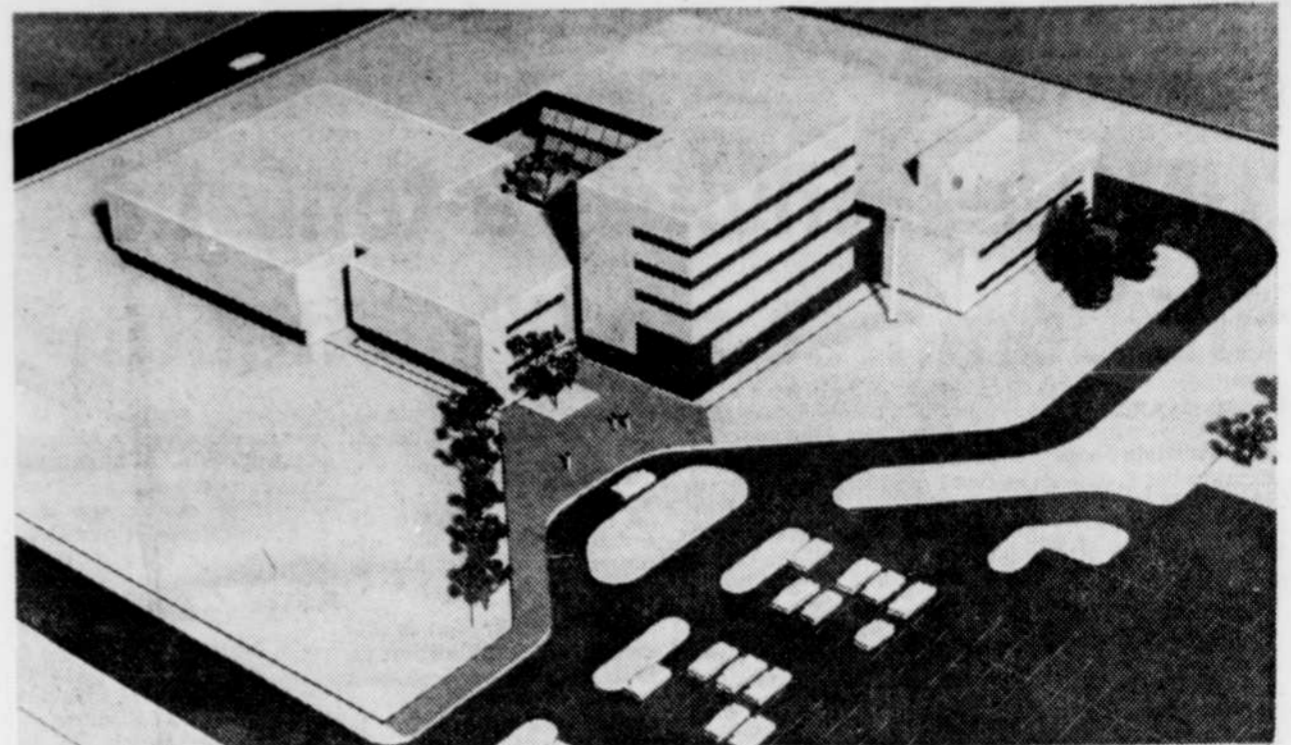
Une vingtaine de professeurs ont reçu leur agrégation de titulaires de l'université Laval.

Ce sont les professeurs Paul Lacroix (arts); Lorne Giroux et Edith Deleury (droit); Marc Leupin (foresterie et géodésie); Marcel Juneau, Jacques Mathieu, Barrie Ratcliffe, Rodolphe de Koninck et André Gaulin (lettres); Denis Gagnon (médecine); Wilson Price et Richard Côté (sciences de l'administration); Marc-André Nadeau (sciences de l'éducation); Pierre Pierre-A. Bélanger, Pierre Marchand, Guy Bellemare, Joël de la Noué, Marius Roy et Gilles Delisle (sciences et gén); Jacques Zylberberg (sciences sociales) et Rubin Lilkoff (droit-ad eudem).

Contestation

Certes, la nomination de professeurs titulaires est l'objet de contestation. La sélection de plusieurs fut refusée, ayant été jugée prématurée, vu le peu de publications qu'ils ont réalisées, vu le faible nombre de leurs élèves, somme toute vu la faiblesse de leur apport à l'évolution de la science.

Le conseil universitaire a été saisi de ces critiques. Il a été invité à réinventer de nouveaux modes de sélection plus justes et plus appropriés.



Deux ailes, un bâtiment d'accueil et de services ainsi qu'une bâtisse de quatre étages hors terre, viendront s'ajouter à la partie existante de l'École de médecine dentaire.

Pour le professeur Yvan Bernier (droit), l'actuelle formule ne favorise que les "superstars" qui écrivent beaucoup de volumes; celles qui ont de grosses classes; celles qui font de multiples apparitions en public ou à la télévision. L'actuel système n'établit pas d'équation valable entre la compétence d'un professeur et la publicité faite autour de son nom, estime-t-il.

Institut du cancer

Des quelque deux millions et demi de dollars (\$2,676,145) que l'Institut national du cancer octroiera pour 1980-1981, \$234,384 iront à l'université Laval.

Divers autres montants iront, pour fins de recherche, aux universités de Montréal, McGill et de Sherbrooke.

Divers organismes québécois de recherche sur le cancer bénéficieront aussi des subsides de l'Institut.

L'Hôtel-Dieu de Québec qui touchera \$116,907 est au nombre des

hôpitaux québécois ainsi favorisés.

Les subventions, conférées par l'Institut au nom de la Société canadienne du cancer comportent, de même, un certain nombre de bourses d'étude offertes à des étudiants québécois en médecine.

Un vol aux conséquences lourdes

Un professeur de la faculté des Sciences de l'administration, s'est fait voler un porte-documents qui contenait les copies d'examen de ses élèves. Il avait l'intention de les apporter à son domicile pour en faire la correction.

Conséquences de ce larcin: les étudiants ont été contraints de reprendre leur examen.

Seconde hausse alimentaire

Pour la seconde fois en 1979-1980 les hausses ont été décrétées,

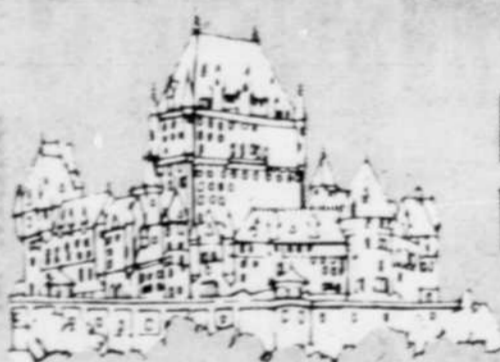
dans le coût de l'alimentation, par le service alimentaire de l'université Laval.

La plus importante touche le prix de "l'assiette du jour" (soupe, breuvage et dessert non inclus) dont le prix a été majoré de \$0.15, passant ainsi de \$1.65 à \$1.80.

Certains mets offerts dans les casse-croûte, notamment à La Résille, ont aussi subi des hausses moyennes d'environ \$0.10, hier.

En 1978-1979, "l'assiette du jour" était offerte au prix de \$1.35. Ce prix passe à \$1.60, en mai dernier.

Un rapide coup d'oeil sur le contenu des cabarets a permis de constater que, pour la première journée du nouveau régime, le menu des étudiants ne disposant que de \$2 comme budget, s'est limité à un "plat du jour" et à un verre d'eau.



A l'occasion de la Fête des Mères Le Château Frontenac

CPHotels

vous offre l'embaras du choix!

Salle de Bal

BRUNCH FAMILIAL POUR MAMAN de 11h à 14h
Adultes: \$12.50
Enfants: \$6.25 (moins de 12 ans)
Taxe et service inclus



Mémoires de **DIETER FESS**
RESERVATIONS: 692-3861 poste 350



Le Café Canadien

Buffet de la Fête des Mères de 12h à 15h
Adultes: \$9.75
Enfants: \$5.00 (moins de 12 ans)

de 17h à 22h
Adultes: \$12.50
Enfants: \$6.25 (moins de 12 ans)
Taxe et service en sus

RESERVATIONS: 692-3861 poste 265



Restaurant Le Champlain

BRUNCH DOMINICAL de 10h à 14h
Adultes: \$9.75
Enfants: \$5.00 (moins de 12 ans)

BUFFET DE GALA de 18h à 21h
Choix de mets succulents, incluant côte de bœuf, homard, etc.

Adultes: \$19.75
Enfants: \$11.00 (moins de 12 ans)
Taxe et service en sus
RESERVATIONS: 692-3861 poste 246

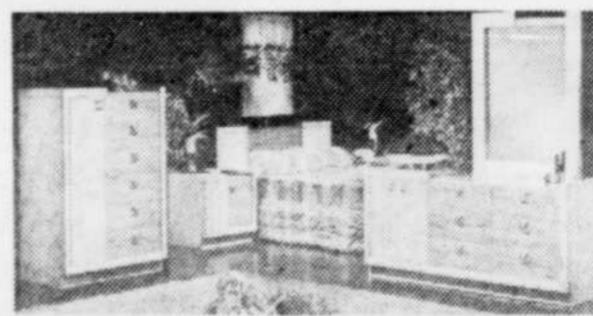


Une fleur sera remise à chaque maman ainsi qu'un menu-souvenir

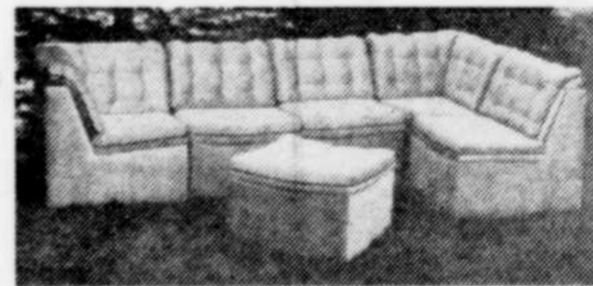


Chez "NAPERT" c'est moins cher

"Chez Napert, nous avons trouvé de beaux meubles et de bons prix!"



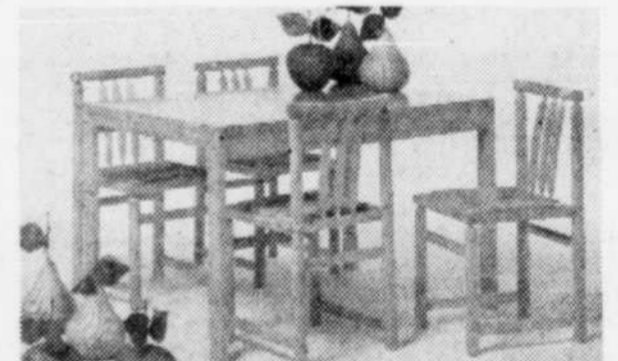
MOBILIER DE CHAMBRE MODERNE
Fini en frêne, incluant bureau triple, miroir, commode, 1 table de nuit, lit 54" (matelas non inclus).



MOBILIER DE SALON MODERNE
Incluant 2 coins et 3 centres, fini velours. Choix de couleurs (tabouret en sus)



MOBILIER DE CHAMBRE POUR ENFANTS
En érable massif, lit et matelas \$189, Bureau double avec miroir \$225, Commode 3 tiroirs, 2 portes \$149
Toute la collection est maintenant disponible.



MOBILIER DE CUISINE
En érable massif, dessus en bloc de boucher, chaises en érable avec siège en faïence de mer.

l'ensemble 3 pièces \$1989



NOUVELLE COLLECTION D'ETAGERES
Napert vous invite à venir les voir en magasin.
Étagère fine mélamine blanc, dimensions 15" x 72" x 72" \$698
Autres dimensions en spécial: 15" x 72" x 80" \$529, 12" x 60" x 72" \$319, 15" x 78" x 101" \$729

MEUBLES NAPERT & FILS LTÉE

107, INDUSTRIEL SAINT-LAMBERT 889-9705 UGNE DIRECTE
859, PRINCIPALE SAINT-SYLVESTRE 596-2228
A 10 minutes du pont Laporte
Sortie 115 de l'Autoroute 73
PLAN MISE DE COTE FACILITES DE PAIEMENT



HOTPOINT - INGLIS
BELANGER
MAYTAG
JENN-AIR
HITACHI
LIVRAISON GRATUITE DANS TOUT LE QUEBEC ET LA BANLIEUE

La télévision à péage intéresse le fédéral



Yves Bernier
radio-télévision

On ne sait pas de façon précise qui le gouvernement fédéral veut protéger ou s'il veut tout simplement avoir la main haute sur les développements rapides de l'industrie de la télévision.

Cette semaine, le nouveau ministre des Communications fédérales, M. Francis Fox (c'est notre troisième en moins d'un an), semble avoir mis son pied à terre en affirmant que c'est le gouvernement et non pas le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes qui édicte les politiques nationales en matière de radiodiffusion et de communications.

M. Fox déclarait aux télédiffuseurs du pays réunis en congrès annuel qu'il avait une complète confiance vis-à-vis le CRTC, mais ajoutant que le rôle de cet organisme était de faire respecter les politiques "du gouvernement" en matière de radiodiffusion.

Au sujet de la télévision à péage, le ministre a déclaré que si l'actuel comité du CRTC chargé d'étudier cette question décidait de recommander le rejet du système, le gouvernement ne se sentirait pas lié par cette décision.

L'aura, l'aura pas

Rappelons que le CRTC vient de terminer des audiences publiques sur la question de l'établissement de la télévision à péage au Canada, ce nouveau système qui voudra nous vendre des émissions spéciales et spécialisées.

Deux camps bien retranchés veulent que le système passe entre leurs mains: les radiodiffuseurs, qui pour une fois dans leur vie ont oublié la concurrence, et les télédiffuseurs qui voient venir avec crainte les satellites à captation directe pouvant rendre leurs opérations, leurs "câbles" inutiles dans un avenir rapproché.

La venue de la TAP devrait apporter des revenus importants à ceux qui en obtiendront le développement, les deux parties affirmant

qu'elles ne pourront survivre à la concurrence additionnelle.

Devant ce dilemme, le CRTC pourrait avoir tendance à reporter à nouveau sa décision de permettre l'établissement du système, ce que M. Fox semble avoir déjà prévu par sa déclaration aux télédiffuseurs.

Voir et entendre

Plus on approche de la date du référendum, plus on verra d'émissions spéciales sur le sujet. Ainsi, même durant les fins de semaine, nos radiodiffuseurs ont prévu des émissions d'affaires publiques. Ce

soir, j'ai donc deux émissions "politiques" à suggérer, la première à 20h, au réseau TVA (câble 2, canal 4), REFERENDUM, avec Jacques Morency. Cette semaine, une table ronde avec CLAUDE RYAN qui fera face à six éditorialistes, dont Claude Bruneau, du Nouvelliste, Bertrand Tremblay, du Quotidien, Jean Vignault, de la Tribune, Pierre Tremblay, du Droit, Normand Girard, du Journal de Montréal, Marc Laurendeau, de La Presse.

Et à 22h, à Radio-Canada (câble 6, canal 11), L'ENJEU, table ronde aussi avec des Québécois de tous les milieux.

A part cela, à 20h30, à Radio-Canada, je vous signale un autre épisode de LA COURONNE DU DIABLE, à Hors Série. Cette semaine,



Le roman d'Harold Robbins, THE DREAM MERCHANTS, un film pour la télévision au réseau CTV, samedi soir et lundi, à 20h. A gauche, Morgan Fairchild et Robert Picardo, un couple voué à l'échec, Vincent Gardenia, dans le rôle de Peter Kessler, fondateur d'une dynastie dans l'industrie du cinéma. A droite, Mark Hamon et Brianne Leary, le jeune couple qui subira l'ambition du mari.



"La terre n'est pas assez vaste: 1154-1164", Henri II et Thomas Becket.

Samedi

Evidemment, la fin de semaine débute avec la première des émissions spéciales LE REFERENDUM, NOIR SUR BLANC, avec Denise Bombardier.

Ce soir, elle animera une table ronde avec des anglophones et des allophones du Québec.

Dès le lendemain, NOIR SUR BLANC reviendra à 18h également avec un débat sur les questions économiques réunissant MM. Bernard Landry, Pierre Fortin, Robert Bourassa et André Raynaud.

A 18h30, à la CBC (câble 3, canal 5), une émission spéciale d'une heure sur les Beatles, HOW THE BEATLES CHANGED THE WORLD.

Si le hockey ne vous intéresse plus, rendez-vous au réseau CTV (câble et canal 12) à 20h, pour la première des deux parties de THE DREAM MERCHANTS, film réalisé pour la télévision, avec Mark Hamon, Vincent Gardenia et Brianne Leary. Cette dramatique de quatre heures est basée sur le roman de Harold Robbins, un des auteurs les plus prolifiques des Etats-Unis.

C'est l'histoire d'un jeune couple dont le mariage est menacé par l'ambition du mari. Autour de cette intrigue, c'est la naissance d'une dynastie de producteurs de l'industrie américaine du cinéma, à ses débuts.

A la même heure, à Radio-Québec (câble 8, canal 15), un documentaire intéressant sur LA SCIENCE PRODIGIEUSE DES PHARAONS. Il y a 6,000 ans, on avait compris que l'homme devait vivre en harmonie avec la nature.

Dimanche

A 16h, à la CBC, excellent documentaire sur l'histoire de la Pologne jusqu'à Jean-Paul II, JAMES MICHENER'S WORLD.

Grosse soirée en perspective où vous ne pourrez pas tout voir, comme il arrive parfois quand les radiodiffuseurs se battent pour un auditoire.

A 20h, au FILM DU MOIS du réseau TVA (câble 2, canal 4), LA CITE DES DANGERS, avec Burt Reynolds, Catherine Deneuve et Paul Winfield.

A la même heure, au réseau ABC (câble 13, canal 22), un divertissement léger: THE BATTLE OF THE NETWORKS STARS. Les vedettes des trois réseaux de télévision américains qui s'affrontent dans des compétitions sportives souvent amusantes.

Puis, à 21h, à la CBC, THE LIBERATION OF THE NETHERLANDS, un documentaire marquant le 35e anniversaire de la libération des Pays-Bas par la première armée canadienne.

A 21h30, à Radio-Canada, dernier épisode de la magnifique série L'HOMME ET LA MUSIQUE avec Yehudi Menuhin. Ce soir, "Sensé ou insensé", la musique depuis la Seconde Guerre. On verra entre autres un extraordinaire duo entre Menuhin et Ti-Jean Carignan.

A 22h, à la CBC, une autre émission de la série CITIES. Cette semaine, Studs Terkel's CHICAGO.

Puis à 23h, au réseau TVA, aux GENS QUI FONT L'EVENEMENT, l'invité est Jean Chrétien, ministre fédéral de la Justice.



La 1ère Armée canadienne a participé très activement à la libération des Pays-Bas, il y a 35 ans cette année: dimanche à 21h, à la CBC.

Abonnez-vous au
SOLEIL
à 647-3333

télé-horaire

Local
(4) Québec CFCM-TV
(5) Québec CKMI-TV
(11) Québec CBVT
(15) Radio-Québec CIVQ

Câble
(4) Québec CFCM-TV diffusé au 2
(5) Québec CKMI-TV diffusé au 3
(11) Québec CBVT diffusé au 6
(3) WCAX-TV Burlington (CBS) diffusé au 7
(9) CNL Cablevision Nat. Lée (division de Québec)

(12) Montréal CFCF-TV (CTV) diffusé au 8
(15) Radio-Québec CIVQ diffusé au 8
(22) Burlington WEZF-TV (ABC) diffusé au 13
(99) Télévision Française au Québec diffusé au 10

Câble - Convertisseur
(5P) Plattsburgh WPTZ-TV (NBC) diffusé au 17
(7) Sherbrooke CHLT-TV diffusé au 18
(8) Trois-Rivières CHEM-TV diffusé au 24
(9) Sherbrooke CKSH-TV diffusé au 21
(13) Trois-Rivières CKTM-TV diffusé au 19

CABLEVISION NATIONALE LTÉE
abonnez-vous au choix
tél.: 529-9361

vendredi

- 18h00
- 2-5-8-12 News
- 7-8 Nouvelles
- 11 Ce soir
- 99 Société d'aujourd'hui
- CNL-9 Le monde des courses - Ligne ouverte avec Marcel Lavigne.
- R-Q. Les amis de mes amis - "Les enfants de la Révolution". Reprise de mercredi
- 18h27
- 11 Nouvelles du sport
- 18h30
- 4 Carrefour Québec
- 7-8 Les tannants
- 22 Bewitched
- CNL-9 Signes-échanges. Nouvelles et météo pour les sourds et muets
- R-Q. Mouvement dans la nature. Le monde animal dans son milieu naturel
- 18h35
- 11 Ce soir
- 18h40
- 9 Le 9 vous informe
- 13 Info 13
- 18h53
- 9-13 Période gratuite au référendum
- 19h00
- 4 Aujourd'hui le 2 mai
- 5 Québec Today
- 5p Carol Burnett and Friends
- 9-13 A cause de mon oncle
- 11 03 Inv. Denis Poliquin et Marc Villeneuve, un duo de guitaristes, sont les invités de l'orchestre de '03'. Denise Perrier commente les spectacles qu'elle a vus; à confirmer.
- 12 McGowan & Co.
- 22 Hogan's Heroes
- 99 Midi-première Inv. Jean-Pierre Darras et Mi-reille Mathieu
- CNL-9 Reflets d'ici et d'ailleurs
- R-Q. Un village, un pays - "Les Méchins". Qué bec
- 19h12
- 5 Around the City
- 19h30
- 3 The Crosswits
- 4-7-8 Au féminin pluriel
- 5 You're the Greatest
- Charlie Brown
- 5p M.A.S.H.
- 9 Les Pierrafeu
- 11 Génies en herbe - Les représentants du petit séminaire de Québec affrontent la polyvalente de Thetford Mines
- 12 Grand Old Country
- 13 L'hebdomadaire
- 22 All in the Family
- 99 A la découverte de...
- 20h00
- 3 The Incredible Hulk
- 4-7-8 Referendum
- 5 Archie Bunker's Place

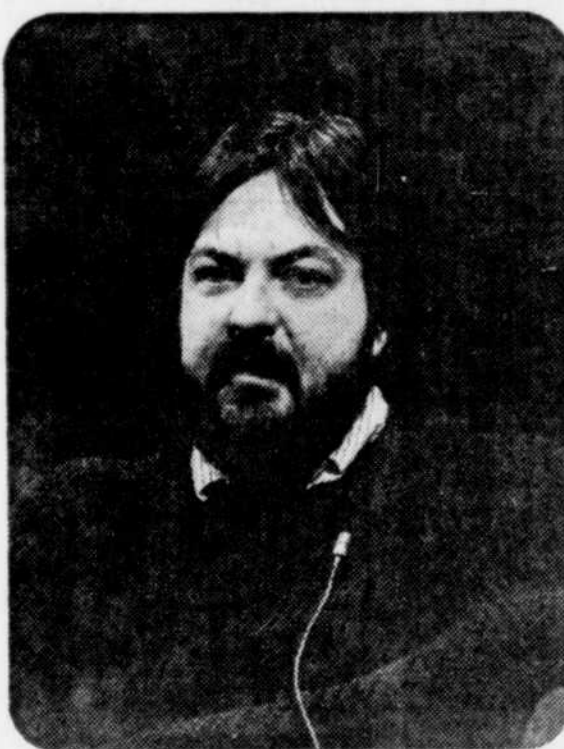
5p Here's Boomer
9-11-13 A coeur battant - "Le Pakistan (des Kalashis) La Maison des danses" (Iers de 2). Jean-Pierre et Hélène se sont engagés sur la piste presque inaccessible qui mène chez les Kalashis, peuple autonome dont l'origine reste encore de nos jours énigmatique.

12 The Love Boat
22 Benji at work
CNL-9 Documentaire
R-Q. Des arts et des hommes. "La fête des morts". Au Mexique, la célébration de la fête des morts donne lieu à des manifestations d'art populaire fort colorées.

20h30
5 Front Page Challenge
5p The Facts of Life
9-11-13 Hors série - "La Couronne du diable" - "La terre n'est pas assez vaste. 1154-1164". - En 1154, Henri II nomme Thomas Becket chancelier du royaume. A ce titre, il négocie les unions des fils du roi avec des riches héritiers du royaume de France.
22 Dr. Suess's Pottoffel Pock
99 Au théâtre ce soir
CNL-9 La boxe amateur. Programme de boxe présenté en direct de Montréal suivi d'une ligne ouverte.
R-Q. Cinq milliards d'hommes. - On se penche sur les grands problèmes que vivent les sociétés à travers le monde.

21h00
3-12 The Dukes of Hazzard
4 Oscar et Félix
5 Search for Stars
5p Pink Lady
7-8 Toute la ville en parle
22 Friday Night Movie: "Blume in Love" E.U. 1973
R-Q. Les livres et nous. Anim. Roger Bault

21h30
4-7-8 Bonsoir le monde. Inv. Michel Tremblay, auteur dramatique, Gérard Noël, champion du patin à roulettes, Véronique Béliève et Michel Louvain.
9-11-13 Consommateurs plus - "Le marché du jean". Test effectué sur ce vêtement. Inv. M. Henri Gauthier, jr. directeur du marketing, Le Culotier Caron Lée, P.-Y. Jacob, directeur d'achats et ventes pour les modes féminines, Eaton, Léo Chevalier, dessinateur de modes, Tom Tischer, président de Lévi Strauss International, et A.A. Clark, directeur Groupe de la Maurice, Wahaboo Lée. Anim. Louise Arcand



Michel Tremblay a accepté l'invitation de "Bonsoir le monde".

R-Q. Portraits d'artistes.
7-8 La couleur du temps
9-11-13 Téléjournal régional
99 Actualités régionales. "L'Est de la France"

21h15
4 En Pantouffes: (4) "La reine du Colorado". E.U. 1964
9-11-13 Nouvelles du sport
21h20
9-11-13 Les Vendredis du référendum. - D'Edmonton. Avec la participation de 4 personnalités des Maritimes, 5 de l'Ontario et 6 de l'Ouest. - Point de vue du Canada sur les questions essentielles en particulier sur la possibilité d'une association du Québec avec le reste du pays.

21h21
12 Pulse
21h25
7-8 Film: "Le secret du rapport Quiller". G-B. 1966.
21h26
3 The Mike Douglas Show Inv. Dom de Louise et Sergio Mendes.
21h30
3 Basketball
5p The Tonight Show Starring Johnny Carson
22 The Kentucky Derby Special

24h00
12 The Twelve Midnight Movies. Programme double: "Minnie and Moskowitz". E.U. 1971 ET "The Trygon Factor". G-B. 1966.

00h15
CNL-9 Billiard

00h20
9 Ciné-Soir: "M-15 demande protection". G-B. 1966
11 Cinéma "Pas de problème". Fr. 1975.
13 Programme double: "Dracula vit toujours à Londres". G-B. 1973 ET "Johnny Guitar". E.U. 1954.

00h56
5 Music with Marc Legrand

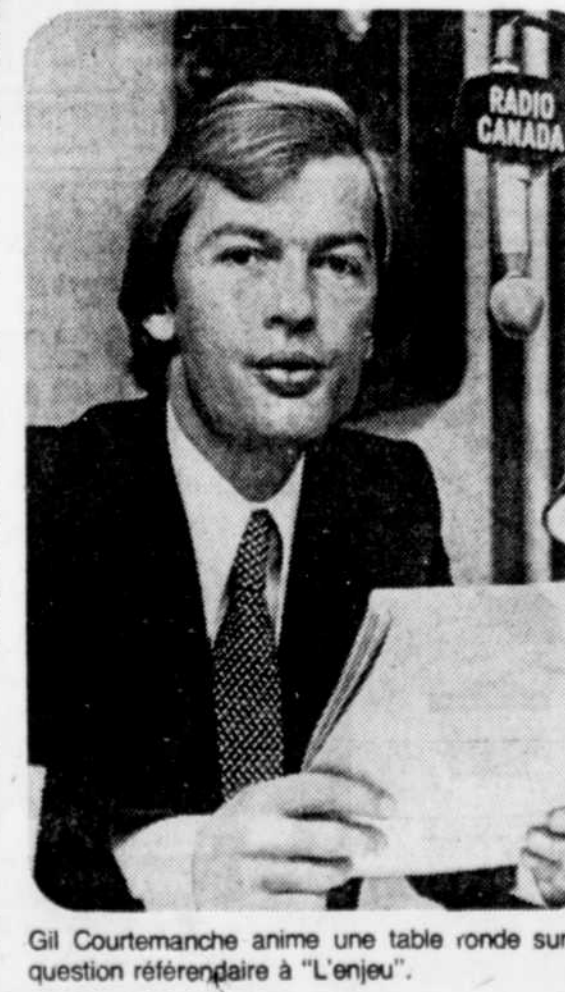
01h00
5p The Midnight Special

01h02
5 Sign Off

01h28
4 Musique Marc Legrand

01h30
8 De l'autre côté de minuit: "Le coup de poing meurtrier". H.K. 1973.

01h34
4 Fin des émissions



Gil Courtemanche anime une table ronde sur la question référendaire à "L'enjeu".

01h55
9 Les Noctambules: "A la française". E.U. 1963.

samedi

06h00
12 University of the Air
06h30
3 Sunrise Semester
07h00
3 The Six Million Dollar Man
5p The Little Rascals
12 Circle Square
07h30
12 Whatever Turns you on
22 Infinity Factory
07h45
4 Mire et musique
07h54
4 Musique Marc Legrand
08h00
3 The New Adventures of Mighty Mouse and Heckle and Jeckle
4-7 Fanfan Dédé
5p Godzilla Giletrotters Adventure Hour

9 Les Pierrafeu
12 Let's go
13 Wicket
22 The World's Greatest Superfriends

08h30
4 Batman
7 Fusée XL-5
9-11-13 Passe-partout
12 Rocket Robin Hood

09h00
3 The Bugs Bunny / Road Runner Show
4 Capitaine Scarlet
5p Fred & Barney Meet the SHMOO
9-11-13 Le capitaine Cavem
12 Battle of the Planets
22 The Plasticman Comedy / Adventure Show

09h30
4-7-8 Poly en Tunisie
9-11-13 Les chevaux du soleil

12 Educated Guess
99 Journal samedi et demi

10h00
4-7 Escadrille sous-marine
8 Yogi l'ours
9-11-13 Les héros du samedi
12 Swiss Family Robinson

CNL-9 Oncle Pierre et ses animaux. Conseils avec Denise Aerts.

10h30
3 The All-New Popeye Hour
4 De tout de tous
5p The Daffy Duck Show
7-8 La fourmi atomique
12 Untamed World
22 Scooby and Scrappy Doo
99 Les couleurs du temps. Magazine pour les jeunes.

10h45
5 Test Pattern & Music

10h54
5 Music with Marc Legrand

11h00
4 Service public
5 Sesame Street
5p The Jetsons
9-13 Les envahisseurs
9-13 Babilin
11 Albatour
12 The Bionic Woman
99 Evénements sportifs

CNL-9 Vos droits. Information juridique.

11h30
3 The New Fat Albert Show
4 Golorak
5p Johnny Quest
9-11-13 Téléjeans
22 Captain Caveman and the Teen Angels
CNL-9 Billiard

les films

vendredi

21h00
22 Friday Night Movie: (4) "Blume in Love". E.U. 1973. Comédie sentimentale de P. Mazursky avec George Segal, Susan Anspack et Kris Kristoferson. - Un avocat se remémore au cours d'un voyage à Venise, les circonstances qui ont entouré son divorce.

21h15
4 En Pantouffes: (4) "La reine du Colorado". E.U. 1964. Comédie musicale de C. Walters avec Debbie Reynolds, Haave Pressnell et Ed Begley. - Les aventures d'une jeune jarvenue qui, après avoir épousé un bûcheron, devient millionnaire.

21h25
7-8 Film: (4) "Le secret du rapport Quiller". G-B. 1966. Drame d'espionnage de M. Anderson avec George Segal, Max Von Sydow et Senta Berger. - Un agent secret est chargé de démasquer un groupe de néonazis à Berlin.

21h00
12 The Twelve Midnight Movies: (3) "Minnie and Moskowitz". E.U. 1971. Co-

Explication: les chiffres placés avant le titre réfèrent à la valeur artistique par ordre décroissant de (1) chef-d'oeuvre à (7) minable. Source: Office des communications sociales.

7-8 "Dracula vit toujours à Londres". G-B. 1973. Drame d'horreur de A. Gibson avec Christopher Lee, Peter Cushing et Michael Colles. - Les services secrets britanniques font appel à un spécialiste en sciences occultes pour contrecarrer les projets du comte Dracula.

ET (3) "Johnny Guitar". E.U. 1954. Western de N. Ray avec Sterling Hayden, Joan Crawford et Scott Brady. - Grâce à un ancien amoureux, le propriétaire d'un "saloon" réussit à l'emporter sur un adversaire.

01h30
8 De l'autre côté de minuit: "Le coup de poing meurtrier". H.K. 1973. Film d'aventures de W. Ma Liu Yung. Mo Sa Sung et Do Min Yung. - Les manœuvres déloyales d'un directeur d'école incitent un jeune athlète à participer à un tournoi.

01h55
9 Les Noctambules: (4) "A la française". E.U. 1963. Drame psychologique de R. Parrish avec Jean Seberg, Stanley Baker et Philippe Farquet. - Les expériences amoureuses d'une jeune Américaine à Paris.

où aller à québec

théâtre

UN SUR SIX, comédie de Ron Clark et Sam Bobrick, présentée par la Compagnie Jean-Ducreppe, avec Pierre Dufresne, Marthe Choquette, etc. dans une mise en scène de Jean Besré, salle Louis-Frédette du Grand Théâtre de

Québec, vendredi, samedi et dimanche à 20h30. Admission: \$5, \$6, \$8.

LA CELESTE BICYCLETTE, de Roch Carrier, présentée par la Compagnie Albert-Millaire, avec Albert Millaire en vedette. Théâtre du Manoir St-Castin (chalet des skieurs), 90 chemin du Tour-du-Lac, 20h30 tous les soirs, sauf vendredi et samedi.

19h30 et 22h. Admission: mardi au vendredi \$6; samedi \$7. Jusqu'à 3 mai. Relâche dimanche et lundi.

LES 7 PECHES QUEBÉCOIS, présentée par le Théâtre du Trident, salle Octave-Cremazie du Grand Théâtre de Québec. Admission: mardi \$5; mercredi, jeudi \$6; vendredi \$7; samedi \$8. Jusqu'à 10 mai. Relâche dimanche et lundi.

3 à 8 ans, par le Sakatou. En tournée dans les écoles et pour les organisations socio-culturelles. Renseignements: 692-4594.

COMMENT T'ENS-TU DANS TON ASSIETTE? pour les jeunes de 8 à 13 ans, par le Sakatou. En tournée dans les écoles et pour les organisations socio-culturelles. Renseignements: 692-4594.

STRAUSS ET PESANT (ET ROSA) de Michel Garneau, avec Germain Houde, Théâtre du Vieux-Québec, 30 rue Saint-Stanislas, 21h. Admission: \$5 et \$6 le samedi. Réservations: 692-4212. Jusqu'à 18 mai.

J.B.B. OU L'HOMME CHEVAL, Théâtre de La Borde, 1081 1/2 rue Saint-Jean, mercredi au dimanche, 20h30. BILLETS en vente à la tabagie du Vieux-Québec, 1071 rue Saint-Jean, 692-1445, après 18h, 694-9631. Jusqu'à 4 mai.

CHOCOLAT, MES FRUITS ONT DISPARU... pour les enfants de

SOIREE DE THEATRE présentée par les étudiants du Secondaire V des Compagnons de Cartier, ce soir 20h, Auditorium de l'école des Compagnons de Cartier, rue des Compagnons, Sainte-Foy. Admission: \$0,90.

musique

AU TEMPS DU CANON DE PACHELBEL présenté par La Menestrandise avec Jean-Pierre Brunet, et Chantal Remillard au violon baroque, Guy

Marchand, archiluth, Robert Sigmond au clavier, Isabelle Marchand, viole de gambe et Michèle Sauvé au violon baroque. Chapelle du Petit séminaire de Québec, Quartier latin, 20h30. Admission: \$5 et \$3,50 âge d'or et étudiants.

CONCERT DE L'ATELIER DE MUSIQUE ANCIENNE dirigé par Rachel Jean et Gilles Noël à l'église Sainte-Genève du 3180, rue D'Amours à Sainte-Foy à 20h30. Entrée libre.

RECITALS ETUDIANTS, présentée par l'école de l'École de musique, André Garneau, saxophoniste à 10h30, Jean-Claude Gagnon, saxophoniste à 15h et Monique Leblanc, pianiste à 20h30. Théâtre de la Cité universitaire, entrée libre.

spectacles

DECOUVERTES DE LA SEMAINE DE LA PIAFFE, Gyslain Demers, auteur-compositeur guitariste, Mario Trudel, auteur-compositeur pianiste, La Piaffe, Théâtre du Petit-Champplain, 68 rue Petit-Champplain, 23h. Admission: \$2.

cabarets

JEAN GOSSELIN, piano, guitare et voix, ce soir et demain, Cabaret l'Ostradamus, 29 rue Couillard, 21h.

CHENEVIERE, duo, Le Gaulois, 65 rue Buade, Vieux-Québec de 20h45 à minuit. Entrée libre.

PHONEME, 3 auteurs-compositeurs-interprètes québécois. Auberge La Porte Rouge, 292 côte Saint-Anne, Sainte-Anne-de-Baupré, à compter de 22h.

MIKE TAYLOR, pianiste de jazz libre. Bar Le Jazzé, 19 rue St-Pierre, Vieux-Québec, tous les soirs, 20h.

ANDRE ET MICHEL, musique pour les 25 ans et plus. Cabaret 2976, Place 2976 boul. Hamel.

ce soir, 21h30 à 00h30. Entrée libre.

TRIO BOB VOCELLE, La Cavinière, 7 rue de l'Union, tous les soirs, sauf le lundi, de 21h à la fermeture.

DANIELLE ET JEAN-FRANCOIS, chansonniers. Le Foyer, 1044 rue Saint-Jean, ce soir, de 22h à la fermeture. Entrée libre.

YVES ET SERGE, duo, organistes, guitaristes, animateurs-chanteurs, ce soir et demain, de 20h à la fermeture, et dimanche à compter de 16h, programme d'amateurs. Cabaret des Marchands, 235 rue Saint-Joseph est. Entrée libre.

EUSEBE, groupe de jazz. Le Creneau, 48 côte de la Fabrique, du lundi au dimanche, à compter de 22h15, 3 spectacles en soirée. Entrée libre. Jusqu'à 4 mai.

AURA, de Boston, du lundi au dimanche à compter de 22h30. Chez Dagobert, 600 Grande-Allee est. Entrée libre.

MARIE TRUDEAU, chansons inédites. Café-restaurant Le Bilboquet, 40 côte du Palais, 22h et 23h30. Entrée libre.

FLUSH! musique de tous genres. Du mercredi au dimanche. Le mercredi et le dimanche, le même groupe animer une soirée d'amateurs (concours). Bar La Rencontre, 275 rue Dorchester sud, 22h à la fermeture. Entrée libre.

REVUE PARIS-CL, danses, chants, musique, 5 artistes sur scène. Grand Salon Fernando, 66 rue Saint-Louis, Québec. Deux spectacles par soir, totalement différents, 22h30 et 00h30. Réservations: 647-9313.

PETERSON-HAWRSCHE-DIFFER, spécialistes de Emer-

son Lake and Palmer. Cercle électrique, 27 côte du Palais. Jusqu'à 4 mai.

TRIO DU VIEUX-QUEBEC, musique de chambre. Salle Bailarge, hôtel Clarendon, 57 rue Sainte-Anne. Mercredi au samedi, 19h à 22h.

BIG BONHEUR, orchestre de danses sociales, Club LaFayette, 585 boul. Charest est, 21h. Admission: vendredi \$1; samedi \$1,50.

LAJOS MOLNAR et MOREL SALTER, musiciens. Restaurant Le Paysan, 2480 chemin Sainte-Foy. Vendredi, samedi, dimanche à compter de 18h30. Réservations: 656-6026.

ANDRE CLAVIER, son piano et ses chansons. Restaurant motel Orléans, 2941 boul. Sainte-Anne. Mercredi au vendredi, 17h à 19h.

RICARDO VENENO, troupe de flamenco, 20h30, 23h. AZTECAS, musique de danse mexicaine. Restaurant Las Cuevas, 601 Grande-Allee est. Lundi au samedi. Réservations: 529-9458.

cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la rive-sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'œuvre: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont

établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

BOITE A FILMS: Les jeunes Québécois, 19h30. Les chiens (3), 21h20, 18 ans. \$2,50, \$1,50 moins de 14 ans, \$1,00 âge d'or.

CANADIEN: L'Associé (5), 19h et 21h. Tous. \$3,75, \$3,00 14-17 ans, \$1,50 moins de 14 ans, \$1,00 âge d'or.

CANARDIERE: Justice pour tous (4), 21h. Obsession (4), 19h15, 14 ans. \$3,75, \$2,75 14-17 ans, \$1,25 âge d'or.

CAPITOL: Jdstine, 14h50, 18h05, 21h30. La sequestrée des S.S., 13h15, 16h35, 19h50, 18 ans. \$3,75, \$1,00 âge d'or.

CARTIER: La malédiction de la panthère rose (4), 19h. Norma Rae (5), 21h30. Tous. \$2,25, \$1,25 âge d'or et moins de 14 ans.

CINEMA DE PARIS: Salle 1: Les givres, 14h45, 18h10, 21h35. Deluge sur la ville (5), 13h05, 16h25, 19h50. Tous. \$3,75. Salle 2: Gabrielle (6), 14h30, 17h45, 21h05. Trop petit mon ami (6), 13h05, 16h15, 19h35. Tous. \$3,75. Salle 3: L'express de minuit (4), 12h30, 16h45, 21h. Le syndrome chinois (4), 14h35, 18h50, 18 ans. \$3,75.

EMPI: Autant en emporte le vent, 19h30. Tous. \$3,75, \$3,00 14-17 ans, \$1,50 moins de 14 ans, \$1,00 âge d'or.

LIDO: Ashanti (4), 19h30. C'est demain (4), 21h45, 14 ans. \$3,75, \$1,50 moins de 14 ans.

MIDI-MINUIT: Le fruit est mûr, 13h30, 18h05. L'île aux mille plaisirs, 15h05, 19h45. Filles en cages, 16h40, 21h20, 18 ans. \$3,75, \$1,00 âge d'or.

ODEON: Dauphin: C'est l'apocalypse (2), 12h30, 15h20, 18h10, 21h. \$3,75, \$2,75 14-17 ans, \$1,50 moins de 14 ans, \$1,25 âge d'or. Frontenac 1: Capricorne 1, 15h, 19h35. Elle (4), 12h40, 17h10, 21h40. 14 ans. \$3,75, \$2,75 14-17 ans, \$1,25 âge d'or. Frontenac 2: Kramer contre Kramer (3), 12h50, 14h55, 17h, 19h15, 21h30, 14 ans. \$3,75, \$2,75 14-17 ans, \$1,00 âge d'or.

PLACE QUEBEC: Salle 1: Hide in plain sight (4), 19h, 21h. Tous. \$3,75, \$3,00 14-17 ans, \$1,50 moins de 14 ans, \$1,00 âge d'or. Salle 2: Le tambour (5), 12h30, 15h15, 18h05, 20h45, 14 ans. \$3,75, \$3,00 14-17 ans, \$1,00 âge d'or.

SAINT-FOY: Salle 1: Et la tendresse?.. Bordel! (4), 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. 18 ans. \$3,75, \$1,00 âge d'or. Salle 2: On a volé la cuisse de Jupiter (4), 14h35, 18h05, 21h40. L'homme en colère (5), 12h50, 16h20, 19h50, \$3,75, \$3,00 14-17 ans, \$1,50 moins de 14 ans, \$1,00 âge d'or. Salle 3: La cage aux folles (5), 13h15, 17h20, 21h25. Retour (3), 15h, 19h05. Tous. \$3,75, \$3,00 14-17 ans, \$1,50 moins de 14 ans, \$1,00 âge d'or.

ST-ROMUALD: Frissons africains. Prostitutions clandestines. L'amour interdit, 19h30, 18 ans. \$2,50.

CINE-PARCS: Beauport 1: Retour (3). Fantasma (4), 14 ans. Ouverture 18h30. \$3,50. Beauport 2: L'autre versant de la montagne 2. L'empire du grec (4). Tous. Ouverture 18h30. \$3,50. Beauport 3: Le convoi (5). La grande attaque du train d'or. Tous. Ouverture 18h30. \$3,50. Colline 1: Brillantine (5). Le ciel peut attendre (4). Tous. Ouverture 18h30. \$3,50. Colline 2: Survivants de la fin du monde. Avalanche express (5). Tous. Ouverture 18h30. \$3,50.

Vous pouvez envoyer vos communiqués à l'adresse suivante: "Où aller à Québec", Le Soleil Limitée, 380, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6 ou téléphoner à Lise Desjardins au numéro 647-3489.

Décès de l'écrivain Alejo Carpentier

PARIS (AFP) — L'écrivain cubain Alejo Carpentier est décédé à son domicile parisien, à l'âge de 76 ans, à la suite d'une longue maladie.

Né à La Havane d'un père français, architecte, et d'une mère russe, Alejo Carpentier avait été nommé ministre conseiller pour les Affaires culturelles à l'ambassade de Cuba à Paris en 1966.

Il avait eu le prix Cino del Duca en juin 1975 et, en 1979, le prix Médicis étranger pour son roman "La harpe et l'ombre", édité chez Gallimard.

THE WHITE POUR TOUS

The Kids Are Alright LE FILM ROCK!

UNE EXPERIENCE TOTALE DE ROCK COSMIQUE!

WITH RICK WAKEMAN keyboards

CE SOIR A MINUIT

CAPITOL 972, ST-JEAN, 694-0806

Prix d'entrée: \$3.75

LES CINEMAS FRANCE FILM

POUR VOUS AIDER A BIEN FINIR L'HIVER, VOYEZ CETTE RAFRAICHISSANTE COMEDIE.

LES GIVRES

"UN VRAI REMONTE-PENTE MORAL"

2e sem.

DELUGE SUR LA VILLE cinéma le paris 1

PLACE D'YOUVILLE 694-0891

Horaires: Les. Quatre: 14.45-16.15-17.45. Cinéma sur la ville: 13.05-15.35-19.55

un hymne à l'amour

Gabrielle

VINCENT VAN PATTEN CLAIRE PIMPARÉ dans "GABRIELLE"

le paris 2

PLACE D'YOUVILLE 694-0891

Horaire: Gabrielle: 14.30-17.45-21.05. Trop petit mon ami: 13.05-16.15-19.35.

L'Express de Minuit (MIDNIGHT EXPRESS)

le Syndrome Chinois

3e sem.

cinéma le paris 3

PLACE D'YOUVILLE 694-0891

Horaires: L'Express de Minuit: 12.30-14.45-21.00. Le Syndrome Chinois: 14.35-18.50.

HOTEL des VOYEURS

rapport sur les maîtres baigneurs

2e sem.

le pigalle

1.30h30 315 RUE ST-JOSEPH 525-9724

TEL. 548.0101 2-3-4 MAI

LES CHIENS de Montréal.

les jeunes Québécoises

LES CHIENS

\$2.50 pour les deux films

la boîte à films

1044, 3e AV. 523-5050

CINE-PARCS

Autoroute 40 Boul. de la Capitale

CINE-PARCS BEAUPORT HORAIRE: 667-5362

Le film "FANTASME" de l'année.

SI CE FILM NE VOUS FAIT PAS PEUR C'EST QUE VOUS ETES DEJA MORT!

FANTASME BEAUPORT 1

ce n'est plus un jeu! NUIT APRES NUIT, LE CAUCHEMARR RECOMENCE...

LE RETOUR

Anthony QUINN Jacqueline BISSET L'EMPIRE du GREC

BEAUPORT 2

Poureux, lavie s'était arrêtée sur un versant abrupt, mais voilà qu'a présent...

"LE BONHEUR RENAÎT" sur... L'AUTRE VERSANT DE LA MONTAGNE

21EME PARTIE

avec: Marthe HASETT, Timothy BOTTOMS

BEAUPORT 2

Poursuivis sans relâche, des camionneurs déçonnés conduisant leurs lourds mastodontes dans une course vers la mort!

LE CONVOI

KIRS KRISTOFFERSON ALI MACGRATH ERNEST BORGNERNE BURT YOUNG

BEAUPORT 3

2 FILM SEAN CONNERY DONALD SUTHERLAND LA GRANDE ATTAQUE

Rang Allard St. Nicolas

CINE-PARCS DE LA COLLINE HORAIRE: 831-0778

John Travolta Olivia Newton-John

Version française de **GREASE**

Brillantine

UNE FEEJIE

LE CIEL PEUT ATTENDRE

COLLINE 1

Ces Cinq Rescapés sont-ils les Derniers Survivants de l'Humanité?!

SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE

George Peppard Jan-Michael Vincent

COLLINE 2

LE MARVIN ROBERT SHAW L'EVANESCENT

COLLINE 2

ouverture à 7.00h. projection au crépuscule enfants gratuit

Cet homme veut que la justice soit la même pour tous... 14 ANS

Mais il est le seul à le vouloir!

AL PACINO

JUSTICE POUR TOUS 2e Sem.

Version Française de "AND JUSTICE FOR ALL"

JACK WARDEN JOHN FORSYTHE LEE STRASBERG

"OBSESSION" 2e FILM HORAIRE SEMAINE: Justice: 21h00; Obsession: 19h15.

LES GALERIES CANARDIERE 661-8575

une VAGUE de CHALEUR TROPICALE

L'ILE AUX MILLE PLAISIRS

Betty Vergès, 19 ans, la sensation de Penthouse et du magazine Lui, maintenant en plein écran dans son premier film

CINEMAS ODEON

BO EST BELLE dans "elle" UN FILM DE BLAKE EDWARDS

BO DEREK

FRONTENAC I

LES MOIS DE 14 ANS \$1.50

UNE AVENTURE AU-DELA DE LA PEUR ET DE LA POLIE... FRANCOIS FORD COPPOLA

LE DAUPHIN

MARLON BRANDO-ROBERT DUVAL

DU PONT & BOUL CHAREST INF 529-9745

Gagnant de 5 POUR TOUS "OSCARS" MEILLEUR FILM DE L'ANNEE

Meilleur Acteur: DUSTIN HOFFMAN Meilleure Réalisation: MERYL STREEP

Kramer contre Kramer

FRONTENAC II

12h30 14h35 17h00 19h15 21h30

PARC AUTO PAQUET & LALIBERTE

Le Fruit est Mûr Couleur

Filles en CAGE 18 ANS Adultes

MIDI-MINUIT Dès 13h30

252, ST-JOSEPH EST 522-2828

Le talent de Gillespie a fait des ravages

Au Grand Théâtre de Québec, jeudi soir 1er mai: Dizzy Gillespie, trompette, Ed Cherry, guitare, Michael Howell, basse, Tommy Candle(?), batterie, Orchestre symphonique de Québec, dir. James DePreist.

Ce fut un concert bien inégal à plusieurs points de vue. Le manque de préparation a gâché quelques moments importants comme l'arrangement intéressant sur "Night in Tunisia" où l'orchestre et Dizzy se sont cherchés longtemps sans vraiment se trouver. Heureusement, la pièce suivante où le petit quartet finit par trouver l'unisson avec la grande machine souleva l'enthousiasme. Hélas, au moment où tout le monde était prêt pour une suite, ce fut la fin de la première partie. Curieuse première partie, en vérité. On se demandera longtemps pourquoi étaient programmés ces deux arrangements de Neil Chotem sur "La mer" (celle de Charles Trenet) et "Round about Midnight" de Th. Monk. L'exécution pleine de bonne volonté n'arrivait pas à faire passer le goût un peu trop sirupeux de ces affaires-là!

La deuxième partie, en revanche, a manifestement comblé les gens qui étaient venus écouter le plus grand trompettiste de jazz, comme le dit Dizzy dans sa biogra-

phie: "S'il est plus jeune que moi et qu'il joue de la trompette, c'est qu'il marche dans mes traces..." Le public a eu droit à un retour attendu sur "Night in Tunisia" (I want another chance at it!), un "St. Louis Blues" un peu disco sur les bords, comme le compositeur W.C. Handy (1873-1958), ne l'eût jamais imaginé et surtout, surtout, un blues homérique, trompette et chanté, qui fit se pamer les maniaques du genre qui sont légion en ville. Dizzy a terminé en beauté avec "Salt Peanuts", réclamé à grands cris par les joyeux lurons du balcon. En essayant de nous faire chanter un refrain pourtant simple, Gillespie s'est rendu compte que malgré la bonne volonté générale, la salle Louis-Frédéric était encore moins capable de swigner que l'orchestre symphonique. Le talent formidable de showman de Dizzy Gillespie a encore fait des ravages: rien ne résiste à son humour débordant. Alex Haley, Jimmy Carter et les romanciers de la French Riviera y ont eu droit au grand plaisir de l'assistance. On retrouvait là une grande tradition des musiciens de jazz noirs: le bavardage avec le public (que Roland Kirk ou Cannonball Adderley pratiquaient avec génie), et la volonté de détendre, de faire rire.

Un mot sur les accompagnateurs: le guitariste m'a paru excellent. Ils sont rares aujourd'hui ceux qui pratiquent couramment les phrases en accords et celles en octaves. Ed Cherry est un de ceux-là et le public l'a apprécié. Le batteur a démontré le genre de qualités qui s'accordent parfaitement à l'exubérance de Dizzy. Reste le bassiste qui aurait peut-être pu m'impressionner s'il avait joué avec un instrument convenable au lieu de cette planche à quatre cordes électrifées.

Un grand merci à l'administration de l'OSQ pour ce concert que les habitués du répertoire habituel ont trouvé un peu bizarre: telle ma voisine de gauche, à peine plus jeune que Gillespie, mais qui m'enfonçait les côtes à chaque fois qu'elle se bouchait les oreilles lors des excursions aiguës de Dizzy. Souhaitons que la prochaine fois on puisse garantir un minimum de répétitions qui éviteront les hésitations déplorables et souhaitons aussi que la salle Louis-Frédéric soit plus souvent visitée par ces géants du jazz que bien du monde adore, ici à Québec.

Jean-Paul SOUQUE (collaboration spéciale)



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

"S'il est plus jeune que moi et qu'il joue de la trompette, c'est qu'il marche dans mes traces..." (Dizzy Gillespie)

"Le mal est un art, la vertu un vice et la douleur un plaisir."
— le Marquis de Sade

La nouvelle version du chef-d'œuvre de la littérature érotique "Justine ou les malheurs de la vertu" du Marquis de Sade



18 ANS Adultes

KARIM PRESENTE **JUSTINE**

un film de CHRIS BOGER avec KATHY STARK LYDIA LISLE MARTIN POTTER musique de RICHARD WAGNER

2^e SEM.

LISE était une des victimes soumises aux SS enceinte, on lui enleva son enfant. Rongée par la haine, elle décida de se venger...

"LA SEQUESTREE DES SS"

un film de CESAR CANEVARI avec Danielle Levy, Marise Gréco.

CAPITOL 972, ST-JEAN, 694-0806

Horaire: Ven., Sam. et Dim.: SS: 13h15, 16h35, 19h50; Justine: 14h50, 18h05, 21h30.

En juin 1967, cet homme se voit enlever ses enfants par le Département américain de la Justice.

Comment réagiriez-vous s'il s'agissait de vos enfants? —



POUR TOUS

JAMES CAAN in **HIDE IN PLAIN SIGHT**

Basé sur des faits véridiques

MGM PRESENTE JAMES CAAN dans "HIDE IN PLAIN SIGHT". Scénario de SPENCER EASTMAN d'après le roman de LESLIE WALLER. Musique de L'ONARD ROSEMAN, mise en scène de ROBERT CHRISTIANSEN et RICK ROSENBERG sous la direction de JAMES CAAN.

Une production Chris Rose. Panavision, metracolor. Cinéma 1 MGM United Artists PLACE QUÉBEC 525-4524

Horaire: Sam. et Dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. En Sem.: 19h et 21h.

D'UNE DRÔLERIE SANS PAREILLE... VOUS VOUS TORDREZ DE RIRE SUR VOTRE SIÈGE!

"IRRÉSISTIBLE!" — L'écran **la Cage aux Folles**

d'après l'œuvre de JEAN POIRET



2^e Film: **RETOUR** v.f. "Coming Home"

Un film de HAL ASHBY avec Jane FONDA, Jon VOIGHT.

STE-FOY 3 PLACE STE-FOY, 656-0592

HORAIRE: Rep. compl.: 13.15, 15.00, 19.00.

SERRAULT magnifique dans **LA CAGE AUX FOLLES** se dépasse dans **L'ASSOCIÉ!**

Les femmes l'adorent, les ministres le décorent, certains jurent même l'avoir connu, mais qui est-il?

Une comédie mordante sur le monde de la finance!

L'ASSOCIÉ nous tient en haleine par la seule force de son sujet!



MIGHEL SERRAULT-CLAUDINE AUGER-CATHERINE ALRIC-JUDITH MAGRE

L'ASSOCIÉ

Un film de RENE GAINVILLE

CANADIEN PLACE LAURIER, 656-9922

HORAIRE: Sam. et Dim.: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. En Sem.: 19h et 21h.



"AUTANT EN EMPORTE LE VENT"

de Margaret Mitchell mettant en vedette

CLARK GABLE VIVIEN LEIGH LESLIE HOWARD OLIVIA DE HAVILLAND

UN FILM SELZNICK sous la direction de VICTOR FLEMING scénario de SIDNEY HOWARD Musique de Max STEIN

Horaire: 19h30; Samedi: HORAIRE: Sam. et Dim.: 14h et 19h30.

EMPIRE 21, DE LA FABRIQUE, 692-2190

Distribué par United Artists UNE OEUVRE IMMORTELLE ET INOUBLIABLE

LE GRAND GAGNANT!

Oscar du Meilleur Film Étranger Palme d'Or - Festival de Cannes **"LE TAMBOUR"**



le Tambour

un film de Volker Schlöndorff d'après le roman de Gunter Grass

CINÉMA 2 PLACE QUÉBEC 525-4524

Horaire: Sam. et Dim.: 12h30, 15h15, 18h00, 20h45. En Sem.: 18h05 et 20h45.

DES CASCADRES DE RIRE avec LA plus drôle des inspecteurs de police!



ON A VOLÉ LA CUISSE DE JUPITER

PHILIPPE de BROCA MICHEL AUDIARD

2^e Film: "L'HOMME EN COLÈRE" un film de Claude Pinoteau avec Lino Ventura et Angie Dickinson

STE-FOY 2 PLACE STE-FOY, 656-0592

HORAIRE: Cuisse: 14h35, 18h05, 21h40, Homme: 12h50, 16h20, 19h55.



et la tendresse?... bordel!

Un film de Patrick SCHULMANN

avec Jean Luc BIDEAU Evelyne DRESS Bernard GIRAUDEAU

HORAIRE: 13h, 15h, 17h, 19h, 21h.

STE-FOY 1 PLACE STE-FOY, 656-0592

2^e Sem.

arts et spectacles

Léveillée endosse la cause de la sclérose en plaques



Jacques Samson spectacles

Claude Léveillée a décidé, cette année, d'associer son nom à la cause de la sclérose en plaques. Depuis un long moment, il songeait à endosser une cause humanitaire et son choix s'est finalement arrêté sur la sclérose en plaques.

Pourquoi cette maladie plutôt qu'une autre? Claude Léveillée considère que des causes comme celles du cancer, des maladies du cœur sont bien défendues, mais en ce qui a trait à ce fléau nordique qui touche les 20 à 40 ans, on ne peut en dire autant. Cette cause est méconnue du public, donc les besoins demeurent très nombreux.

C'est la première fois que Claude Léveillée s'engage de la sorte pour une oeuvre en laquelle il croit profondément. Pour lui, c'est un premier geste, mais il ne veut surtout pas que les choses s'arrêtent là. "Je suis là-dedans et c'est pour longtemps. Je veux que les gens écoutent et soient

saisis par ce problème qui peut frapper n'importe qui. Je travaille dans un sentier qui n'est pas encore battu et j'aime ça".

Au début de la semaine, Claude Léveillée était à Québec pour parler de la sclérose en plaques. Il a fait la tournée de toutes les stations de radio, de télévision et des journaux. Par la même occasion, il annonçait un spectacle, qu'il fait gratuitement et dont les profits seront versés entièrement à la sclérose en plaques. Ce spectacle aura lieu mardi le 6 mai, à 20h30, au Palais Montcalm.

Spectacle

Ce que le public de Québec verra sur la scène du Palais Montcalm, c'est quasi une primeur. C'est le tout dernier spectacle de Claude Léveillée. C'est le même qui sera présenté à Montréal à l'automne, au Théâtre de Quat-sous, durant cinq semaines.

Il constitue pour Léveillée un retour à la scène. Au cours des quatre dernières années, il a fait toutes sortes de choses, mais jamais il n'a travaillé comme avant 1976.

Sur scène, Léveillée se retrouve seul à son piano et durant 90 minutes, il livrera ses compositions des années

60 à aujourd'hui. Il reviendra avec quelques-uns de ses grands classiques. Il ne peut oublier, le public non plus d'ailleurs, ses plus célèbres: "Les vieux pianos", "Le rendez-vous", "Le cheval blanc" et un "Frédéric" un peu transformé avec l'âge. Cette dernière constituera une surprise. A ces chansons, il en ajoute de nouvelles.

Ses chansons du nouveau cru sont différentes. Léveillée explique qu'il a toujours travaillé un peu en avant de son temps. "Frédéric a pris quatre ans à se faire reconnaître. D'autres ont pris plus de temps encore. Ce sera la même chose avec les nouvelles chansons. Il y a longtemps, je chantais le Québec. Aujourd'hui, je vais voter oui au référendum, mais je suis rendu ailleurs dans mes chansons".

Assister à ce spectacle, c'est l'occasion de renouer avec un Léveillée qui a l'air bien en forme et c'est aussi une excellente façon de poser un geste d'amour envers des gens qui en ont drôlement besoin.

Pierick Houdy au Petit-Champlain

"Histoire du Canada, histoire d'eau", une revue de ce qu'a été le Canada depuis le départ de Jacques



Le Soleil, André Bocher

Claude Léveillée fait une grosse entrée à l'automne.

compositeur-interprète, elle est aussi mère de famille à plein temps. Le spectacle qu'elle donne présentement à L'Emprise de l'hôtel Clarendon, elle l'a préparé dans sa cuisine, au cours des trois dernières années.

"Jasette d'amour", c'est le débordement du trop plein d'affection qu'elle a dans son ventre. "J'aime la vie et c'est ça que je chante", dit-elle. Tout cela se passe avec son accordéon.

Son spectacle a lieu tous les soirs du mercredi au dimanche à 21h. La série se termine le 18 mai.

"The great imposters"

Viva! Viva! "The Great Imposters" sera présenté au Grand Théâtre de Québec, le 27 et 28 mai prochains, à la salle Louis-Frédette.

C'est un spectacle de danses, de musique, de chansons et de travestis qui a tenu l'affiche à New York durant six mois et ce, à guichet fermé. En scène, on retrouve quatre travestis et huit danseurs. C'est un spectacle qui a coté \$250,000.

La Piaffe

La boîte "La Piaffe" qui loge au Théâtre Petit-Champlain, présente ce soir et demain, ses découvertes. Ghislain Demers, Mario Trudel, Roger Dumont et Louis Martineau feront valoir leurs talents sur cette merveilleuse petite scène. Les représentations ont lieu à 23h.

Cartier de Saint-Malo, en 1534 et "jusqu'à demain".

d'exorcisme, une soupape. "Dans ma musique, je ne suis pas drôle".

Céline Delisle

Céline Delisle est auteur-

Pierick Houdy, ce monsieur très sérieux qui enseigne au Conservatoire et manie l'humour avec une grâce et une élégance remarquables, racontera le Canada du 6 mai au 1er juin, au Petit-Champlain, tous les soirs à 19h30. (Relâche le lundi).

C'est un spectacle d'une heure qui ne se veut pas politique du tout. Il aurait pu l'être, mais son auteur a choisi une autre voie. Durant les 60 minutes de la représentation, il prononce le nom de Trudeau, à peine une fois.

Sur scène on retrouve deux personnages, Pierick Houdy et son piano. Il s'agit d'un spectacle qui allie théâtre et musique. Le piano dépasse nettement son rôle d'instrument d'accompagnement, il fait partie intégrante de ce qui se déroule sur scène. Le piano, c'est le bateau de Jacques Cartier.

A ceux qui s'inquiètent du fait que ce spectacle qui traite de l'histoire du Canada tombe en pleine période référendaire, Pierick Houdy rétorque qu'il a décidé de son spectacle longtemps avant qu'un fixe la date du référendum et que ce serait à eux de déplacer leur "histoire". Ça fait trois ans qu'il y travaille.

Le personnage

Pierick Houdy est un personnage très coloré. Breton d'origine, il habite le Canada depuis maintenant 10 ans. C'est François Bernier et le frère Urbain Blanchette qui l'ont convaincu de venir au Québec.

Il a un long et glorieux passé artistique. Pierick Houdy est un ancien gagnant du Grand Prix de Rome et du concours de la ville de Paris. Il a écrit des oratorios, il a fait de la musique de film et il est même l'auteur d'une messe québécoise. Parmi ses plus grandes réalisations, il a écrit la musique officielle du millénaire du Mont-Saint-Michel.

Pour lui, l'humour est une forme



Le Soleil, Roland Marcoux

Pierick Houdy troque sa chaire de professeur de musique pour celle d'historien.

PIANO-BAR
DU
Château Frontenac

Dieter Fess **Israel et Steve**

DU MARDI AU SAMEDI INCLUSIVEMENT
MUSIQUE CONTINUELLE ET DANSE
de 21h à 2h30

Dimanche: Dieter Fess de 21h à 2h
lundi: Israel et Steve de 21h30 à 2h30

Aucuns frais d'entrée
CP Hôtels & Le Château Frontenac

DUCEPPE
Présente

Comédie Un sur six

De Ron Clark
et Sam Bobrick
Production de René Dionne
Mise en scène de Jean Besré
Scénario et dialogues de Michel Demers
Costumes de Pierre Perreault

Avec Pierre Dufresne
Ghyslain Tremblay
Jean-Guy Viau
Johanne Seymour
et Marthe Choquette

CE SOIR JUSQU'À DIMANCHE

Les 2, 3 et 4 mai à 20h30
5\$ - 6\$ - 8\$

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8131

Billets en vente au guichet du Grand Théâtre et dans les marchés Jato de Ste-Foy (St-Louis-de-France), Neuchâtel, Villeneuve, Lévis.

Le Trident
Directeur artistique: Guillermo de Andrea

LES QUÉBÉCOIS

Du 8 avril au 10 mai 1980 à 20h30
Relâche dimanche et lundi
Billets: mardi: 5\$
mercredi et jeudi: 6\$
vendredi: 7\$, samedi: 8\$

Metteur en scène: Raymond Cloutier
Décor et costumes: Yvan Gaudin

Éclairages: Denis Mailloux assisté de Gérard Saint-Laurent
Environnement sonore et musique: Pierre Potvin

Comédiens: Remy Girard
Yves Jacques
Léo Munger
Marie Tifo

Musicien: Pierre Potvin

PRIX SPECIAL:
Étudiants et Age d'Or
5\$ tous les soirs

7 DERNIERS SOIRS

Grand Théâtre de Québec
Salle Octave-Crémazie

LES SEPT "PECHES"

Les illusions
"C'est pas d'ta faute, Québec"
Raymond Cloutier

Le désenchantement
"Québec overdose"
André Simard

La complaisance
"Fait pas chaud"
François Richard

L'idolâtrie
"Silence ou je fais évacuer la salle"
André Ricard

La peur
"Un peu plus qu'un peu moins"
Denys Arcand

La tolérance
"Les inséparables"
Claude Meunier et Louis Sala

Le découragement
"Sermon sur le mécanisme des vertèbres du cou"
Jean Barbeau

Remy Girard et Léo Munger

Marie Tifo

Yves Jacques

LE THEATRE DE LA BORDEE
présente
du 2 avril au 4 mai
credi au dimanche à 20h30

DERNIERES representations

1001^{re} rue St-Jean, Québec
(418) 694-9631

RESERVATIONS avant 19h
Télégramme du Vieux Québec
1071, rue St-Jean
892-1445

Après 19h
Théâtre de la Bordee
1061^{re} rue St-Jean
694-9631

ou "L'homme cheval" un texte de Marc Doré
avec Claude Binet, Jean-Jacques Boutet, Joanne Emond, Jacques Guard, Ginette Guay, Gaston Hubert, Perrillette Robitaille

CLUB LAFAYETTE
Danse sociale

Vendredi - Samedi à 21h00
Un rendez-vous pour les gens de tous âges.
Invitation spéciale aux personnes seules.

585 boul. Charest est, Québec
522-2053

LA MÉNESTRANDISE
présente
AU TEMPS DU CANON DE PACHELBEL
sur instruments originaux

avec
Jean-Pierre Brunet
Robert Sigmund
Chantal Rémillard
Isabelle Marchand
Guy Marchand
et la participation de Michèle Sauvée

Oeuvres de
CORELLI
PURCELL
ROSSI
BACH
PACHELBEL
LECLAIR

les 2 et 3 mai à 20.30 hrs
à la chapelle du Petit Séminaire de Québec.
Billets \$5.00 et \$3.50 âge d'or et étudiants.

C'EST
L'HEURE
DE VOUS
ABONNER!

vous avez jusqu'à
19h30
pour composer

647-3333

LE SOLEIL

Les Indiens veulent parler d'abord de constitution



Un Indien non identifié à gauche est sur le point de se faire assener un coup de bâton sur la tête par Jules Sioui, membre de la bande huronne de Lorette, parce qu'il vient de jeter par terre le drapeau de ce dernier dont l'emblème comprend un swastika (croix gammée). L'incident est survenu, hier, sur la colline parlementaire, à Ottawa.

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires indiennes, M. John Munro, s'assurera que les Indiens auront leur mot à dire dans la révision de la loi sur les Indiens, qui devrait réduire la dépendance des premiers habitants du pays à l'endroit du gouvernement fédéral.

M. Munro a indiqué, hier, qu'il rendrait visite, cet été, à plusieurs chefs indiens et conseils de bande afin de recueillir leurs opinions sur les modifications à apporter à la loi, avant d'en commencer la rédaction.

Cette loi, vieille de 100 ans, constitue en fait la "bible" sur la façon de gouverner les Indiens. La dernière révision, faite en 1961, donne pratiquement les pleins pouvoirs aux fonctionnaires fédéraux de régler pratiquement tous les aspects de la vie des Indiens.

Même s'il est tout aussi important de faire des progrès dans le domaine de la révision de la constitution, de façon à assurer les droits des autochtones, M. Munro soutient que les pourparlers pour assurer ces droits vont durer encore quelque temps.

"En conséquence, il faudra séparer les questions que vous voulez discuter... de celles qui pourront être abordées dans le cadre des discussions sur la révision de la loi sur les Indiens", a déclaré le ministre devant quelque 250 chefs indiens, au cours du congrès national des chefs indiens, qui se tient à Ottawa.

Cette déclaration a provoqué la colère d'un certain nombre de chefs indiens de

la Colombie-Britannique, à la tête desquels on retrouve M. George Manuel, ancien président de la Fraternité nationale des Indiens.

Désaccord

M. Manuel s'est opposé à la suggestion de M. Munro voulant qu'on s'occupe d'abord de la loi sur les Indiens.

Il soutient que cette loi consacre en fait les engagements prévus par la constitution et que les Indiens doivent donc concentrer leurs efforts sur les discussions constitutionnelles.

"Les Indiens de la Colombie-Britannique jugent prioritaire la constitution parce que nous croyons que si nous devons accorder priorité à

la loi sur les Indiens, cela réduirait notre participation à la révision de la constitution."

Après avoir qualifié d'insipide le discours du premier ministre Trudeau, mardi dernier, devant le congrès, M. Manuel a déclaré qu'il s'en allait saisir de cette affaire le Parlement, la seule institution capable de régler ce problème.

Cela dit, quelque 25 participants ont quitté la salle de réunion et sont allés rejoindre une centaine de personnes qui les attendaient dehors. Quelques minutes plus tard, ils marchaient sur le Parlement.

Ceux qui sont demeurés dans la salle ont continué

d'interroger le ministre sur différents sujets, dont la loi sur les Indiens.

Appui nécessaire

M. Munro a été explicite: la révision de la loi ne peut se faire sans l'appui des Indiens.

En réponse à une question d'un participant qui se demandait s'il ne s'agissait pas là de rhétorique creuse, le ministre a répliqué: "Je ne suis pas porté vers l'autodestruction."

Le ministre a déclaré que dans le passé, le gouverne-

ment fédéral et les chefs indiens n'ont pas réussi à s'entendre "en raison de cette méfiance dont vous faites état".

Il a ajouté qu'il ferait l'impossible pour changer les mentalités, mais qu'il avait besoin de l'appui des chefs indiens, parce que si la loi ne répond pas aux aspirations de la majorité des Indiens, elle ne sera pas adoptée par le Parlement.

"Les députés ne vont pas appuyer une loi qui serait rejetée par les Indiens", a-t-il dit. "Ils ont autre chose à faire."

Une Soeur canadienne est immortalisée au Capitole

par Cathy McKERCHER

WASHINGTON (PC) — Une statue en bronze d'une religieuse d'origine canadienne qui avait créé des hôpitaux et des écoles sur la côte américaine du Pacifique, a été dévoilée, hier, au Capitole, sous les applaudissements d'une salle comble.

Mère Joseph, des Soeurs de la Providence, fera donc désormais partie du nombre restreint de personnalités ayant leur statue érigée dans l'enceinte du Congrès américain.

Le sénateur Ray Perrault, leader du gouvernement au Sénat canadien et représentant du premier ministre Trudeau à la cérémonie, devait déclarer à l'assistance que le Canada partageait "un immense sentiment de solidarité" avec les Etats-Unis, dans la crise des otages avec l'Iran.

Il a ajouté qu'honorer Mère Joseph, "qui a cherché à donner la vie et l'espoir... ne pouvait arriver à un meilleur moment". Cette religieuse du siècle dernier, fut

également une artiste et une architecte. C'est la 92e personne à être immortalisée au Capitole.

Ordres

Née Esther Pariseau, en avril 1823 à Saint-Elzéar près de Montréal, elle entra chez les Soeurs de la Charité de la Providence de Montréal, à l'âge de 20 ans.

Près de 12 ans plus tard, il lui fut demandé de partir avec quatre autres religieuses à destination de ce qui était alors le territoire de Washington. Après avoir voyagé en bateau vers l'Amé-

rique latine, elles devaient créer leur premier couvent dans un magasin de fourrures désaffecté, à Fort Vancouver, dans ce qui est aujourd'hui l'Etat de Washington.

De 1850 à 1890, l'ordre de Mère Joseph devait mettre sur pied 29 écoles, hôpitaux et orphelinats dans les Etats de Washington, de l'Oregon, de l'Idaho, du Montana et dans ce qui est aujourd'hui la Colombie-Britannique.

Elle récolta des fonds en se rendant dans les camps des mineurs.

SALLE DE RECEPTIONS
Fêtes, banquets, réceptions de vie de garçons

Gabaret des Marchands
235, Saint-Joseph est

OUVERT VENDREDI, SAMEDI et DIMANCHE

DANSE INVITATION
PERSONNES SEULES
Programme d'amateurs tous les dimanches après-midi.

En vedette
DUO
"Yves et Serge"
organiste-guitariste

Reins. 529-6264
autrefois Club Legion Canadienne
ENTREE LIBRE

Émissions spéciales sur le référendum

L'Enjeu. Ce soir à 22 heures. L'animateur Gil Courtemanche accueille des représentants des deux options pour discuter du coût de l'association. Réalisation: Jean Savard.

Les Vendredis du référendum. Ce soir à 23h22. Première émission d'une série de trois. Cette première sera réalisée à Edmonton, avec la participation de quatre personnalités des Maritimes, cinq de l'Ontario et six de l'Ouest. Vous connaîtrez ainsi le point de vue du Canada sur les questions essentielles, notamment sur la possibilité d'une association du Québec avec le reste du pays.

Le Référendum Noir sur blanc. Samedi à 18h05. Denise Bombardier animera une tribune où s'exprimeront huit anglophones et allophones du Québec, partagés entre le OUI et le NON.

Le Référendum Noir sur blanc. Dimanche à 18h05. Denise Bombardier interrogera des personnalités de premier plan sur les problèmes économiques et l'union monétaire. Les invités seront MM. Bernard Landry, ministre d'État au développement économique, Pierre Fortin, professeur d'économie à l'université Laval, Robert Bourassa, ancien premier ministre du Québec, et André Raynauld, député d'Outremont à l'Assemblée nationale.

Le Référendum Noir sur blanc est réalisé par Michel Beaulieu.

Pour être bien informés des événements relatifs au référendum du 20 mai, comme de toutes les réactions qu'il suscite, regardez les émissions *Ce soir*, le *Téléjournal* et *l'Opinion*.

À la télévision de Radio-Canada

CE SOIR
2 REPRESENTATIONS
19h30 et 22h00
LAC-BEAUPORT

SUPPLEMENTAIRES
les 9 et 10 mai

La Compagnie Albert Millaire présente
la Céleste Bicyclette

de Roch Carrier, avec Albert Millaire
vendredi et samedi 19h30 et 22h00

Au Théâtre du Manoir St-Castin
90, Chemin Tour du Lac, Lac-Beauport, Québec
Réservations: 849-7872

Vous pourriez aussi aller
les plaisirs de la table à ceux du théâtre.

LE MANOIR ST-CASTIN
offre à sa distinguée clientèle le
DINER-THÉÂTRE
Qui comprend le repas à sa célèbre
table, et l'entrée au spectacle.

Informations et réservations: 849-7872

Comme on se rencontre au bar sous-le-cap

Le subtil jeu de miroirs aidant, vous avez toutes les chances de croiser un doux regard, au Bar-Sous-le-Cap, les jeux se font entre 5 heures et 7 heures et se prolongent parfois (pour ceux qui ont aussi bon pied) au Cabaret Disco.

LOEWS Le Concorde
1225 Place Montcalm, Québec G1R 4W5
(418) 647-2222, Telex 0513095

faits divers et justice



Evacuation rapide

Cinq cents patients, dont un qui était en train de subir une opération chirurgicale, ont été évacués de l'hôpital Saint-Joseph de Hamilton, en Ontario, hier, quand un incendie a rempli l'édifice d'une épaisse fumée. Ici, des employés de l'hôpital transportent l'un d'entre eux en un lieu plus sûr.

Procès de Bolduc: le jury doit commencer à délibérer

GRANBY (PC) — "Un verdict de culpabilité voudrait-il dire que seul Gilles Bolduc doit subir l'ignominie de cette affaire et que Denis Martel, les Autobus Lessard Inc., le ministère des Transports et celui de la Voirie sont exempts de tout reproche? Je remets son sort entre vos mains.

C'est sur ces mots que Me Reynald Fréchette, avocat de la défense dans la "cause de La Marjolaine" a terminé hier, une plaidoirie de trois heures en faveur de M. Gilles Bolduc, le propriétaire de l'autobus impliqué dans la tragédie survenue à Eastman le 4 août 1978, tragédie qui avait fait 40 morts.

Me Fréchette a demandé aux jurés de croire que son client avait, "lui aussi intensément vécu l'atrocité de cette nuit d'horreur qui n'a cessé de le hanter et de l'anéantir".

"Il nous appartient de décider si M. Gilles Bolduc deviendra également une victime irrécupérable de la tragédie ou s'il pourra espérer sortir de ce long cauchemar", a-t-il dit au jury.

Le procureur de la Couronne, Me Yves Lagacé a pour sa part affirmé au cours d'un réquisitoire qu'il voulait "calme et serein" que nul autre que M. Gilles Bolduc est le véritable responsable de la tragédie "en permettant que son véhicule, qui ne pouvait freiner que d'une roue et qui n'était pas muni d'un frein à main, circule sur la route".

Pendant une heure, il a exposé au jurés la "preuve écrasante" révélée, selon lui, par les témoignages d'experts.

Puis, qualifiant l'autobus impliqué "de machine infernale", il a lancé que les passagers qu'il transportait étaient déjà voués à la mort, lorsqu'ils ont pris le départ d'Asbestos, quelques heures plus tôt.

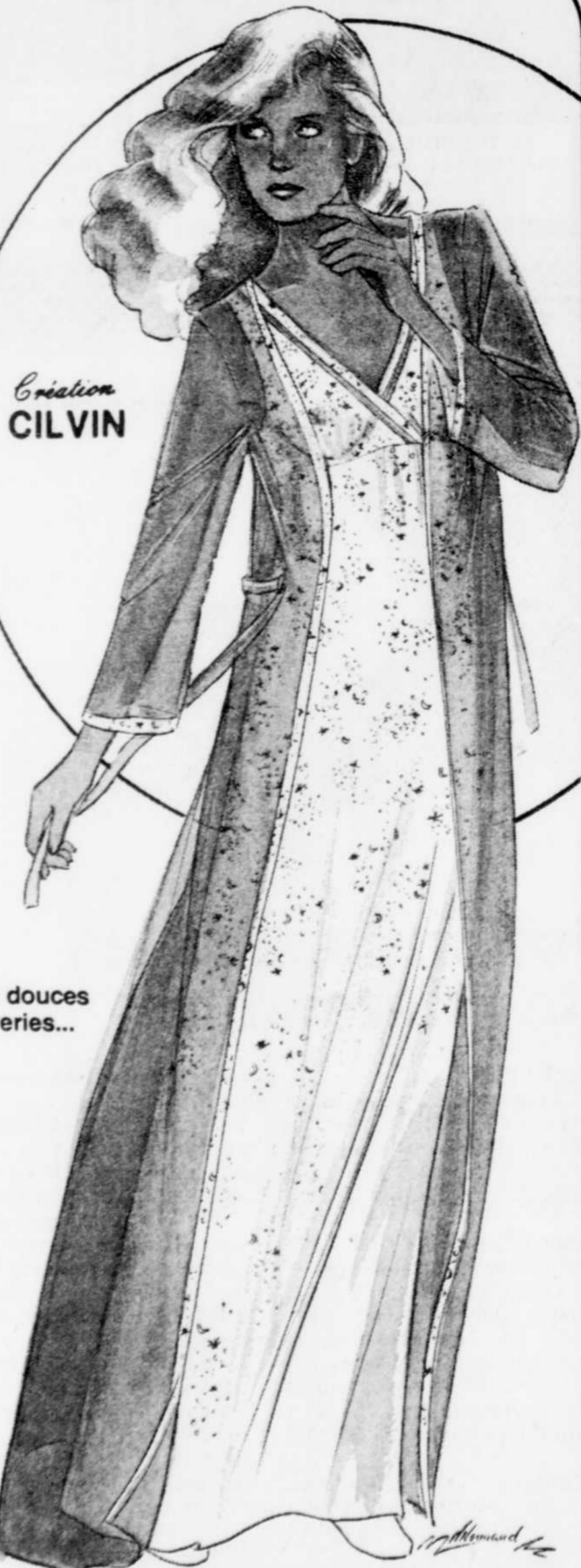
En matinée aujourd'hui, le président du tribunal, le juge Jean-Louis Pélouin, devait prononcer son adresse finale aux jurés qui devaient amorcer par la suite leurs délibérations.

Autre cause

D'autre part, malgré une foule considérable de défauts et de déficiences mécaniques sur cinq autobus, dont quatre appartenaient à Verreault Transport Limitée et l'autre à Autobus Inter-Cité Limitée, deux entreprises de la région de Saint-Hyacinthe, le juge Jacques Pagé, de la Cour des sessions, a déclaré, hier, que celles-ci ne devraient pas être reconnues coupables de négligence criminelle. Il a donc prononcé un verdict d'acquiescement.

La preuve dans son ensemble, présentée par Me Denis Robert, a apporté beaucoup de précisions sur les défauts des véhicules.

norman

Création
CILVINles douces
réveries...

dans cette robe de nuit sans manches, au décolleté en V, toute imprimée de petites étoiles et dans son déshabillé assorti. Couleurs assorties, TP, P,M,G. 54.00

disponible à notre rayon de la lingerie



• mail st-roch • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon •

Dix serveurs pris par le fisc

HULL (PC) — Le juge Ovila LaBelle, de la Cour provinciale, à Hull, a imposé des amendes totalisant \$5,325, à dix serveurs et serveuses du chic hôtel Château Montebello, après que ceux-ci eurent reconnu leur culpabilité d'avoir caché au fisc fédéral des sommes totalisant \$112,195, perçues comme pourboires, durant les années 1976 et 1977.

Outre d'acquiescer l'amende, les

huit hommes et deux femmes sont également condamnés à rembourser \$16,594 au ministère fédéral du Revenu.

Loin d'être terminée, l'enquête sur les pourboires a débuté en octobre dernier, après qu'un serveur à l'emploi du café Louis IX eut reconnu avoir caché des pourboires de \$27,000, amassés entre les années 1975 et 1979. On croit comprendre qu'au moins 200

autres serveurs et serveuses verraient leur cas scruté par les enquêteurs fédéraux.

La preuve accumulée contre les employés du Château Montebello, un prestigieux hôtel appartenant au CP et situé près de Lachute, résulte de l'étude des factures de l'établissement, où les pourboires étaient calculés sur une base de 15 pour 100.

UNE INNOVATION
DE GULF-
L'HUILE MOTEUR
HYDROTRAITÉE

UNE HUILE MOTEUR EFFICACE
JUSQU'À 24 000 KM OU UN AN DE
CONDUITE NORMALE - À PRIX COURANT!

COMMENT GULF
PEUT OFFRIR UNE HUILE
MOTEUR DE HAUTE
QUALITÉ À PRIX
COURANT?

Grâce à l'Hydrotraitement. L'Hydrotraitement est un nouveau procédé de raffinage breveté de Gulf qui produit des huiles de base supérieures et permet d'obtenir des lubrifiants de meilleure qualité.

La supériorité des huiles de base hydrotraitées est telle que Gulf Canada a investi \$215 millions pour une nouvelle usine produisant exclusivement des lubrifiants à partir de ces huiles de base. Gulf obtient ainsi une huile moteur multigrade efficace jusqu'à 24 000 km (ou un an de conduite normale) et vendue à prix courant!

LA NOUVELLE HUILE MOTEUR
MULTIGRADE SUPER:
VRAIMENT ÉCONOMIQUE!

L'huile moteur hydrotraitée Gulf vous permet de parcourir jusqu'à 24 000 km (ou un an de conduite normale) entre



vidanges. Elle est en vente chez les détaillants Gulf et dans les bons magasins de détail.

DES ADDITIFS
EXCEPTIONNELS FONT
LA SUPÉRIORITÉ DE L'HUILE
MOTEUR MULTIGRADE SUPER.

Gulf Canada a formulé une série d'additifs qui, mélangés aux huiles de base hydrotraitées, réduisent l'usure du moteur, améliorent les démarrages par temps froid et assurent une plus grande propreté.

À QUOI RECONNAÎTRE
LES HUILES MOTEURS
HYDROTRAITÉES?

Au symbole bleu HT. Vous le retrouverez sur tous les contenants de la nouvelle huile moteur multigrade super Gulf. Le symbole HT vous garantit une huile moteur supérieure à prix courant.



Symbole de
lubrifiants d'excellence

LA NOUVELLE HUILE MOTEUR
MULTIGRADE SUPER GULF

JUSQU'À 24 000 KM
(OU UN AN DE CONDUITE
NORMALE) ENTRE
VIDANGES

PROPRETÉ ACCRUE
DU MOTEUR

RÉDUCTION DE
L'USURE DU MOTEUR

FACILITÉ DE
DÉMARRAGE PAR
TEMPS FROID

AVEC UNE HUILE À PRIX COURANT!

*Distance parcourue dans des conditions normales d'utilisation